



INTERNET  
HAUTE PERFORMANCE

INTEGRATEUR  
RESEAUX & TELECOMS

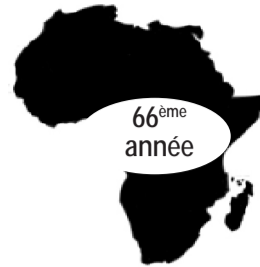
INGENIERIE  
INFORMATIQUE

RADIOCOMMUNICATION &  
SECURITE ELECTRONIQUE

**OFIS**

IT. Services. People. You trust.

# LA SEMAINE AFRICAINE



www.lasemaineafricaine.net

N° 3837 du Vendredi 16 Novembre 2018 - 66<sup>e</sup> Année - Siège Social: Bd Lyautey - Brazzaville - B.P.: 2080 -  
- CONGO: 500 F. CFA - FRANCE: 1,75 Euro - Tél.: (+ 242) 06 579.39.75 - 04.105.20.77 - E-mail: lasemaineafricaine@yahoo.fr

## Paroisse Sainte-Claire d'Assise de Djiri (Archidiocèse de Brazzaville)

Mgr Anatole Milandou a consacré à Dieu la nouvelle église



Mgr Anatole Milandou appliquant le Saint Chrême sur les murs de l'église (P.12)

### AMIS LECTEURS,

Nous vous invitons vivement à ne pas manquer notre rubrique hebdomadaire «Un Dimanche en paroisse». Mardi 20 novembre 2018, Paroisse Saint-Kisito de Loudima (Diocèse de Nkayi)

*La Rédaction.*

## Eliminatoires de la CAN 2019

Congo-RDC, des retrouvailles qui s'annoncent électriques

(P.22)

### *Editorial*

A l'Est, rien de nouveau

## Economie

# Congo: le FMI demande encore de gros efforts



Alex Segura-Ubierno et Clément Mouamba

(P.3)



## Parlement

# Le Sénat adopte l'accord-cadre entre le Congo et le Saint-Siège

(P.3)

## Honoré Sayi, président du groupe parlementaire UPADS

«Il y a une forme de vie factice qui fait croire que le pays marche»

(P.5)



## Action humanitaire dans le Pool

# Redynamiser les villages sinistrés

(P.4)

Etude de Maître Christèle Elianne BOUANGA-GNIANGAISE  
Notaire à Pointe-Noire  
1 Angle Avenues Commandant FODE & Benoît GANONGO  
vers le Rond point Mess Mixte de Garnison  
Immeuble MORIJA 1er étage, Centre ville  
B.P. 1431 Tél. 22 29413 34/05 736 64 64  
République du Congo

**ANNONCE LEGALE**

**« ASCOMA CONGO »**

Société Anonyme avec Conseil d'Administration  
Au Capital de F CFA: Cinquante Cinq Millions (55 000 000)  
Siège social : 389, Boulevard Charles De Gaulle, Boîte postale 681  
RCCM : 08 B 541 / POINTE-NOIRE  
REPUBLIQUE DU CONGO

1- Aux termes du Procès-verbal des délibérations de l'Assemblée Générale Extraordinaire tenue en date à Pointe-Noire du 30 mai 2018, déposé au rang des minutes de Maître Christèle Elianne BOUANGA-GNIANGAISE, Notaire à Pointe-Noire, le 04 octobre 2018, enregistré à la même date, folio 183/11 n° 7432 ; les résolutions suivantes ont été prises :

-Résiliation effective du bail professionnel conclu le 1er juin 2010 avec la « SCI MUCODEC » et conclusion du nouveau bail avec la «SCI BILONDO »;

- Transfert du siège social;
- Mise à jour des statuts.

Le dépôt légal a été effectué au Greffe du Tribunal de Commerce de Pointe-Noire.

*Fait à Pointe-Noire, le 23 octobre 2018*

Pour insertion  
Etude de Maître Christèle Elianne  
BOUANGA-GNIANGAISE

**CABINET GL-CONSEIL RH**



RCCM CG/17A22398 NUI: P2017110010274159 SCIEN 1768722 SCIET 1768722019  
Contacts: 05 691 32 26/06 616 74 49; Email : glconseil.rh@gmail.com  
Siège Social : Quartier Diata ; Brazzaville - République du Congo

**Nos prestations**

Recrutement - Assistance comptable et Fiscale - Déclaration fiscale et sociale - Gestion de la paie et Traitement des salaires - Intérimaire et placement -Elaboration des états financiers - Rédaction de contrat de travail - Rédaction des manuels des procédures - Calcul des droits de licenciements - Déclaration annuelle des salaires - Assistance aux redressements fiscaux Formation-Audit et Bilan social

**COMMUNIQUE**

La société Air Liquide Congo prie l'ensemble de ses clients ayant cessé toute activité ou ne s'étant pas approvisionné cti-ez -ëlie -depuis -plus de 2 ans à se rapprocher d'elle pour la restitution des emballages encore en leur possession . Ces clients qui pourraient avoir versé des cautië)ns sur ces bouteilles devront se munir pour le remboursement de leur caution des documents suivants :

- Original du contrat de Dépôt de Garanti Bouteille
- Original du bon de restitution des emballages

La société Air Liquide prie l'ensemble de ces clients de bien vouloir noter que:

- Tous les emballages perdus seront facturés au tarif en vigueur
- Les droits de location sur les emballages non payés seront à régulariser. Il est enfin porté à la connaissance de l'ensemble des clients qui entrent dans le cadre décrit ci-dessus que passé le délai du viëndredi 26 Novembre 2018, la société Air Liquide Congo se réserve le droit de prendre toute mesure visant à protéger ses intérêts concernant les emballages non restitués.

La Direction Générale

Etude de Maître Christèle Elianne BOUANGA-GNIANGAISE  
Notaire à Pointe-Noire  
1 Angle Avenues Commandant FODE & Benoît GANONGO  
vers le Rond point Mess Mixte de Garnison  
Immeuble MORIJA 1er étage, Centre ville  
B.P.1431 Tél. 22 294.13.34/05 736.64.64  
République du Congo

**INSERTION LEGALE**

**«AKM» SCOOPS**

Société Coopérative Agricole Simplifiée  
Capital social de Francs CFA: Un Million (1 000 000)  
Siège social : quartier Tchali  
RCCM: CG 1 PNR/18 B 287  
Pointe-Noire - République du Congo

Suivant acte authentique reçu par le Notaire soussigné, le 23 juillet 2018, enregistré à Pointe-Noire le 27 juillet 2018, folio 144/1, n° 383; il a été constitué une société ayant pour:

**FORME:** Société Coopérative Agricole Simplifiée (SCOOPS)

**OBJET:**

La société a pour objet tant en République du Congo qu'à l'étranger:

- L'agriculture, la pêche et l'élevage;
- La transformation agricole et vente;
- L'importation de tous articles liés à l'activité;

Et généralement, la société pourra exercer ou développer des activités connexes se rapportant à l'activité principale ci-dessus.

**DENOMINATION:** « AKM »SCOOPS

**SIÈGE SOCIAL :** Pointe-Noire, Quartier Tchali, République du Congo  
**DUREE:** 99 ans à compter de son immatriculation au R.C.C.M

**PRESIDENCE:** Monsieur André KIT-SOUKOU est nommé en qualité de Président de la Société Coopérative Agricole Simplifiée pour une durée de Trois (3) ans

**RCCM:** CG/PNR/18 B 287

**DEPOT LEGAL:** Greffe du Tribunal de Commerce de Pointe-Noire, sous le numéro 18 DA 2475

*Fait à Pointe-Noire, le 13 août 2018*

Pour insertion  
Etude de Maître Christèle Elianne  
BOUANGA-GNIANGAISE

1<sup>ère</sup> PME Congolaise de Livraison Express depuis 1992.

**G'BOX SERVICES**  
**Une Nouvelle équipe qui vous offre :**

- + De Dynamisme
- + De Professionnalisme
- + De Réactivité
- + De Sécurité
- + De Satisfaction clients

**NOS METIERS**

- ✓ Livraisons Express Nationales
- ✓ Livraisons Express Internationales
- ✓ Fret Aérien
- ✓ Fret Routier
- ✓ Fret Maritime
- ✓ E-Commerce

**NOTRE FORCE, NOTRE RÉSEAU**

- + De 14 agences dans tout le territoire national

**Service Clients :**  
Direction générale Brazzaville : Centre ville en face de la mairie centrale.  
Agence Pointe noire : Centre ville Rond point kassai en face du Centre Culturel Français.  
Contact: 2017@gxinternational.net • www.gxinternational.net  
(+242) 05 550 10 73 - (+242) 05 301 02 38

Nos Partenaires:

**LA SEMAINE AFRICAINE**

Bihebdomadaire d'information générale, d'action sociale et d'opinion, s'inspirant de la Doctrine Sociale de l'Eglise Catholique  
Siège: Bd. Lyautey (en face du CHU)

Journal édité par la Commission Episcopale des Moyens de Communication Sociale.  
B.P. 2080 - BRAZZAVILLE -

**Président:**  
Mgr Miguel Angel OLAVERRI,  
Evêque de Pointe-Noire  
**Vice-Président**  
Mgr Anatole MILANDOU  
Archevêque de Brazzaville

**Directeur de Publication / Rédacteur en chef:**  
Albert S. MIANZOUKOUTA  
**Rédacteurs en chef adjoints:**

Véran Carrhol YANGA (Secrétaire de rédaction)  
Tel: (242) 06.668.24.72 / 01 116 63 33  
Aristide Ghislain NGOUMA  
(Responsable page internationale)  
Tel: (242) 05 500 77 77/ 06 610 77 77  
Cyr Armel YABBAT NGO  
(Responsable pages nationales)  
Tel : (242) 05 500 77 68 / 06 661 98 43  
**Infographie:**  
Atelier: La Semaine Africaine  
**Service Commercial:**  
**Brazzaville:**  
Tél.: 06.889.98.99 / 05.528.03.94  
**Pointe-Noire:**  
Direction: Tel:05 557.02.03 / 06 985.41.79  
Service commercial: 05 553 16 93 / 06 671 44 05

E-mail: lasemaineafricaine@yahoo.fr  
Site Internet: lasemaineafricaine.net

## Economie

# Congo: le FMI demande encore de gros efforts

**Le programme de la mission technique du Fonds monétaire international (FMI), démarré le 6 novembre 2018, s'est achevé le 14 novembre dernier. La Mission est impressionnée par les progrès réalisés par le Congo, mais estime que Brazzaville a encore de gros efforts à fournir.**

L'objectif de la Mission était de jauger la situation macroéconomique du Congo à base des discussions avec les autorités congolaises. A la lumière de la dernière rencontre de la délégation du FMI avec le Premier ministre Clément Mouamba, Alex Segura-Ubierno, chef de la délégation des experts du FMI, a déclaré: «Des progrès ont été enregistrés au cours des discussions pour un éventuel programme, après avoir identifié les contraintes de la situation économique que connaît le pays actuellement».

Les experts du FMI ont constaté une reprise globale de l'économie dans le secteur pétrolier. Néanmoins elle reste timide, avec un taux de croissance très faible dans le secteur hors pétrole. «Ce secteur se trouve dans des difficultés très profondes», a affirmé Alex Segura-Ubierno. Ce faisant, cette situation a conduit le pays à une forte baisse des recettes hors

experts du FMI ont recommandé l'accélération de la mise en œuvre de certaines réformes. La situation de la dette a été aussi abordée pendant les discussions. Pour le FMI, celle-ci s'améliore. Et pour cause, «l'économie, de façon globale, commence à reprendre grâce au secteur pétrolier». Pour eux, il y a une évolution plus positive, mais la dette publique congo-

résultats. Le moment le plus crucial de la mission a été de mettre à jour le cadrage macroéconomique, c'est-à-dire l'exécution du budget et la situation de croissance. Il a fallu faire cet exercice d'actualisation économique pour mettre le rapport au point. Les experts du FMI ont apporté des conseils au Gouvernement pour avancer rapidement. L'engagement du Premier ministre est un acquis pour accélérer les



La délégation du FMI pendant la concertation

pétrole. Pour leur part, les autorités congolaises ont reconnu qu'il est question de faire beaucoup d'efforts pour mobiliser plus de recettes. «Les réformes sont avancées qui pourraient améliorer la gestion des finances publiques et la gouvernance», ont-elles indiqué. A ce propos, les

laisse reste encore insoutenable. Des négociations doivent se poursuivre avec les créanciers extérieurs pour trouver des solutions. Pour le chef de la délégation, une fois arrivé à Washington, le rapport sera rédigé sur l'état des discussions pour présenter des

réformes dans la gouvernance et dans la bonne gestion des finances publiques. Il est attendu l'opérationnalisation de ce plan d'action, dans l'espoir d'avancer dans les prochaines semaines.

Philippe BANZ

## Parlement

## Le Sénat adopte l'accord-cadre entre le Congo et le Saint-Siège

**Réunis en séance plénière le 12 novembre 2018 sous la présidence de Pierre Ngolo, les sénateurs ont adopté l'accord-cadre entre la République du Congo et le Saint-Siège. Il crée non seulement la norme, mais aussi, et surtout, vient combler le vide juridique et par conséquent met un terme au caractère informel dans les relations entre les deux Etats. C'est le ministre Pierre Mabiala, qui a défendu cet accord-cadre signé à Brazzaville le 3 février 2017.**

Cet instrument définit les principes et les règles qui régissent les relations et les modalités de collaboration entre la République du Congo et le Saint-Siège. Constitué de 18 articles, l'accord vise fondamentalement l'instauration d'un mécanisme de régulation et de suivi des actions de l'Eglise catholique en faveur de la société congolaise.

Dans cet accord, le Congo s'est porté garant de protéger, assister et appuyer l'Eglise catholique dans l'accomplissement de ses missions traditionnelles et ce, dans la mesure de ses capacités financières, notamment dans les domaines cités dans l'accord; assurer conformément

à sa législation, l'inviolabilité des lieux de culte, églises, chapelles, des cimetières et leurs annexes, en particulier les évêchés, les presbytères, les couvents et les archives ecclésiastiques; reconnaître et garantir à l'Eglise catholique le libre exercice de sa mission apostolique, en particulier pour ce qui concerne le culte, la gestion de ses fidèles et l'enseignement, sous toutes ses formes sans oublier les œuvres de bienfaisance et celles d'intérêt commun.

Par ailleurs, il est fait obligation aux autorités judiciaires de faire connaître au préalable et confidentiellement à l'évêque du lieu du domicile d'un clerc ou d'un religieux, les motifs relatifs à



Pierre Ngolo

toute dénonciation, information ou poursuite. En outre, le Congo et le Saint-Siège s'accordent à conclure sur les matières d'intérêt commun, des actes conventionnels spécifiques et connexes au présent accord. Lorsqu'il est constaté d'éventuelles difficultés résultant de l'interprétation ou de l'exécution, l'accord prévoit le règlement par voie diplomatique.

L'accord qui consacre la souveraineté, l'indépendance et l'autonomie de chaque partie, peut faire l'objet d'un amendement,



Pierre Mabiala

d'une révision ou d'une modification sur l'initiative de l'une des parties contractantes. Il indique que lorsque le Saint-Siège modifie ou supprime souverainement la circonscription ecclésiastique, il en informe aussitôt les autorités congolaises compétentes. A noter que cet accord entre en vigueur dès échange des instruments de ratification. Reste aux députés d'en faire autant.

Cyr Armel YABBAT-NGO

## Editorial

## A l'Est, rien de nouveau

**P**as même 24 heures ! Il n'aura pas été nécessaire d'attendre longtemps pour voir si la très belle perspective d'une opposition unie dans les élections allait déboucher sur quelque chose d'original. A peine signé en Suisse, le texte a été dénoncé à Kinshasa. Deux des grands ténors de l'opposition congolaise s'en sont démarqués, et les égos que nous croyions mis de côté, ont repris le dessus. Pour décembre, la République démocratique du Congo fera comme on a toujours fait en Afrique Centrale: rien de nouveau.

Pourtant, à répéter les mêmes schémas de faillite politique, nous nous condamnons à accoucher de processus électoraux dont on peut à l'avance écrire le résultat. Il y aura de la contestation en RD Congo.

Qui que ce soit qui gagnera la présidentielle prochaine, est assuré d'avoir contre lui une classe politique importante. Qui que ce soit qui gagnera assoira son succès sur des bases ethniques: tout le contraire de ce que l'accord de Genève annonçait. Rien que du classique et du déjà-vu! Certes, la nouveauté n'est pas toujours gage de succès. Innover n'est pas la garantie première d'une réponse nationale assurée aux attentes d'une nation. On peut se choisir des nouveaux visages politiques et se retrouver à ramer dans de l'ancien pire. Mais, au moins, le peuple aura eu l'impression que l'on sait écouter ce qu'il demande: de la pluralité et de la diversité dans la prise en compte des problèmes réels d'une nation. Affrontés ensemble, ceux-ci deviennent patrimoine d'ensemble, et leurs solutions aussi. L'expérience avortée d'une opposition qui se met d'accord pour désigner un leader unique à une élection présidentielle est une déception pour l'ensemble de la sous-région. Elle crée une fausse jurisprudence qui nous enfonce dans ce que nous connaissons depuis toujours. Les chamailleries de toujours en période électorale débouchent fatalement sur une opposition laminée et vindicative, et sur des majorités qui donnent l'impression de toujours tricher. L'Afrique Centrale savait toujours faire cela, l'expérience de Genève nous donnait à rêver d'autre chose.

'L'opposition de la République démocratique du Congo n'aura donc pas réussi à s'unir contre le camp du président Joseph Kabila qui, du coup, apparaît comme celui qui a joué le jeu de l'élégance politique. Il s'est écarté et a désigné son candidat quand les opposants historiques s'accrochent et réaffirment qu'ils sont seuls appelés à (savoir) diriger le pays. Que demain nous préserve de cette autre chose que nous savons bien faire aussi en Afrique Centrale: les violences de la contestation et les morts qui accompagnent chaque élection.

Nous regardons l'exemple de la Rd Congo avec admiration; nous nous résignerons à la trouver copie conforme à ce que nous avons toujours vu. Ce n'est pas plus grave qu'autre chose, c'est simplement que rêver éveiller n'a jamais fait du bien à un peuple. Il finit par se réveiller brutalement et trouver plus insupportable la réalité qu'il a toujours côtoyée. Pour cela, il n'y avait pas aller à Genève.

Albert S. MIANZOUKOUTA

Action humanitaire dans le Pool

# Redynamiser les villages sinistrés

Financé par le Gouvernement allemand, le projet «d'assistance rapide aux personnes déplacées et retournées du Pool» a officiellement été lancé à Mabaya, district de Goma Tsé-Tsé, le vendredi 9 novembre 2018, au cours d'une cérémonie patronnée par Christian Aboke, directeur de cabinet de la ministre des affaires sociales, en présence de Klaus Peter Schick, ambassadeur d'Allemagne au Congo, Georges Kilebé, le préfet du Pool, Mgr Miguel Angel Olaverri, président de Caritas Congo, Prosper Diatoulou, sous-préfet du district de Goma tsé-tsé.

L'objectif du projet est de contribuer à la redynamisation de la vie dans les villages touchés par la crise humanitaire. Dans son mot, Prosper Diatoulou, sous-préfet de Goma tsé-tsé, a indiqué que depuis la signature des accords de cessez-le-feu et de cessation des hostilités entre le pouvoir et les représentants du pasteur Ntumi, le 23 décembre 2017, près de 33% de la population «courageuse» a déjà regagné le district. «Elle confrontée à d'énormes difficultés d'ordre social, pour se

tation scolaire des enfants de moins de 12 ans dans les villages Mabaya et Siassia par la réhabilitation de 2 bâtiments scolaires; soutenir la relance des activités génératrices de revenus par l'appui à 200 ménages retournés et travaillant dans les domaines de l'élevage et du maraichage, etc. Parmi les bénéficiaires ciblés par le projet, outre les enfants de moins de 12 ans (en âge de scolarisation) des villages Mabaya et Siassia, figurent 100 maraichers des districts de Kinkala et Goma tsé-tsé



Klaus Peter Schick

Pool», rappelé Alain Moukouri. Il a par ailleurs relevé que toutes les interventions programmées par ce projet cibleront deux cents (200) ménages de l'ensemble des populations des districts de Kinkala et Goma tsé-tsé. «Il mettra un accent particulier sur les aspects liés au genre et permettra la revitalisation des milieux de vie dans les localités concernées. Pour ce faire deux composants sont mises en place pour l'exécution de la subvention à savoir : la composante réhabilitation des infrastructures scolaires et celle d'appui à la relance des activités génératrices de revenus.» Mgr Miguel Angel Olaverri, président de Caritas Congo, a, quant à lui, parlé de la mission de Caritas et les enjeux de ses interventions en temps de crise. Il s'est appesanti sur le Pool. «La Caritas, la charité est l'amour du prochain en acte, elle est liée à la pratique de la justice. Elle sera toujours nécessaire, même dans la société la plus juste. Il n'y a aucun ordre juste de l'Etat qui puisse rendre superflu le service de l'amour», a-t-il dit.

Tout en remerciant l'ambassadeur de la République Fédérale d'Allemagne, pour son geste humanitaire, Mgr Miguel Angel Olaverri a saisi cette opportunité pour demander à d'autres partenaires techniques de participer à cette action avec générosité et de

stimuler les populations par d'autres initiatives similaires de façon que l'intégration des populations dans les différentes localités se réalise dans la dignité, la justice et le respect des habitants du département du Pool.

Prenant la parole, le diplomate allemand a parlé de sa motivation à parvenir à cette subvention. «Depuis le début de l'année, le Gouvernement de la République et les organisations des Nations Unies ont élaboré ensemble un plan humanitaire et un plan DDR pour venir en aide à la population et donner une perspective autre que le combat aux ex-combattants. Ces deux plans sont très élaborés et demandent un financement important, difficile à trouver dans l'immédiat. Pourtant, il y a urgence. C'est pour cela j'ai demandé à mon Gouvernement un financement rapide avant même que nous réfléchissons dans quelle mesure et dans quel délai nous pouvons contribuer aux deux grands plans pour le Pool. Une fois le financement assuré, je me suis tourné vers Caritas, parce que je savais que Caritas était déjà engagé dans le Pool et qu'ils ont des projets élaborés qui n'attendent que le financement pour les débiter», a-t-il expliqué.

Pascal AZAD DOKO



Photo de famille après la remise du don

refaire», a dit l'orateur. Pour lui, le lancement de ce projet est un grand soulagement pour la population qui n'attendait que ce genre d'initiatives. Présentant succinctement les objectifs et activités du projet, Alain Moukouri, secrétaire général de Caritas Congo, a précisé les objectifs du projet. Il s'agit, entre autres, de contribuer à la redynamisation de la vie dans les villages concernés; augmenter la fréquen-

et 100 ménages dans l'élevage des poules locales des districts de Kinkala et Goma tsé-tsé. Le budget de la subvention du projet est de 45.666.000 F.CFA. «Cette subvention de l'ambassade de la République Fédérale d'Allemagne, cadre avec les objectifs du plan de réponse humanitaire (PRH 2018) du Gouvernement de la République, dans le cadre des assistance aux déplacés du

Commémoration du centenaire de l'Armistice du 11 novembre

## Le souvenir de la 1<sup>ère</sup> Guerre mondiale ravivé à Brazzaville

Le cimetière du centre-ville de Brazzaville a connu une ambiance inhabituelle le dimanche 11 novembre 2018. Une cérémonie officielle y a été organisée dans le cadre de la commémoration du centenaire de l'Armistice du 11 novembre 1918 marquant la fin de la première Guerre mondiale (1914-1918). Un conflit aux conséquences désastreuses et auquel les Africains ont pris une part active.



Dépôt de gerbes de fleurs

L'événement a donné lieu au dépôt de gerbes de fleurs au pied du monument aux morts, par le Premier ministre Clément Mouamba, les ambassadeurs de France, Bertrand Cochery, d'Allemagne, Klaus Peter Schick, et un membre de l'Office national des anciens combattants. En présence des présidents des deux chambres du Parlement, Pierre Ngolo et Isidore Mvouba, des ministres de l'intérieur; de la culture, des membres du commandement militaire, du corps diplomatique et d'autres personnalités.

Un hommage a été rendu aux combattants du monde libre, en mémoire des hommes ayant, par centaines, consentis aux sacrifices qui leur avaient été demandés il y a cent ans lors de l'entrée en guerre des Etats. Dans le mot qu'il a prononcé, l'ambassadeur de France Bertrand Cochery a salué la mémoire de tous ceux qui ont défendu la France hier, et qui la défendent aujourd'hui jusqu'au sacrifice de leur vie. Il a, par la même occasion, appelé le reste du monde à une plus grande vigilance et à se souvenir de l'hécatombe de la Grande Guerre: «Nous sommes dignes du sacrifice de celles, de ceux qui aujourd'hui font que nous nous tenons là, unis en peuples libres», a-t-il déclaré.

Les lettres des soldats envoyés pendant le conflit ainsi qu'un texte d'un poilu ont été lus par deux collégiennes congolaises. A cela, il faut ajouter la décoration au nom de la France de quatre anciens combattants congolais par l'attaché de défense de France au Congo, le colonel Christian Piot, à la médaille de la Croix du combattant et de la reconnaissance de la nation.

Alain-Patrick MASSAMBA

## Journée mondiale du diabète

### Le rôle de la famille dans la prévention de la maladie

La communauté internationale a célébré, jeudi 14 novembre 2013, la 23<sup>e</sup> Journée mondiale du diabète, sous le thème: «La famille et le diabète». A Brazzaville, cette commémoration a donné lieu à une conférence-débat à l'auditorium du CHU sur la place de la famille et des aidants dans la gestion du diabète. Elle a été organisée par l'association «Diabaction» Congo, en partenariat avec la Fédération internationale du diabète. C'était en présence de Dieudonné Mouyokani, directeur général du CHU.

La conférence-débat a réuni les personnes impliquées dans la lutte contre cette maladie qui constitue une véritable pandémie. En effet, 425 millions d'adultes sont atteints de diabète. Si rien n'est fait, 522 millions en seront d'ici 2030 et plus d'un million d'enfants et adolescents vivent le diabète qui a causé le décès de 4 millions de personnes en 2017.

La célébration de la journée mondiale du diabète consiste à apporter à toutes les personnes malades, un message d'espoir d'être entendu, d'être accompagné et de se projeter dans l'avenir. Car, le slogan «le diabète concerne chaque famille» qui accompagne la journée, s'inscrit parfaitement dans la stratégie de lutte contre les maladies non transmissibles dont le diabète qui est une maladie chronique qui se caractérise par une augmentation du taux de sucre dans le sang.

Pour cette commémoration, la sensibilisation a porté sur l'impact du diabète sur la famille, le rôle de la famille dans le dépistage précoce, la prévention et les soins de diabète.

Dans son allocution, Jérémie Mouyokani a fait remarquer que le diabète est l'une de ces maladies des civilisations actuelles pour lesquelles la prise en charge ne peut être faite non seulement en dehors des hôpitaux mais également au sein et avec le soutien de la famille. «C'est une paire qui est absolument indissociable; mais comment voulez-vous qu'on arrive à ce que cette paire soit indissociable, sans un excellent dispositif de sensibilisation, de communication, qui vise à mobiliser les uns et les autres, à impliquer chacun ayant sa part de responsabilité», a-t-il déclaré.

Pour lui, il faut désormais considérer le diabète comme l'affaire de tous, dans la mesure où elle implique toutes les parties prenantes pour stopper les ravages de ce tueur silencieux.

KAUD

## Parlement

### L'administration et l'organisation du travail parlementaire au cœur d'un séminaire de formation

A la demande du Parlement congolais, l'Assemblée parlementaire de la Francophonie (APF) organise à Brazzaville, du 12 au 17 novembre 2018, un séminaire de formation sur l'administration et l'organisation du travail parlementaire. Des fonctionnaires parlementaires des deux Congo, en partenariat avec l'Association des secrétaires généraux des Parlements francophones (ASGPF), y prennent part. C'est Julien Ebola, premier secrétaire du Sénat qui a ouvert les travaux, en présence de Philippe Pejo, conseiller à l'APF.

Cette formation s'inscrit dans le cadre du renforcement de la synergie entre l'APF et les opérateurs de

la francophonie, objectif cher à la secrétaire générale de la francophonie et rappelé lors des sommets de la Francophonie.

Pour Philippe Pejo, ce type de formation apparaît particulièrement nécessaire à l'Assemblée parlementaire de la Francophonie dans la mesure où elle permet de confronter les expériences acquises, de renforcer les connaissances, de comparer les systèmes institutionnels et les modes de fonctionnement des assemblées.

Selon lui, ce qui fait la richesse et l'originalité de ces rencontres, c'est le fait que tous les participants n'ont toujours pas la même expérience professionnelle et le même vécu institutionnel. «Vous serez les am-

bassadeurs de cette formation au sein de vos Parlements», a-t-il affirmé.

A vrai dire, cette formation est en quelque sorte le prolongement et l'approfondissement de l'APF. «Elle permet en effet de mettre en exergue le rôle de l'APF en tant que promoteur de la démocratie, de l'Etat de droit et des droits de l'homme. C'est en particulier sur la base de ces principes fondamentaux que s'organisent les débats et les échanges au sein de notre Assemblée. Ce sont aussi ces principes qui guident nos actions de coopération et tout ce que nous entreprenons pour renforcer la solidarité au sein de la communauté parlementaire francophone: contribuer au développement et à la connais-

sance réciproque des cultures et des civilisations des peuples francophones», a-t-il indiqué.

Ouvrant les travaux, Julien Ebola a fait comprendre que la question de la formation est au centre des préoccupations des Parlements. En effet, «aucune institution au monde ne peut prétendre assurer son développement et son épanouissement s'il ne place pas la question du renforcement des capacités et ses cadres dans ses principales priorités».

Il a estimé que le thème de cette formation devrait contribuer à améliorer l'efficacité des cadres qui assistent les parlementaires dans l'exécution de leurs tâches quotidiennes.

KAUD

Honoré Sayi, président du groupe parlementaire UPADS

# «Il y a une forme de vie factice qui fait croire que le pays marche»

**Le président du groupe parlementaire de l'UPADS, Honoré Sayi, est l'un des députés qui disent ce qu'ils pensent sans langue de bois, ni démagogie. Son franc-parler et son sens de l'humour qui le caractérisent ne le font pas oublier son amour pour sa patrie. Dans l'interview qu'il a bien voulu nous accorder, il parle du livre de Dominique Kounkou, de son groupe parlementaire et du pays qui, selon lui, est en arrêt. «Il faut nécessairement que les hommes courageux se rassemblent pour construire ce pays et aller de l'avant», a-t-il dit.**



Honoré Sayi

**\*\*Un livre sur le génocide des Laris au Congo vient de paraître, quels sentiments suscite-t-il en vous?**

\*Je n'ai même pas encore lu ce livre. Il s'agit notamment d'une actualité qui, de plus en plus, défraie la chronique. Mais le concept Génocide dans l'histoire politique du Congo n'est pas récent. Il y en a qui se sont délectés à l'époque en traitant les autres de génocidaires. Ça n'a pas donné lieu à des grands meetings ou des meetings en salle. Pourquoi s'indigner lorsqu'on vous accable des concepts qui vous sont familiers et constants? Je crois que nous devons apprendre dans ce pays à ne pas être par écluse un moment bon, un autre mauvais. Si l'on pensait que c'était un mot simple qu'on pouvait accoler aux autres, pourquoi s'agiter aujourd'hui? Je crois que dans cette affaire, il faut éviter de faire aux autres ce que vous craignez qu'on fasse contre vous. Si j'avais lu cet ouvrage, je pouvais faire de commentaires. Mais toujours est-il que pour la marche de la nation, il faut être lucide peut-être pas condamner ceux qui ont été les premiers à prononcer le mot de génocide.

**\*\*Que dites-vous alors à ceux qui font des déclarations ou organisent des meetings pour critiquer et condamner cet ouvrage et son auteur?**

\*Encore qu'eux ont eu l'amabilité de le lire. Il fallait laisser que tout le monde puisse le lire et le pénétrer pour comprendre si réellement il y a eu génocide ou pas, ce sur quoi celui qui a écrit son ouvrage fonde son argumentation. Sur la base de rien, on fait tenir des meetings, et ceux qui viennent applaudir ou condamner n'ont peut-être même pas lu le livre en question. Quels sont les termes réels utilisés par ce monsieur ou les indices retenus pour parler de génocide des Laris? Vous voyez bien! Je ne peux pas avoir une appréciation du livre; je ne l'ai jamais vu, encore que s'il tombe dans mes mains je le lirai et en ce moment, je vous apporterai la réponse idoïne.

**\*\*Que peuvent attendre vos militants après la session inaugurale du conseil des partis de l'opposition politique congolaise?**

\*Il s'agit d'un regroupement des forces politiques à l'opposition. Ce que nous avons fait, c'est pour harmoniser nos points de vue à partir d'une certaine plateforme. Etre dans l'opposition, c'est d'abord avoir une existence constitutionnelle. L'idée simplement d'accepter que nous allons vers la démocratie, que nous voulons mettre en place des institutions démocratiques supposera qu'il y ait une majorité et une opposition. L'opposition dont on appelle, c'est l'opposition politique, c'est-à-dire celle qui table beaucoup plus sur l'alternance à partir du mode d'accession au pouvoir régulièrement reconnu par les votes. C'est ceux qui pensent qu'en améliorant le système électoral, le recensement, la circonscription des circonscriptions électorales, nous pouvons accéder au pouvoir au moyen d'un programme politique contraire à celui exercé par ceux qui sont au pouvoir. C'est de cette opposition qu'il s'agit. Et non, d'une opposition qui, chaque fois se met dans la rue ou au moyen des déclarations, laisse entendre sa position, non! Nous n'avons pas d'autres moyens que d'utiliser les voies républicaines. C'est de ça qu'il est question, pas des gens qui peuvent peut-être penser qu'ils accèderaient au moyen d'un putsch ou de toute autre forme d'accession non démocratique. Nous sommes dans les institutions de la République; nous pensons que la transformation de la République doit se faire de l'intérieur et non pas de l'extérieur.

**\*\*Quelle lecture faites-vous de la vie politique nationale?**

\*Elle n'est pas du tout bonne. Vous avez suivi le patron de l'Opposition politique parler d'un pays qui a une certaine époque était le cheval blanc, devenir un mouton noir. Tout n'est pas bon, vous le savez. Il s'agit simplement que ceux qui sont au pouvoir prennent la mesure de ce que les autres disent. S'il y a quelque chose de mauvais en démocratie, c'est finalement la surdité de ceux qui ont la majorité. Ils peuvent écouter, entendre et ne pas tenir compte de ce que les autres disent. C'est ça le danger de la démocratie. Si le Gouvernement pense qu'il a

sa majorité et qu'il a tout pour ne pas s'occuper des plaintes de ceux qui sont, ne serait-ce que minoritaires, on fausse le jeu. Dans tous les cas, le peuple congolais est en train de souffrir. Nous sommes aujourd'hui au 15, les fonctionnaires ne sont pas payés. Encore que, je crois que beaucoup de gens le savent, les députés et certainement les membres du Gouvernement eux-mêmes sont à environ 9 mois d'arriérés. Donc, il y a une forme de vie factice qui fait croire que le pays marche. Vous savez bien tous les attermoïements que nous avons aujourd'hui avec le FMI. Rien ne marche, le pays est en arrêt. Il faut nécessairement que les hommes courageux se rassemblent pour construire ce pays et aller de l'avant.

**\*\*Comment se porte le groupe parlementaire UPADS à l'Assemblée nationale?**

\*J'en suis le président. Le groupe se porte très bien. Vous avez certainement là la latitude de nous apprécier à la prochaine sortie ou la qualité des interventions que nous ferons au cours du débat budgétaire. Nous nous portons bien.

**\*\*Comment comptez-vous fédérer les autres députés des partis membres de l'opposition politique congolaise?**

\*Il ne s'agit pas d'imposer. Chaque fois que vous imposez, ça ne marche pas. Il faudrait bien que les gens soient conquis de cœur pour qu'ils se livrent de corps. Le groupe parlementaire UPADS et tout ce que l'on raconte au sujet du discret que l'on veut faire porter sur ce groupe peut ou ne pas avoir des émules. Toujours est-il que ceux qui croient que la voie de la raison se trouve du côté de ceux qui font l'opposition constructive, qui ne font pas de l'obstruction pour rien, qui travaillent pour l'intérêt de la République quand ils l'auront compris qu'ils viennent, la porte leur est grandement ouverte. Qu'ils viennent pour construire le pays. C'est ça l'option que nous avons arrêtée. Nous, à l'UPADS, on ne fait pas de l'opposition des barricades; nous voulons

construire ce pays essentiellement parce que le président Lissouba nous avait enseigné le nationalisme pérenne au profit de ce pays. Ce ne sont pas les gouvernants qui font un pays, c'est tout le peuple. Le groupe parlementaire de l'opposition dont j'assume aujourd'hui la présidence est prêt à marcher dans le sens de la construction du pays. Il s'agit de mettre le Congo en opposition aux autres pays pour montrer de quel génie le Congo est fait. Si c'est faire des petites choses avec des petites bassesses d'esprit, cela n'est pas du ressort du groupe parlementaire que j'anime en ce moment.

**\*\*Quelles sont vos relations actuelles avec vos mandants?**

\*Je ne peux pas apprécier mes relations avec mes mandants. Simplement parce que depuis un certain moment, nous n'allons pas vers eux. Et pour cause? faute de ce qu'il faut pour faire des descentes parlementaires. Nous avons fait toutes les démarches, nous avons exprimé tous nos désarrois au Gouvernement qui ne paie pas les descentes parlementaires, trois au total. Certainement que les populations se mettent à croire que c'est expressément qu'on ne vient pas vers elles. Mais, on ne va pas non plus repartir vers la population pour lui servir de la parole et certainement de l'eau. Il faut repartir tenir ses engagements. Et quand un chef arrive il faut qu'elle se sente en mesure de la recevoir et que le chef soit aussi à l'aise de faire face à ses mandants. Je crois qu'il y a de moins en moins de quoi aller vers son peuple. Est-il que dans les petites descentes qui ne sont plus les descentes parlementaires, mais des rencontres citoyennes, on essaie de se débrouiller et faire comprendre à la population pourquoi ce qu'on a été promis à un certain moment connaît de retard.

**\*\*Etes-vous confiant pour l'avenir?**

\*Si j'étais pessimiste, je me serais pendu. On arriverait peut-être à ce que Albert Camus dit dans le mythe déceffif: Si la vie ne sert à rien, on se pendrait tous. Donc, il s'agit chaque fois d'assumer une tâche, quoi qu'elle soit difficile, quoi que l'on revienne à la tâche, il faut assumer cela dans le sens de la dignité et rester serein. Porter l'espoir en soi qu'un jour les choses changeront, pas forcément du côté de l'Etat. Mais soi-même, peut travailler à faire changer les choses et c'est dans ce sens que j'œuvre personnellement.

**Propos recueillis par Cyr Armel**

## Coup d'oeil en biais

### Un présumé voleur tabassé et livré à la police à Mfilou-Ngamaba

Un jeune homme, tabassé et blessé, était livré mardi 13 novembre 2018, vers 20 h, au commissariat de police de Mfilou-Ngamaba, en face du siège de l'arrondissement. Il ferait partie d'un groupe de voleurs de câbles électriques surpris cette nuit-là au quartier Télévision. Les présumés malfrats étaient en train d'attendre, semble-t-il, l'heure pour opérer quand de jeunes gens qui leur avaient tendu un guet-apens leur ont donné la chasse. Le moins chanceux dans sa fuite a pris une direction qui l'a mis en face de deux gaillards. Ses poursuivants l'ont rattrapé. On peut deviner la suite. Il a saigné abondamment à la tête, et c'est dans cet état qu'on l'a amené au commissariat où il s'est offert inconsciemment en spectacle aux passants et badauds, pendant une demi-heure, avant qu'un taxi ne le conduise à l'hôpital de l'Amitié Congo-Chine.

### Passage du bulldozer au quartier 49 Ngambio, à Brazzaville

Les automobilistes ont constaté que le mur construit par les Témoins de Jéhovah dans la rue Kiyindou-Nzoumba, au quartier 49 Ngambio, a disparu. Un bulldozer envoyé par le ministre Pierre Mabila est impitoyablement passé par-là mardi 13 novembre 2018, ouvrant du coup la route à la circulation piétonne et automobile, à la grande joie des habitants du quartier et des automobilistes, vingt ans après l'érection de ce mur. L'opération de démolition s'est passée en présence du ministre des Affaires foncières dans le style qui le caractérise. De quel côté se tournera ce bulldozer prochainement?

### Sept maisons en planches réduites en cendre, à Ouessou

Dans la nuit du mardi 13 au mercredi 14 novembre 2018, les habitants de la Cité ouvrière de Ngombé ont regardé, impuissants, sept maisons en planches disparaître dans les flammes. Alertés par un voisin, les occupants de ces maisons aux toits en paille s'étaient réveillés en sursaut et ont réussi de justesse à se mettre l'abri. Le feu est parti certainement de la chambre de l'une des maisons, et les flammes ont atteint les autres taudis. Toutes ont été transformées en charbon. Ce sont, au total, quinze familles qui se retrouvent sans abris. Un SOS a été lancé pour qu'on vienne à leur secours. On se perd en conjectures sur l'origine du feu.

### CHU de Brazzaville: les jardins à l'état sauvage

On ne sait pas ce qu'on pense les responsables du Centre hospitalier et universitaire (CHU) de Brazzaville. Les jardins de cet établissement sanitaire présentent un aspect d'abandon. Les travaux d'entretien ne se font plus depuis quelque temps. Le gazon, les plantes ornementales et les fleurs ne sont plus tondus au rythme normal. On y trouve des hautes herbes sauvages et touffues. Un malade mental a fini par s'installer au jardin en face de l'arrêt de bus. Il y passe ses nuits, fait sa vaisselle, sa cuisine, etc.

### Electricité: Impfondo dans le noir depuis deux mois

Comme d'autres villes du pays, Impfondo, le chef-lieu du département septentrional de la Likouala, est dans le noir. Cela dure deux mois déjà. Place à la débrouillardise. Les clients de l'Energie électrique du Congo doivent se débrouiller pour essayer de s'en sortir, mais nombreux ont arrêté leurs activités. La nuit, la bougie et la lampe-tempête remplacent l'ampoule électrique. Pourquoi s'en étonner? Deux générateurs sont en panne, mais leur réparation tarde.

### Ivres, ils se sont offerts en spectacle au rond-point La Frontière

Que se passe-t-il quand des ivrognes s'accablent réciproquement d'injures? Ils font spontanément foule autour d'eux. C'est cette exhibition que deux hommes en état d'ébriété ont offert aux habitués du rond-point La Frontière, vers le marché des pillards en allant vers les rails, vendredi en début de soirée. Ils s'exprimaient dans un lingala impeccable avant de plonger dans un dialecte incompris du quartier. Un militaire qui passait par-là, leur a exigé de déguerpir avant qu'il n'alerte les policiers du commissariat situé non loin de là. On a appris que les deux hommes se battaient, en réalité, pour une Eve que chacun voulait conquérir.

### Que sont devenus les complices présumés du détournement au CHU de 700 millions de francs CFA?

On ne parle pas souvent d'eux. Et pourtant, ils sont quatre cadres de l'Etat incarcérés à la Direction générale de la surveillance du territoire (DGST) dans une affaire inhérente à la passation du marché de peinture au Centre hospitalier et universitaire (CHU) de Brazzaville, et déferés à la Maison d'arrêt centrale de Brazzaville en attendant leur procès. Il s'agit d'un ancien directeur général du CHU-B, du PDG de la Congolaise de peinture, du directeur général du contrôle des marchés publics et du représentant du Trésor public au CHU-B. Mais, il paraît que les 700 millions supposés détournés n'ont pas encore été versés à l'opérateur ayant gagné le marché. De sources judiciaires, le procès est imminent.

«Le Développement est le nouveau nom de la paix» (Pape Paul VI)

**Infrastructures**

**Mettre en œuvre le pont route-rail entre Brazzaville et Kinshasa**

Un forum pour les investissements a été tenu du 7 au 9 novembre dernier, en Afrique du Sud à Johannesburg, organisé par la Banque africaine de développement. Il avait pour objectifs de mobiliser le plus d'investissements possible dans des projets permettant de développer le continent africain. Pendant ce forum, Jean Jacques Bouya ministre de l'Aménagement du territoire et des grands travaux et Olga Ingrid Ebouka Babakas chargé du Plan et de l'intégration régionale, au nom du Gouvernement congolais, ont signé l'accord cadre avec le ministre d'Etat de la RD Congo Modeste Bahati Lukwebo, en charge du Plan, pour la mise en œuvre du pont route-rail entre Brazzaville et Kinshasa.

Le nouveau projet devrait permettre de relier les deux capitales les plus proches du monde (Kinshasa et Brazzaville). Le pont route-rail devrait enjamber le fleuve Congo (séparant les deux villes) sur environ 1 575 mètres.

Le projet devrait aussi inclure la construction d'un pont à péage, d'une voie ferrée, d'une route et d'un trottoir. Une fois achevé, il facilitera le développement de zones économiques spéciales, de part et d'autre du nouveau pont, et stimulera les échanges humains et économiques entre les deux pays. Il devrait également permettre de réduire les risques et coûts liés aux seuls moyens de transport disponibles actuellement pour passer d'une capitale à l'autre (bateaux, avions).



Modeste Bahati Lukwebo et Jean Jacques Bouya

«Comme chacun peut s'en convaincre, il s'agit d'un projet intégrateur à effets déclencheurs qui apportera la plus-value à nos deux pays. En effet, relier les deux capitales les plus proches du monde permettra non seulement de faciliter le commerce de part et d'autre ce qui serait un plus pour nos deux économies car il faciliterait l'échange de marchandises, mais aussi de rapprocher Kinshasa du port en eau profonde de Pointe-Noire», a indiqué Jean Jacques Bouya.



Pendant la signature

«S'engager dans un tel projet concrétise la volonté de sortir de la crise économique et financière en continuant d'investir dans les infrastructures, tout en limitant l'impact des investissements sur les finances publiques», a poursuivi le ministre Bouya.

A noter que, sous la conduite de la Communauté économique des Etats de l'Afrique centrale (CEEAC), le projet pont route-rail est financé en grande partie par la Banque Africaine de Développement (BAD) ainsi que les deux pays qui ont d'ailleurs opté pour une gestion de type partenariat public privé pour ce pont route-rail y compris les postes de contrôle frontalier.

Aybienevie N'KOUKA-KOUISSA

**Qui me répondra ?**

Les retraités de la caisse de retraite des fonctionnaires (CFR) demandent aux autorités de payer régulièrement leurs pensions. Pourquoi le Gouvernement ne reste-t-il pas attentif aux cris de leur cœur?

Alphonse Tanawa (Bifouiti, Brazzaville)

**Sécurité alimentaire**

**Relever les défis du développement agricole**

**Docteur ingénieur, Alphonse Emekandoko, expert en sciences alimentaires (PhD), technologue du froid et chercheur en sécurité alimentaire, dans une interview dit comment le Congolais peut garantir sa sécurité en alimentation.**

*\*Comment peut-on assurer la sécurité alimentaire au Congo, quand on sait que le pays importe chaque année pour une centaine de milliards de francs CFA de produits alimentaires ?*

\*\*La forte dépendance des produits alimentaires importés montre clairement que la sécurité alimentaire, malgré le fait qu'elle a toujours fait partie des grandes préoccupations du pays, n'est pas assurée. Pour se projeter dans la sécurité alimentaire dont les principaux objectifs sont de couvrir l'essentiel des besoins, de limiter les importations de masse et d'exporter des produits agricoles au profit de l'économie, il faut valoriser le secteur agricole. Les principaux moteurs du développement agricole sont l'Etat et les producteurs.

Pour s'engager réellement dans la mise en valeur des richesses agricoles potentielles que possède un pays, il doit étudier les bons mécanismes ou les bonnes façons d'exporter les opérateurs économiques congolais à investir dans le secteur agropastoral et de la pêche, et de tout faire par la suite pour devenir de vrais opérateurs économiques comme au Nigéria, au Cameroun et en Côte-d'Ivoire. En somme, l'Etat doit s'inspirer des expériences de ces pays. Ainsi, le Congo a tout intérêt à mettre les moyens nécessaires dans son agriculture.

Quant aux producteurs, ils doivent s'organiser en coopératives de production tout comme en groupements spécialisés de produits agricoles. Spécifiquement pour cette deuxième forme, c'est le cas par exemple des produits dont l'augmentation de la production pourra progressivement réduire leur importation. Ça pourra être le cas des pommes de terre dans le département des Plateaux, les oignons du grand bassin de production de Mabombo (département de la Bouenza), le riz dans la région de la Cuvette-Ouest précisément à Ewo ainsi que dans la Lékoumou à Mossendjo, le haricot dans le département de la Bouenza, les carpes de la Léfini dans le département du Pool. Nous avons aussi la crevette d'eau douce de Makabana, l'élevage bovin dans le Niari et la Bouenza, etc...

En vue d'un bon rendement, il faut nécessairement un personnel qualifié et hautement qualifié. Ainsi les membres de groupements doivent être des agriculteurs, des machinistes, des ingénieurs et agro-commerciaux.

En vue de parvenir le plus tôt possible à la sécurité alimentaire et nutritionnelle au Congo Brazzaville, en plus du programme d'actions prioritaires 2016-2019 tout comme le Projet d'appui à l'agriculture commerciale (PDAC) 2017-2022, d'autres projets ou initiatives importants en termes de retombées attendues devront être soit encouragées, soit repensées, créées ou réhabili-

tées ainsi que des activités maraîchères. En ce qui concerne les initiatives à encourager il y a l'appel au «retour à la terre» du président Denis Sassou Nguesso. Il y a nécessité à réhabiliter ou à créer des Centres de recherche appropriés dans les domaines des productions animales et de la santé animale et aussi à créer les unités industrielles de production d'aliments de bétails. A cet effet, pour le secteur de la pisciculture et l'aquaculture, l'Etat congolais doit produire des alevins en station (cas par exemple de la station piscicole de Djoumoua) et créer des élevages piscicoles à coût réduit, comme les élevages en cage et en enclos. Quant aux activités des maraîchers, les deux actions importantes et essentielles qui doivent être engagées par l'Etat sont: la création sur leurs différents sites d'une unité de production de fumier et la création sur leurs différents sites d'un système d'irrigation en eau potable.

*\*Est-ce que les grandes quantités des produits alimentaires importés peuvent quand-même garantir la sécurité alimentaire ?*

\*\*Il importe de savoir tout sur ces produits et aussi de ce qui peut expliquer leur importante quantité sur le marché. En effet, il s'agit surtout des productions à grande échelle. C'est le cas de l'élevage en batterie des poules ou des porcs. On n'a pas la maîtrise de la chaîne de production de ceux-ci, notamment de la traçabilité de leur origine. Lorsqu'ils arrivent ici, on ne dispose pas de structures techniques appropriées de contrôle et d'analyse de la qualité des produits alimentaires. C'est le cas par exemple des aliments traités au formol ou contenant des produits chimiques. Ces produits coûtent moins cher sur le marché et concurrencent ce fait les produits locaux plus chers. Ce qui a occasionné le désintéressement de certains producteurs locaux à l'agriculture et à l'élevage. Notre faible pouvoir d'achat fait que nous les privilégions au détriment des produits locaux dont nous avons la connaissance de la sûreté de la qualité de production. Cela peut aussi expliquer la faiblesse de production. Au regard de ce qui précède, je peux affirmer que les grandes quantités d'importation de produits agricoles mettent en otage l'agriculture.

*\*Comment réguler les produits alimentaires importés ?*

\*\*Il y a deux modalités de régulation. L'une, c'est la régulation à travers l'augmentation de la production. Le cas du marché congolais des œufs de poule en est la parfaite illustration. En effet, l'augmentation locale de la production des œufs a réduit significativement les importations des œufs. L'autre approche de régulation est la suivante: en vue d'évi-



Alphonse Emekandoko

ter la dépendance alimentaire pour certaines spéculations ou produits que les pays peuvent produire localement, il n'est pas inutile d'évoquer la stratégie adoptée par certains pays dans pareille circonstance. En effet, en dépit des importations, ils n'ont cessé de produire avec des pertes qui ont été compensées par des subventions aux producteurs. Ainsi, il importe donc aux Etats qui connaissent ce genre de problèmes d'en étudier les stratégies appropriées pour réduire significativement les importations de certains produits dont ils peuvent produire localement.

*\*Beaucoup de ménages n'ont plus droit à trois repas par jour, mais se limitent à un seul. Comment renverser la tendance ?*

\*\*De manière globale, les postes de dépenses les plus élevés pour la grande majorité des ménages sont l'alimentation, la santé, l'éducation, le logement, le transport et l'énergie. Ces dépenses sont en fonction du pouvoir d'achat suffisant. Les statistiques traduisent bien la situation difficile de conjoncture de crise financière que connaît le pays à l'heure actuelle. L'amélioration de l'offre de la production des produits alimentaires ainsi que l'amélioration et la préservation du pouvoir d'achat seront de beaucoup pour renverser la tendance.

*\*De nombreux projets dans le secteur agricole voient le jour, malheureusement l'agriculture n'est toujours pas impulsée pour assurer la sécurité alimentaire !*

\*\*La forte dépendance des importations des produits alimentaires montre clairement que ce constat est bien réel. C'est en tenant compte du fait que l'agriculture constitue un «souci partagé», d'autant plus qu'il interpelle toute la conscience aussi bien collective qu'individuelle, que j'ai eu à mener une étude sérieuse et objective sur le développement agricole en République du Congo. En effet, en ma qualité de chercheur en sécurité alimentaire, je me suis senti pleinement interpellé du fait que le pays continue d'importer à coût de milliards des aliments de l'étranger alors qu'il dispose des potentialités en sol et en milieu aquatique. Le but visé était de concevoir, d'élaborer un programme agricole d'actions cohérentes et réalistes. Pour cela, il fallait envisager sérieusement les causes des échecs de la plupart des projets agricoles qui ont été mis en œuvre.

*\*Comment peut-on s'y prendre pour assurer la sécurité alimentaire aux Congolais ?*

\*\*Tout projet agricole doit réunir les préalables déterminant la réussite de celui-ci et avoir une modalité de financement. C'est lui qui joue un rôle prépondérant dans la réussite d'un projet agricole. A propos, le président Léopold Sédard Senghor avait affirmé: «On pourra fixer des objectifs clairs et précis, se donner les moyens de les réaliser, avoir à sa portée des cadres techniquement valables pour les mettre en œuvre et aboutir cependant à un échec lamentable. Là se trouve le véritable drame (...) moins que de cadres et de moyens financiers, nous manquons de tension morale».

Quant aux modalités de financement, en vue de l'atteinte de bons résultats et afin d'éviter que les financements engagés dans les projets agropastoraux tout comme de la pêche ne subissent un détournement de chapitre, le financement des projets devra s'assurer de la fiabilité du projet du promoteur et de le financer progressivement, par étape en tenant compte des résultats des contrôles, suivis et évaluations des activités réalisées au fur et à mesure.

*\*Avec les délestages à répétitions, comment se fera la conservation des aliments ?*

\*\*La conservation des aliments ne posera pas de problèmes chez les commerçants importateurs grossistes qui disposent de générateurs électriques pour leurs grandes chambres froides. Par contre, il en posera aux détaillants dont le grand nombre ont des chambres froides qui sont des containers dont l'étanchéité n'est pas bonne, ce qui ne permet pas de faire respecter la norme internationale recommandée de -18°C pour le maintien de la qualité de produits alimentaires congelés. Il y a aussi les oscillations de températures pendant le chargement et le transfert des aliments congelés ainsi que les fluctuations fréquentes du fait des délestages répétés et fréquents dans les lieux de conservation, ils auront comme conséquences logiques la diminution de la qualité et une augmentation des risques microbiens. Pour bien conserver les aliments les ménages devront tenir compte de la qualité du produit à maintenir au froid et de surtout s'assurer de la fiabilité du congélateur. Les consommateurs devront être regardants lors de l'achat des produits laitiers tels que les yaourts. Il incombe aussi aux autorités compétentes en charge du contrôle de la qualité des aliments congelés mis sur le marché de veiller à leur qualité qui peut être mise en cause par le non-respect de la chaîne du froid dont dépend la sécurité hygiénique des denrées. Elles devront effectuer des contrôles systématiques dans les lieux destinés à la conservation des aliments réfrigérés, congelés et surgelés.

Propos recueillis par Aybienevie N'KOUKA-KOUISSA

RD Congo

## L'opposition avance en rang dispersé vers la présidentielle

Après l'espoir suscité par la désignation de Martin Fayulu, le week-end dernier à Genève en Suisse comme candidat unique de l'opposition à la prochaine présidentielle du 23 décembre, moins de 24 heures seulement après cet accord salué par tous, Félix Tshisekedi de l'Union pour la démocratie et le progrès social (UDPS) et Vital Kamerhe de l'Union nationale des combattants (UNC), ont tour à tour rejeté le texte en y retirant leur signature. Ils prétextent que leurs bases n'étaient pas pour la désignation d'un autre candidat qu'eux.



Félix Tshisekedi et Vital Kamerhe

Pour tenter de pallier le problème, les cinq leaders restants notamment: Moïse Katumbi, Jean-Pierre Bemba, Freddy Matungulu, Adolphe Muzito et Martin Fayulu se sont retrouvés à Bruxelles, en Belgique jeudi, pour renouveler leur soutien à Martin Fayulu. Après le séisme de lundi avec le retrait de Vital Kamerhe et Félix Tshisekedi de l'accord de Genève, ils veulent sauver l'union. Il s'agit pour eux de confirmer que Martin Fayulu reste leur candidat à la présidentielle et appeler leurs électeurs à voter pour lui. Compte tenu de la popularité de l'ancien vice-président du

Congo en Equateur et celle de l'ex-gouverneur du Katanga dans les provinces du Sud-est, ce soutien devrait redonner de l'épaisseur à Martin Fayulu. Des contacts auraient déjà été pris avec d'autres candidats à la présidentielle pour élargir cette coalition, en ralliant par exemple le chef du parti Congo pour la justice, Théodore Ngoy ou encore l'indépendant Alain Daniel Shekomba.

Pour ces leaders de l'opposition, continuer à mobiliser autour du rejet de la machine à voter et du fichier électoral demeure la condition sine qua non d'une élection crédible, alors que la campagne électorale com-

mence le 22 novembre. Mercredi, à la veille de cette réunion, les candidats Théodore Ngoy, Tryphon Kin-Kiey Mulumba, Sylvain Maurice Masheke et Jean-Philibert Mabaya se sont réunis à Kinshasa pour appeler de nouveau à l'unité de l'opposition. Les représentants de Martin Fayulu et Marie-José Ifoku y étaient également présents. Le retrait de Félix Tshisekedi et Vital Kamerhe de l'accord de Genève ont suscité plusieurs réactions. «Les démons de la division logent encore dans les esprits des opposants RDcongolais qui ne se soucient logiquement plus de l'intérêt général. A quelques jours du dé-

but de la campagne électorale, deux blocs se fabriquent au sein de l'opposition: le bloc «boycott» que devra piloter Fayulu aux côtés de Katumbi, Bemba, Muzito et Matungulu et le bloc Tshisekedi-Kamerhe, le camp de ceux qui croient encore à la possibilité de gagner le scrutin présidentiel avec la machine à voter associée aux électeurs sans empreintes digitales», a fait observer un observateur.

«Déception. Etonnement. Incompréhension», s'exclame un militant qui s'appretait à voter pour l'opposition. Une habitante de Kinshasa pointe que «le raté a de quoi faire sourire, mais il laisse de nombreuses questions en suspens: que va devenir le candidat commun Fayulu que les deux poids lourds de la coalition viennent purement et simplement de déplumer». Une autre question est celle de savoir ce que vont faire Jean-Pierre Bemba et surtout Moïse Katumbi. Un analyste estime que la tragi-comédie de Genève a de quoi fournir des munitions au dauphin de Joseph Kabila et au FCC, la formation au pouvoir, qui n'en demandaient pas tant.

Marcellin MOUZITA  
MOUKOUAMOU

Prévention des conflits en Afrique

## Définir les axes prioritaires d'intervention sous-régionale

Des experts onusiens se sont réunis du 7 au 9 novembre 2018 à Libreville (Gabon) pour discuter et réfléchir sur le «renforcement des capacités sous-régionales en matière de prévention des conflits en Afrique». Ils ont examiné les conclusions et les recommandations d'une étude récente sur la cartographie et l'évaluation des besoins en capacités institutionnelles des Communautés économiques régionales (CER), dans le domaine de la prévention structurelle des conflits en Afrique.



Photo de famille

Cette étude initiée par le Bureau du conseiller spécial des Nations Unies pour l'Afrique, a permis de produire un rapport qui fournit des informations précieuses sur la capacité institutionnelle globale des CER ainsi que des repères utiles aux acteurs souhaitant soutenir le renforcement des capacités des CER en matière de prévention des conflits. La réunion a débouché, entre autres, sur la validation du rapport ainsi que sur la définition des axes prioritaires d'intervention et le développeront d'un projet visant à faciliter la mobilisation des ressources en faveur des CER.

Dans son intervention, le représentant spécial du secrétaire général des Nations unies et chef de l'UNOCA, M. François Louncény Fall, en a mis en lumière les enjeux en insistant par ailleurs sur l'importance de la réunion dans un contexte sous-régional traversé par plusieurs défis politiques, structurels et institutionnels, y compris ceux auxquels fait face la Communauté économique des Etats de l'Afrique centrale (CEEAC). Le diplomate onusien a souligné que «la réunion arrive à point nommé car la CEEAC est actuellement engagée dans un processus de réforme qui doit, à terme, la doter d'outils juridiques et institutionnels appropriés ainsi que de ressources adéquates, pour jouer pleinement son rôle en matière de prévention et de résolution des conflits». Il a précisé que l'expérience des autres Communautés économiques régionales en matière de prévention et de résolution des conflits pourrait être une inestimable source d'inspiration pour la CEEAC dans le cadre de sa réforme.

Représentant le secrétaire général de la CEEAC, Baudouin Hamuli Kabarhuzza, directeur des Affaires politiques et du mécanisme d'alerte précoce de l'Afrique centrale (MARAC) au sein de la CEEAC a souhaité que la rencontre débouche sur des propositions concrètes qui peuvent inspirer le travail des nombreuses institutions gouvernementales et internationales, des organisations de la société civile et des instituts régionaux de recherche sur les crises en Afrique en vue de contribuer au renforcement des capacités en matière de prévention des conflits. La réunion était organisée en partenariat avec la CEEAC et l'UNOCA avec une dizaine de sessions structurant les travaux et discussions. La première a été animée par M. Abdel-Fatau Musah, directeur d'Afrique II (Département des affaires politiques des Nations unies). Il a entretenu les participants sur les tendances des conflits en Afrique et leurs implications pour le travail des organisations sous-régionales africaines dans la prévention des conflits.

Esperancia MBOSSA-OKANDZE

Gabon

## La Cour constitutionnelle reconnaît l'indisponibilité du président de la République

Saisie par le Premier ministre Emmanuel Issoze Ngondet, la Cour constitutionnelle dans une déclaration rendu publique récemment à Libreville la capitale politique gabonaise, a reconnu une indisponibilité temporaire du chef de l'Etat, Ali Bongo-Ondimba à exercer ses fonctions régaliennes à la tête du pays. Elle a confié au vice-président de la République, Pierre Claver Maganga Moussavou le pouvoir de présider un conseil des ministres afin d'évacuer les urgences qui s'accumulent depuis trois semaines.



Ali Bongo-Ondimba

qui portera exclusivement sur l'ordre du jour joint à la requête du Premier ministre».

La Cour constitutionnelle explique avoir pris cette décision «dans le souci d'assurer la continuité de l'Etat et du service public, ainsi que le fonctionnement régulier du gouvernement». La

haute institution gabonaise est cependant restée muette sur les raisons de l'empêchement temporaire du président Ali Bongo-Ondimba. Selon un dernier communiqué de la présidence de la République, publié dimanche dernier, Ali Bongo-Ondimba est toujours hospitalisé au

King Fayçal hospital de Riyad en Arabie saoudite suite à un malaise et des vertiges persistants. «Les premières explorations ont permis de constater un saignement justifiant une prise en charge médico-chirurgicale en secteur hautement spécialisé où le Président de la République a subi des soins de supports appropriés et approfondis ayant permis à ce jour d'améliorer de façon significative son état général et ainsi, d'alléger le protocole de soins».

La durée de l'indisponibilité du président Ali Ben Bongo n'était pas encore explicitée. Cependant, en cas d'empêchement définitif, l'intérim sera assuré par le président du Sénat, Mme Lucie Milebou Aubusson, épouse Mboutsou. Sa mission sera d'organiser des élections présidentielles dans un délai de 30 jours au moins ou 60 jours au plus.

M.M.M.

### COMMUNIQUE

Le Président du Bureau Exécutif National de l'Association des Anciens Enfants de Troupe du Congo informe les Bureaux des promotions et tous les Anciens Enfants de Troupe de la tenue de l'Assemblée Générale Elective de ladite Association ce Dimanche 18 Novembre 2018, à partir de 09 H 30 Minutes, au Palais des Congrès.

La participation de chaque Promotion est fixée à 05 Délégués.

AET: Fraternité - Entraide - Solidarité



REPUBLIQUE DU CONGO  
 MINISTERE DU PLAN, DE LA STATISTIQUE ET DE L'INTEGRATION REGIONALE



PROJET D'APPUI AU CLIMAT DES INVESTISSEMENTS ET A LA GOUVERNANCE SECTORIELLE-FORET/BOIS (PACIGOF)

AVIS À MANIFESTATION D'INTÉRÊT N° 019-MPSIR-PACIGOF-CPM 2018  
 (SERVICES DE CONSULTANTS)

Secteur : Gouvernance économique et Réformes financières  
 Référence de l'accord de financement : 2000130013732  
 N° d'identification du Projet : P-CG-KZO-001

**«Recrutement d'un cabinet de consultants pour l'assistance technique à la définition d'une nouvelle stratégie de privatisation des entreprises publiques»**

1. Le Gouvernement de la République du Congo a obtenu un prêt du Fonds Africain de Développement (FAD), afin de couvrir le coût du Projet d'Appui au Climat des Investissements et la Gouvernance Sectorielle-Forêt/ Bois « (PACIGOF) » et a l'intention d'utiliser une partie des sommes accordées au titre de ce prêt pour financer le contrat de prestations des services d'un consultant «Firme» pour un appui à la définition d'une nouvelle stratégie de privatisation des entreprises publiques .

Les services prévus au titre de ce contrat comprennent, sans être exhaustifs:

1) La revue et le bilan diagnostic du processus actuel des privatisations en République du Congo, aux fins d'identification des forces et des faiblesses éventuelles, et de proposer des améliorations nécessaires; (2) l'étude d'impacts du programme de privatisation en cours d'exécution, sur la vie économique et sociale du Congo, aux fins de proposition nécessaires; (3) l'évaluation des mesures d'accompagnement du programme de privatisation en cours d'exécution, aux fins de proposition des améliorations nécessaires; (4) l'analyse du secteur d'activité dans lequel évoluent les entreprises publiques; (5) l'analyse détaillée du portefeuille des entreprises publiques; (6) l'élaboration d'une proposition de stratégie de privatisation des entreprises publiques (plan d'actions stratégiques et un calendrier de réalisation des opérations de privatisation des entreprises publiques, mesures d'accompagnement nécessaires à la réalisation des différentes privatisations) et; (7) la démarche de privatisation des entreprises publiques.

Après avoir effectué toutes les analyses nécessaires, le consultant proposera les modalités de désengagement de l'Etat pour chaque entreprise publique en relation avec le cadre institutionnel et réglementaire au Congo. Les options des mises en concession, d'ouverture du capital, de création de société de patrimoine devront être envisagées et proposées en fonction des activités concernées. La durée des prestations est de 90 jours calendaires et démarrage est prévu en janvier 2019, au plus tard.

2. L'Unité de Coordination du projet PACIGOF, ci après dénommé l'Organe d'Exécution, (OE) en sigle invite les consultant (Firme) à présenter leur candidature et vue de fournir les services décrits

ci-dessus. Les consultants intéressés doivent produire les informations démontrant qu'ils sont qualifiés pour lesdites prestations (lettre de motivation, documentation, références des prestations similaires dans au moins deux continents, expérience dans les missions comparables et en particulier auprès des Gouvernements, etc.). Les consultants peuvent se mettre en association pour favoriser leurs chances de qualification.

3. Les critères d'éligibilité, l'établissement de la liste restreinte et la procédure de sélection seront conformes aux « Règles et Procédures pour l'utilisation des Consultants » de la Banque Africaine de Développement, Edition de Mai 2008, révisée en Juillet 2012» disponibles sur le site web de la Banque à l'adresse : <http://www.afdb.org>. L'intérêt manifesté par un cabinet n'implique aucune obligation de la part de l'Emprunteur de le retenir sur la liste restreinte.

4. Les consultants intéressés peuvent obtenir des informations supplémentaires (TDRs notamment) relatives à cet avis aux adresses mentionnées ci-dessous aux heures d'ouverture de bureaux suivantes : du lundi au vendredi, de 08 heures 00 à 16 heures 00 (heure locale).

5. Les expressions d'intérêt doivent être déposées/envoyées par courrier ou courriel aux adresses mentionnées ci-dessous au plus tard, le 20 décembre 2018 à 12 heures, heure locale et portées expressément la mention : « AMI n°018-MPSIR-PACIGOF-CPM 2018 - Recrutement d'un cabinet de consultants pour l'assistance technique à la définition d'une nouvelle stratégie de privatisation des entreprises publiques »

Projet d'Appui au Climat des Investissements et la Gouvernance  
 Sectorielle-Forêt/ Bois - (PACIGOF)  
 A l'attention de : Monsieur le Coordonnateur  
 Rue, Locko Isaac N°05 et 06 secteur Blanche Gomez Brazzaville-Congo  
 Tél : (242) 22 613 18 38/ 05 513 60 43 ; E-mail : [pacigofcongo@gmail.com](mailto:pacigofcongo@gmail.com)

Brazzaville, le 14 novembre 2018

**Le Coordonnateur**

**Benoît NGAYOU**



REPUBLIQUE DU CONGO  
 MINISTERE DU PLAN, DE LA STATISTIQUE ET DE L'INTEGRATION REGIONALE



PROJET D'APPUI AU CLIMAT DES INVESTISSEMENTS ET A LA GOUVERNANCE SECTORIELLE-FORET/BOIS (PACIGOF)

AVIS À MANIFESTATION D'INTÉRÊT N° 019-MPSIR-PACIGOF-CPM 2018  
 (SERVICES DE CONSULTANTS)

Secteur : Gouvernance économique et Réformes financières  
 Référence de l'accord de financement : 2000130013732  
 N° d'identification du Projet : P-CG-KZO-001

**«Recrutement d'un cabinet de consultants pour la réalisation d'une étude visant la revue et le diagnostic assorti de recommandations, du portefeuille d'entreprises publiques, parapubliques et des participations de l'Etat»**

1. Le Gouvernement de la République du Congo a obtenu un prêt du Fonds Africain de Développement (FAD), afin de couvrir le coût du Projet d'Appui au Climat des Investissements et la Gouvernance Sectorielle-Forêt/ Bois « (PACIGOF) » et a l'intention d'utiliser une partie des sommes accordées au titre de ce prêt pour financer le contrat de prestations des services d'un consultant «Firme» pour la réalisation d'une étude visant la revue et le diagnostic assorti de recommandations, du portefeuille d'entreprises publiques, parapubliques et des participations de l'Etat»

Les services prévus au titres de ce contrat comprennent, sans être exhaustive: (1) dresser la situation exacte des entreprises publiques au Congo à travers un recensement exhaustif des entreprises publiques et parapubliques existantes (nombre, secteurs, niveau de participation de l'Etat, adresses, identité bancaire, etc.);

(2) conduire un diagnostic financier et comptable des entreprises recensées dans le portefeuille Public en se basant sur l'analyse des trois derniers états financiers); (3)

faire le point exhaustif de toutes les participations de l'Etat dans tous les secteurs d'activité ainsi qu'un diagnostic suivi de recommandations sur ces entreprises;

(4) apprécier la gouvernance générale des entreprises publiques : cadre réglementaire régissant les entreprises publiques et leur application, périodicités des réunions du Conseil d'Administration (CA), comptes rendus des CA, rapports d'activité, rapports financiers, existence et application de manuels de procédures administratives et financières; cadre institutionnel global;

(5) proposer une politique et une stratégie de gestion du portefeuille Public en indiquant les axes et les modalités de repositionnement ainsi que les actions et mesures d'accompagnement;

(6) faire des recommandations en terme de renforcement des capacités institutionnelles et organisationnelles du Ministère de l'Economie, de l'Industrie et du Portefeuille Public en matière de suivi du portefeuille des entreprises de l'Etat ainsi que des différentes participations et proposer des mesures de renforcement des capacités appropriées couvrant différents domaines (ressources humaines, capacités organisation-

nelles, équipements et matériels, système de suivi et d'information, base de données, formation, mise à niveau des systèmes comptable et financier, restructuration etc....).

2. L'Unité de Coordination du projet PACIGOF, ci après dénommé l'Organe d'Exécution, (OE) en sigle invite les consultant (Firme) à présenter leur candidature et vue de fournir les services décrits ci-dessus. Les consultants intéressés doivent produire les informations démontrant qu'ils sont qualifiés pour lesdites prestations (lettre de motivation, documentation, références des prestations similaires dans au moins deux continents, expérience dans les missions comparables et en particulier auprès des Gouvernements, etc.). Les consultants peuvent se mettre en association pour favoriser leurs chances de qualification.

3. Les critères d'éligibilité, l'établissement de la liste restreinte et la procédure de sélection seront conformes aux « Règles et Procédures pour l'utilisation des Consultants » de la Banque Africaine de Développement, Edition de Mai 2008, révisée en Juillet 2012» disponibles sur le site web de la Banque à l'adresse : <http://www.afdb.org>. L'intérêt manifesté par un cabinet n'implique aucune obligation de la part de l'Emprunteur de le retenir sur la liste restreinte.

4. Les cabinets intéressés peuvent obtenir des informations supplémentaires (TDRs notamment) relatives à cet avis aux adresses mentionnées ci-dessous aux heures d'ouverture de bureaux suivantes : du lundi au vendredi 08 heures 00 à 16 heures 00 (heure locale).

5. Les expressions d'intérêt doivent être déposées/envoyées par courrier ou courriel aux adresses mentionnées ci-dessous au plus tard, le 20 décembre 2018 à 12 heures, heure locale et portées expressément la mention : « AMI n°020-MPSIR-PACIGOF-CPM 2018 - Recrutement d'un cabinet de consultants pour la réalisation d'une étude visant la revue et le diagnostic assorti de recommandations, du portefeuille d'entreprises publiques, parapubliques et des participations de l'Etat»

Projet d'Appui au Climat des Investissements  
 et la Gouvernance Sectorielle-Forêt/ Bois - (PACIGOF)  
 A l'attention de : Monsieur le Coordonnateur  
 Rue, Locko Isaac N°05 et 06 secteur Blanche Gomez Brazzaville-Congo  
 Tél : (242) 22 613 18 38/ 05 513 60 43 ; E-mail : [pacigofcongo@gmail.com](mailto:pacigofcongo@gmail.com)

Brazzaville, le 14 novembre 2018

**Le Coordonnateur**

**Benoît NGAYOU**



**airtel**  
internet

**NAVIGUEZ SUR LA  
CONNEXION INTERNET  
LA PLUS STABLE**

Composez **\*121\*4#**



LE RESEAU DES **SMARTPHONES**



Communiqué de presse

# Eni décerne le Prix «Young talents from Africa Prize» à une jeune étudiante Congolaise de l'Université Marien NGOUABI

«Une reconnaissance du rôle central que la recherche scientifique et les progrès technologiques ont pour notre société en fournissant une réponse concrète aux défis que le secteur de l'énergie pose aujourd'hui». Voilà retranscrite la définition explicite du Prix «Young talents from Africa Prize» en empruntant les mots de Claudio Descalzi, Administrateur Délégué d'Eni.

Initiative de la Fondation Eni Enrico Mattei (FEEM), le prix «Young talents from Africa Prize» favorise la promotion et la valorisation de nouvelles générations de chercheurs africains. Réservé aux étudiants africains diplômés

point de référence international dans les domaines de l'énergie et de l'environnement. C'est en 2016 que la République du Congo a eu l'opportunité de voir ses étudiants participer à la 10ème édition de ce concours au cours duquel trois

sentes dans différents types de sols pollués par des hydrocarbures au Congo. «Gagner cet award est pour moi une grande opportunité d'approfondir mes connaissances scientifiques. Au-delà de réaliser ce projet, cela



Emerance Jessica Claire D'Assise Goma Tchimbakala avec le Président de la République d'Italie, Monsieur Sergio MATTARELLA, et Madame Emma MARCEGLIA, Présidente du Groupe Eni.

à une échelle internationale» s'exprime la gagnante lors d'une interview. Forte de cette récompense, la lauréate a été reçue au palais Quirinal à Rome, en recevant une lettre de félicitation de Monsieur Claudio DESCALZI, administrateur Délégué du Groupe Eni, avant d'être congratulée par le Top Management d'Eni Congo lors d'une cérémonie qui a vu la participation de Marco

ROTONDI, Directeur Général d'Eni Congo. En prime, le 22 Octobre 2018, la gagnante du prix a été reçue au palais Quirinal à Rome, par le Président de la République d'Italie, Monsieur Sergio MATTARELLA, en présence du Ministre de l'Economie, Giovanni TRIA, et de l'Administrateur Délégué d'Eni Monsieur Claudio DESCALZI pour une cérémonie

de remise des prix présidée par Madame Emma MARCEGLIA, Présidente du Groupe Eni. Eni, en sa qualité d'entreprise énergétique, en promouvant ce genre d'initiative, reste fidèle à sa principale mission qui est de «Travailler pour construire un avenir dans lequel tout le monde peut accéder aux ressources énergétiques de manière efficace et durable». Les inscriptions pour l'édition 2019 aux prix Eni award sont ouvertes et une cérémonie de présentation des conditions de candidature aura lieu le lundi 19 novembre 2018 à 11 heures à l'amphithéâtre du rectorat de l'université Marien Nguabi à Brazzaville.



Emerance Jessica Claire D'Assise Goma Tchimbakala avec le Top Management d'Eni Congo

més d'un master ou d'un diplôme équivalent, il récompense les lauréats par une bourse leur permettant de mener des études doctorales dans une université ou un institut de recherche italien. Véritable opportunité de soutien à la recherche dans les domaines scientifiques, onze ans après sa création, son importance croissante en fait désormais un

(3) des seize (16) candidats en provenance de l'Université Marien Nguabi figuraient parmi les finalistes, préfiguration d'un bon augure pour l'année à venir. 2017, Mademoiselle Emerance Jessica Claire D'Assise Goma Tchimbakala en sa qualité de jeune chercheur émergent, remporte le Prix «Young talents from Africa Prize» pour son étude sur les bactéries pré-

me permet de partager les bénéfices des travaux de recherche



Cérémonie de remise des prix au Palais Quirinal à Rome



REPUBLIQUE DU CONGO  
MINISTRE DU PLAN, DE LA STATISTIQUE ET DE L'INTEGRATION REGIONALE



PROJET D'APPUI AU CLIMAT DES INVESTISSEMENTS ET A LA GOUVERNANCE SECTORIELLE-FORET/BOIS (PACIGOF)

AVIS À MANIFESTATION D'INTÉRÊT N° 019-MPSIR-PACIGOF-CPM 2018  
(SERVICES DE CONSULTANTS)

Secteur : Gouvernance économique et Réformes financières

Référence de l'accord de financement : 2000130013732

N° d'Identification du Projet : P-CG-KZO-001

## «Recrutement d'un cabinet de consultants pour la réalisation d'une étude d'impact sur la structure des prix des produits pétroliers»

1. Le Gouvernement de la République du Congo a obtenu un prêt du Fonds Africain de Développement (FAD), afin de couvrir le coût du Projet d'Appui au Climat des Investissements et la Gouvernance Sectorielle-Forêt/ Bois « (PACIGOF)» et a l'intention d'utiliser une partie des sommes accordées au titre de ce prêt pour financer le contrat de prestations des services d'un consultant «Firme» pour la réalisation d'une étude d'impact sur la structure des prix des produits pétroliers»

2. Les services prévus au titre de ce contrat comprennent, sans être exhaustifs:(1) l'analyse et diagnostic du cadre institutionnel du secteur de l'aval pétrolier ; (2) l'analyse de la structure des prix des produits pétroliers ;(3) l'étude d'impact de l'augmentation des prix des produits pétroliers. La durée des prestations est de 90 jours calendaires et le démarrage est prévu janvier 2019, au plus tard.

3. L'Unité de Coordination du projet PACIGOF, ci après dénommé l'Organe d'Exécution, (OE) en sigle invite les consultant (Firme) à présenter leur candidature en vue de fournir les services décrits ci-dessus. Les consultants intéressés doivent produire les informations démontrant qu'ils sont qualifiés pour lesdites prestations (lettre de motivation, documentation, référentiel des prestations similaires dans au moins deux continents, expérience dans les missions comparables et en particulier auprès des Gouvernements, etc.). Les consultants peuvent se mettre en association pour favoriser leurs chances de qualification.

4. Les critères d'éligibilité, l'établissement de la liste restreinte et la procédure de sélection seront conformes aux « Règles et Procédures pour l'utilisation des Consultants » de la Banque Africaine de Développement, Edition de Mai 2008, révisée en Juillet 2012» disponibles sur le site web de la Banque à l'adresse : <http://www.afdb.org>. L'intérêt manifesté par un cabinet n'implique aucune obligation de la part de l'Emprunteur de le retenir sur la liste restreinte.

5. Les consultants intéressés peuvent obtenir des informations supplémentaires (TDRs notamment) relatives à cet avis à l'adresse mentionnée ci-dessous aux heures d'ouverture de bureaux suivantes : du lundi au vendredi, de 08 heures 00 à 16 heures 00 (heure locale).

6. Les expressions d'intérêt doivent être déposées/envoyées par courrier ou courriel aux adresses mentionnées ci-dessous au plus tard, le 20 décembre 2018 à 12 heures, heure locale et portées expressément la mention : « AMI n°019-MPSIR-PACIGOF-CPM 2018 - Recrutement d'un cabinet de consultants pour la réalisation d'une étude d'impact sur la structure des prix des produits pétroliers»

Projet d'Appui au Climat des Investissements et la Gouvernance  
Sectorielle-Forêt/ Bois - (PACIGOF)

A l'attention de : Monsieur le Coordonnateur

Rue, Locko Isaac N°05 et 06 secteur Blanche Gomez Brazzaville-Congo  
Tél : (242) 22 613 18 38/ 05 513 60 43; E-mail : [pacigofcongo@gmail.com](mailto:pacigofcongo@gmail.com)

Brazzaville, le 14 novembre 2018

**Le Coordonnateur**

**Benoît NGAYOU**



REPUBLIQUE DU CONGO  
MINISTRE DU PLAN, DE LA STATISTIQUE ET DE L'INTEGRATION REGIONALE



PROJET D'APPUI AU CLIMAT DES INVESTISSEMENTS ET A LA GOUVERNANCE SECTORIELLE-FORET/BOIS (PACIGOF)

AVIS À MANIFESTATION D'INTÉRÊT N° 019-MPSIR-PACIGOF-CPM 2018  
(SERVICES DE CONSULTANTS)

Secteur : Gouvernance économique et Réformes financières

Référence de l'accord de financement : 2000130013732

N° d'Identification du Projet : P-CG-KZO-001

## « Recrutement d'un cabinet de consultants chargé de réaliser un audit comptable et financier portant sur les arriérés intérieurs commerciaux de la République du Congo»

1. Le Gouvernement de la République du Congo a obtenu un prêt du Fonds Africain de Développement (FAD), afin de couvrir le coût du Projet d'Appui au Climat des Investissements et la Gouvernance Sectorielle-Forêt/ Bois « (PACIGOF)» et a l'intention d'utiliser une partie des sommes accordées au titre de ce prêt pour financer le contrat de prestations des services d'un consultant «Firme» pour réaliser un audit comptable et financier portant sur les arriérés intérieurs commerciaux de la République du Congo»

Les services prévus au titre de ce contrat comprennent, sans être exhaustive : (1) recenser les titres de créances par année ;(2) déterminer les montants des arriérés au 31 décembre 2018 ;(3) Vérifier et valider les titres de créance ;(4) Vérifier la certification du service fait et les calculs de liquidation ;(5) Elaborer un fichier unique et sécuriser des arriérés validés. La durée des prestations est de 90 jours calendaires et le démarrage est prévu en janvier 2019, au plus tard.

2. L'Unité de Coordination du projet PACIGOF, ci après dénommée «l'Organe d'exécution, (OE) e sigle » invite les consultants (Firme) à présenter leur candidature en vue de fournir les services décrit ci-dessus. Les consultants intéressés doivent produire les informations sur leur capacité et expérience démontrant qu'ils sont qualifiés pour lesdites prestations (lettre de motivation documentation, référentiel des prestations similaires dans au moins deux continents, expérience dans les missions comparables et en particulier auprès des Gouvernements, etc.). Les consultants peuvent se mettre en association pour favoriser

leurs chances de qualification.

3. Les critères d'éligibilité, l'établissement de la liste restreinte et la procédure de sélection seront conformes aux « Règles et Procédures pour l'utilisation des Consultants » de la Banque Africaine de Développement, Edition de Mai 2008, révisée en Juillet 2012» disponibles sur le site web de la Banque à l'adresse : <http://www.afdb.org>. L'intérêt manifesté par un cabinet n'implique aucune obligation de la part de l'Emprunteur de le retenir sur la liste restreinte.

4. Les consultants intéressés peuvent obtenir des informations supplémentaires (TDRs notamment) relatives à cet avis aux adresses mentionnées ci-dessous aux heures d'ouverture de bureaux suivantes : du lundi au vendredi, de 08 heures 00 à 16 heures 00 (heure locale). Les expressions d'intérêt doivent être déposées/envoyées par courrier ou courriel aux adresses mentionnées ci-dessous au plus tard, le 20 décembre 2018 à 12 heures, heure locale et portées expressément la mention : « AMI n°021-MPSIR-PACIGOF-CPM 2018 - Recrutement d'un cabinet de consultants chargé de réaliser un audit comptable et financier portant sur les arriérés intérieurs commerciaux de la République du Congo»

Projet d'Appui au Climat des Investissements et la Gouvernance  
Sectorielle-Forêt/ Bois - (PACIGOF)

A l'attention de : Monsieur le Coordonnateur

Rue, Locko Isaac N°05 et 06 secteur Blanche Gomez Brazzaville-Congo  
Tél : (242) 22 613 18 38/ 05 513 60 43; E-mail : [pacigofcongo@gmail.com](mailto:pacigofcongo@gmail.com)

Brazzaville, le 14 novembre 2018

**Le Coordonnateur**

**Benoît NGAYOU**

Paroisse Sainte-Claire d'Assise de Djiri (Archidiocèse de Brazzaville)

# Consécration à Dieu de la nouvelle église

Après 29 mois d'intenses travaux, la construction de l'église Sainte-Claire d'Assise de Djiri, dans le 9<sup>e</sup> arrondissement de la ville capitale, s'est achevée. Cette église a été consacrée à Dieu par Mgr Anatole Milandou, archevêque métropolitain de Brazzaville, samedi 13 octobre 2018, au cours d'une messe qu'il a présidée dans le nouvel édifice à l'honneur, construit grâce à la générosité d'une bienfaitrice italienne, Maria Ange, marraine de l'actuel curé de la paroisse Sainte-Claire d'Assise de Djiri.

Concélébrée par l'abbé Léonard Milongo, vicaire général de Brazzaville, les pères Brel Gustinou Malela Daouda, vicaire épiscopal, chargé de la Vie Consacrée, Giscard Kevin Dessinga, supérieur provincial des franciscains au Congo, Constant Mountou, curé de la paroisse Sainte-Claire d'Assise de Djiri et curé doyen du doyenné Massengo-Ignié-Mbé, l'abbé Mathias Cédric Louhouamou, cérémoniaire adjoint de l'archevêque, et treize prêtres et deux diacres venus de différentes structures de l'archidiocèse de Brazzaville; la messe a connu la participation de Mme Marie Ange, bienfaitrice de nationalité italienne, ayant financé la totalité des travaux de construction de cette nouvelle église, aux côtés des religieux, religieuses de diverses congrégations et des fidèles laïcs venus de diverses paroisses de l'archidiocèse de Brazzaville, dont les membres de la fraternité Sainte-Claire de la paroisse Saint-Esprit de Mougali, vêtues de leur uniforme paroissial. La première pierre pour la



Mme Marie Ange, bienfaitrice

construction de cette église avait été posée le 28 avril 2016. Les travaux avaient débuté le 1<sup>er</sup> mai 2016 et se sont achevés en octobre 2018, soit deux ans et cinq mois de dur labeur pour construire une église digne de ce nom, dans laquelle les filles et fils de cette paroisse pourront désormais louer et glorifier le Seigneur.



Mgr Anatole Milandou présidant la célébration eucharistique



Une vue des participants à la messe

Le début de la messe a été caractérisé par l'aspersion de l'eau par l'archevêque dans la nouvelle église, puis le père Constant Mountou a prononcé le mot de bienvenue à l'archevêque de Brazzaville, à ses confrères prêtres et aux participants à la messe.

L'homélie de l'archevêque a mis en exergue l'hommage rendu à la marraine du curé qui a consenti de financer la totalité des travaux de construction de cette église dédiée à une sainte italienne, Sainte-Claire d'Assise. Après avoir rappelé la date de la pose de la

première pierre, l'archevêque a félicité le curé de la paroisse pour sa rigueur dans la gestion des fonds reçus ayant permis de sortir sous terre ce nouvel édifice qui trône désormais sur le panorama de l'archidiocèse de Brazzaville, faisant ainsi la fierté des fils et filles de cette paroisse, en particulier, et des chrétiens de l'archidiocèse de Brazzaville, en général.

Après l'homélie, s'en est suivi la bénédiction de l'autel au cours de laquelle, l'archevêque a appliqué le Saint Chrême sur les parties centrale et latérale de l'autel, avant qu'il ne soit habillé d'un linge liturgique par deux sœurs Clarisses choisies pour la circonstance. A la suite de cette bénédiction, Mgr Anatole Milandou a appliqué le Saint Chrême sur les murs de l'église, symbole de la consécration à Dieu de cette nouvelle église.

Peu avant la fin de la messe ayant pour coryphée, le père Pascal Taty, prêtre franciscain, animée par la chorale paroissiale Chœur des Anges et la Schola populaire paroissiale, une procession du Saint-Sacrement a eu lieu dans l'église et s'est achevée au tabernacle qui a été enfin illuminé, signe de la présence de Jésus eucharistique en son sein. Puis, le père Constant Mountou avant de prononcer son mot de remerciements a présenté au peuple de Dieu, sa marraine, qui a consenti à l'aider financièrement dans la construction de la nouvelle église, en prenant en charge la totalité des travaux. «Cette femme qui est debout devant vous est docteur en droit et en

économie. Elle a formé la plus part des cadres en Italie. Ce qu'elle a fait au Congo, elle a l'habitude de le faire chez elle, en Italie. Elle est une grande bienfaitrice dans sa paroisse. L'argent qu'elle a dépensé pour la construction de cette église, c'est de l'argent qu'elle a travaillé avec sa sueur», a fait savoir en substance le curé. S'exprimant à son tour, Mme Marie Ange a remercié et félicité les ouvriers qui ont travaillé d'arrache-pied pour permettre à cet édifice de sortir de terre et a témoigné sa gratitude à l'archevêque de Brazzaville et au père Constant Mountou qui a géré avec honnêteté et rigueur les fonds alloués à la construction de cet édifice.

Le père Constant Mountou, dans son mot de remerciements, a relaté le récit de son aventure avec Mme Marie Ange, les ayant conduits à produire et à finaliser la construction de l'église à l'honneur. Dans cet élan, le curé a remercié l'archevêque de Brazzaville pour l'avoir encouragé dans la réalisation de ce projet et reconnu avoir reçu grâce aux instructions données par l'archevêque à M. Yvon Ntiéti, chargé des projets à l'économat diocésain, la somme de 20.000 Euros en provenance des Œuvres pontificales missionnaires (OPM). Aussi, le curé a relevé la participation financière quoique dérisoire et insignifiante des paroissiens de Djiri, au cours des différents «Nsinsani» organisés à cette fin.

S'exprimant en dernier l'archevêque de Brazzaville a remercié et félicité la marraine du curé et le curé lui-même de s'être engagés avec succès dans la construction de cette église, la plus grande actuellement dans la partie septentrionale de l'archidiocèse de Brazzaville, avant d'exhorter les paroissiens à prendre soin de ce bijou et à continuer à accompagner le curé dans son ministère pastoral.

Gislain Wilfrid BOUMBA

## Centre Sadisana des sœurs Auxiliatrices de Marie Immaculée

### Les cours de la Pastorale de la santé et d'initiation à la relation d'aide ont débuté

La première rencontre annuelle de formation en Pastorale de santé a eu lieu du 13 soir au 14 octobre 2018, après les activités relatives à la Journée mondiale des soins palliatifs. Cette formation est ouverte à toutes les personnes travaillant dans le domaine socio sanitaire et pastoral et qui ressentent le besoin de développer leur compétence relationnelle de manière à proposer un accompagnement compétent à ceux qui vivent le passage difficile de la souffrance (personne malade, entouré, soignants).



Père Aymard Golfrand Ngole Litama impartissant sa bénédiction aux participants

généraux, ses fonctions, les participants ont eu des échanges, des exercices, des moments de travail en équipe, des tests et des jeux de rôles grâce à l'élaboration du premier module intitulé: «A la découverte de soi-même». Cette première rencontre annuelle a permis aux participants d'acquiescer un certain degré de relations mutuelles qui a facilité les possibilités de travailler ensemble, de communiquer leurs attentes, d'entrer dans les lignes méthodologiques de ce cours, de partager en toute confiance et confidentialité les expériences vécues par les uns et les autres et de mieux découvrir le sens de la nouveauté de cet enseignement dans notre milieu professionnel et social. A partir d'exemples concrets, les participants ont étudié la définition de la relation d'aide qui est un type particulier de relation contribuant à favoriser la croissance de la personne aidée au niveau de toutes les dimensions de sa personnalité. A la fin de ces deux jours de travail, les participants ont eu la joie de reconnaître qu'aider n'est pas une activité occasionnelle dans la vie mais plutôt un style de vie. Si quelqu'un veut vraiment aider, il faut qu'il pèse de tout son poids ontologique avec l'appui des techniques, «pour être l'instrument thérapeutique par excellence». On ne s'improvise pas accompagnateur. L'aidant a-t-on conclu doit aider l'aidé à parvenir à sa libération et à la recon-

struction avec soi-même, avec les autres et avec son Dieu. Ce n'est qu'ainsi réalisable que la personne aidée arrivera plus facilement et efficacement à utiliser son propre potentiel, telle la règle d'or: «aider les autres à s'aider». Dès ce premier module, les participants ont exprimé leurs satisfactions et désirs d'avancer dans la connaissance de soi car «la possession de soi est une condition indispensable pour le don de soi» dit le père Angelo Brusco.

Avant de se séparer, les membres de cette troisième promotion ont reçu la bénédiction de Dieu à travers son serviteur le père Aymard Golfrand Ngole Litama, aumônier de (l'Association congolaise Accompagner) «ACA» et vicaire à la paroisse Saint Grégoire de Kingoma. Cette formation qui procure des outils et techniques pour mieux accompagner, pour être des signes visibles de la tendresse et de la miséricorde de Dieu et humaniser nos lieux d'actions est ouverte à tous. Elle est une réponse à l'un des objectifs de la Pastorale de la Santé à savoir créer des structures de formation en la matière. Elle se donne au Centre Sadisana des Sœurs Auxiliatrices de Marie Immaculée à Massengo, un week end par mois.

Sœur Eliane Julienne BOUKAKA  
Responsable de la Formation

## Vient de paraître

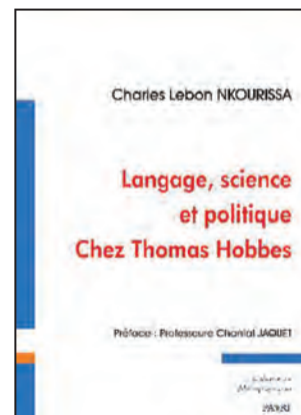
### «Langage, science et politique chez Thomas Hobbes» de Charles Lebon Nkourissa

Prêtre de l'archidiocèse de Brazzaville, actuellement secrétaire-chancelier de l'archevêché de Brazzaville, docteur en philosophie de l'université de Paris 1 Sorbonne où il a été contractuel pendant trois ans, l'abbé Charles Lebon Nkourissa vient de publier un ouvrage intitulé: «Langage, science et politique chez Thomas Hobbes». Préfacé par Chantal Jacquet, professeure à l'université Paris 1 Panthéon-Sorbonne, directrice du Centre d'histoire des philosophies modernes de la Sorbonne; cet ouvrage de 218 pages, publié en août 2018, aux éditions Paari dans la collection Cahiers de métaphysique, révèle comment la théorie de la science s'articule à la politique et projette un éclairage nouveau sur la science civile, tout en dévoilant le rôle opératoire des mathématiques et leur implication pour signifier le réel.



Abbé Charles Lebon Nkourissa

langage. (...) Le principal apport de ce livre n'est pas d'exposer de manière prolixe le contenu politique de la science civile, en analysant les étapes de la constitution du pacte et de l'état civil à partir de l'état de nature, ce qui a déjà fait l'objet de nombreux commentaires, mais d'avoir épousé une démarche transcendante pour mettre au jour les conditions de possibilité d'une science politique, à la croisée de la logique des mathématiques et de la physique.» En page 10, elle poursuit: «Le plus original et le plus novateur concerne la mise en perspective historique de la pensée hobbesienne du langage et sa confrontation avec celle de Francis Bacon. Le lecteur pourra apprécier le rapprochement entre les deux auteurs, notamment la présence d'une conception du mot comme marque, monnaie, ou jeton, son statut conventionnel, son caractère équivoque et la critique des effets du langage.» «Charles Lebon Nkourissa montre de manière édifiante comment la logique qui procède par induction peut avoir une pensée véridique universelle chez Bacon, tandis que chez Hobbes elle consiste en une généralisation de l'expérience, qui encourt toujours le risque d'erreur.» écrit Chantal Jacquet dans sa préface PP 10-11, avant d'enchaîner sur la même page: «Charles Lebon Nkourissa établit de manière convaincante que la science politique procède par calcul et manipulation des dénominations, qu'elle engendre ses



Couverture du livre de l'auteur

objets, comme l'Etat et qu'elle implique une connaissance du corps humain.» Abordant la spécificité de son ouvrage, l'auteur souligne à la page 21: «Afin de comprendre comment langage, science et politique s'articulent dans la pensée de Hobbes, il s'agira dans un premier temps de se focaliser sur la sémantique. Cette étude de la sémantique sera destinée à délimiter la conception hobbesienne par rapport à la tradition et à restituer la pensée du philosophe anglais dans le contexte des théories du XVII<sup>e</sup> siècle notamment chez Bacon. Dans un second temps la recherche sera axée sur les fondements de la définition du langage comme science du calcul à partir de la raison, en prenant appui sur les premiers écrits, notamment sur les Elements of law puis sur le Leviathan et en suivant les étapes de l'élaboration d'une conception nouvelle de la science fondée sur l'extension de l'arithmétique à tous les objets. (...)»

Disponible à l'archevêché de Brazzaville auprès de l'auteur de l'ouvrage et à La Semaine Africaine auprès de l'auteur du présent article, au prix de 16.500 frs Cfa, le livre de Charles Lebon Nkourissa est à conseiller vivement à tout lecteur désireux d'approfondir ses connaissances diverses dans le domaine de la philosophie du langage en rapport avec la science et la politique.

Gislain Wilfrid BOUMBA

Session de formation des aumôniers nationaux des mouvements d'apostolat

## Rendre efficace l'action des responsables des structures d'Eglise

En vue de favoriser une meilleure collaboration des responsables des différentes structures d'Eglise, les aumôniers nationaux, les responsables des mouvements d'apostolat et associations venus de tous les diocèses du Congo se sont retrouvés du 23 au 24 octobre 2018, au Centre interdiocésain des œuvres (CIO) à Brazzaville, autour du thème: «Tous au service de l'Eglise-famille de Dieu qui est au Congo».

Les travaux se sont déroulés sous le patronage de Mgr Yves Marie Monot, évêque de Ouesso, président de la Commission épiscopale de l'apostolat des laïcs du Congo. En présence de NN.SS. Louis Portella Mbuyu et Urbain Ngassongo, respectivement, évêques de Kinkala et de Gamboma.

Dix sous-thèmes ont été développés: «Vocation et mission des laïcs dans l'Eglise et la société», par l'abbé Barthel Ganao; «Les ministères dans l'Eglise: Hiérarchie et charisme», par l'abbé Arnel Kema du diocèse de Ouesso, directeur national des Œuvres pontificales missionnaires (OPM); «La figure de l'aumônier: Guide ou patron?», par M. Jonas Kitelemo, secrétaire général du Conseil national de l'apostolat des laïcs catholiques du Congo (CNALC); «Rapport aumônerie/secrétariat général de la Conférence épiscopale du Congo (CEC)», par l'abbé Brice Armand Ibombo, secrétaire général de la CEC; «A l'origine de la mission dans l'Eglise (Mt 28; Mc16)», par l'abbé Ildevert Mathurin Mouanga, recteur du Grand séminaire de théologie cardinal Emile Biayenda; «Les mouvements d'apostolat au service de l'Eglise», par Mgr Louis Portella Mbuyu, évêque de Kinkala; «Guide et spiritualité d'un bon aumônier», par l'abbé Gustave Makaya, professeur au Grand séminaire de théologie cardinal Emile Biayenda; «La connaissance de l'Eglise locale: Aperçu historique», par l'abbé Brice Armand Ibombo; «Eglise et Mass médias», par Albert Mianzoukouta, directeur de publication de La Semaine Africaine; «La gestion des biens temporels dans l'Eglise», par l'abbé Lambert Kionga, secrétaire général adjoint et gestionnaire de la CEC. C'est l'abbé Brice Armand Ibombo qui a ouvert la série des exposés. Il a indiqué l'essentiel

des missions qui incombent au secrétariat général de la CEC, organe central de la Conférence des évêques du Congo en lien avec tous les aumôniers et mouvements d'apostolat nationaux. L'abbé Arnel Kema a parlé de la hiérarchie de l'Eglise. Les prêtres et les évêques qui ont pour mission d'évangéliser le peuple de Dieu font partie de la hiérarchie de l'Eglise. Tous ceux qui ont



Les participants

des charismes, c'est-à-dire l'ensemble des dons spirituels (prophéties, miracles) octroyés par Dieu à des personnes ou groupes de personnes, ne doivent pas s'opposer à la hiérarchie de l'Eglise qui en a la compétence de discernement. Tous les dons reçus de Dieu doivent être au service de l'Eglise. Car la mission de l'Eglise est confiée à tous les baptisés par le don de l'Esprit-Saint. Le directeur de publication de La Semaine Africaine a parlé de l'origine de la presse qui trouve son aspiration à partir des idées des intellectuels appelés «libres penseurs». Les moyens de communication sociale qui sont les auxiliaires de l'évangélisation ont été «révolutionnés» au sortir du Concile Vatican II, avec notamment le décret conciliaire Juler Mirifica.



Le présidium de la session

L'abbé Lambert Kionga a exposé sur la gestion des biens temporels dans l'Eglise. Les mouvements



d'apostolat ont l'obligation d'avoir un espace au secrétariat général de la CEC pour la conservation de leurs documents (archives), ainsi que la primauté d'ouvrir un compte bancaire pour une gestion efficace. Au terme des travaux, douze recommandations ont été formulées, entre autres: Adoption de la charte de l'aumônier, la finalisation des statuts des mouvements d'apostolat, l'uniformisation des instances au niveau diocésain. Parlant de la gestion des biens temporels dans l'Eglise, Mgr Urbain Ngassongo a fait remarquer que c'est une question fondamentale et capitale qui nécessite une réflexion approfondie. Déjà, les évêques du Congo lors de leur session ordinaire tenue du 8 au 11 février 1971, avaient émis des réserves sur cette question et

s'inquiétaient de son avenir. Faisant la synthèse, le secrétaire général de la CEC a félicité l'ensemble des participants pour l'engouement et l'esprit de partage qui a régné tout au long des travaux. Le problème du financement, de l'harmonisation et de l'uniformisation du cadre juridique se fera dans un esprit de franche collaboration, ensemble avec toutes les compétences. «La mission de l'aumônier est avant tout de guider, d'accompagner et d'orienter les membres vers le Christ, pasteur suprême et maître de la moisson, source de toute initiative missionnaire.» «Allez donc, de toutes les nations faites disciples» (Matthieu 28, 19). «Nous ne sommes pas aumôniers pour nous-mêmes, mais avant tout pour le peuple de Dieu qui attend de nous un témoignage, mais surtout des orientations pour bien connaître et suivre Jésus qui est le chemin, la vérité et la vie (Jean 13). La charge de l'aumônier n'est qu'un moyen par lequel le Christ veut pérenniser sa présence dans le monde et dans l'Eglise, moyen pour rendre présent le Christ mort et ressuscité toujours actif et en action dans son Eglise.» Clôturant les travaux, Mgr Yves Marie Monot a félicité les aumôniers, les communautés laïques, les associations, les responsables des mouvements d'apostolat et les a encouragés à œuvrer davantage dans la dynamique d'une Eglise famille de Dieu au Congo.

Pascal BIOZI KIMINOU

XXXIII<sup>e</sup> Dimanche du temps ordinaire-B-

## Le mal ne peut avoir le dernier mot sur l'histoire de l'humanité. C'est Dieu qui dirige l'histoire

Textes: Dn 12,1-3; Ps 15; He 10,11-14.18; Mc 13,24-32

Nous nous acheminons vers la fin de l'année liturgique. L'Evangile de Marc que ce dimanche nous propose, nous présente dans un langage traditionnel des prophètes (Daniel et Zacharie, par exemple), une intervention divine dans l'histoire. Le langage est assez apocalyptique, à tel point que nombreux y ont rattaché une idée de fin du monde. Ce ne serait pas en fait l'intention première de Marc.

Pour comprendre cette crise cosmique qui accompagne l'avènement du messie (le Fils de l'homme), il faut se référer à la théophanie du Sinaï. Lorsque le Seigneur lui-même apparaît dans l'histoire humaine de son peuple, pour lui donner sa loi, pour lui faire connaître sa volonté, la terre entière tremble (Ex 19,16-25). De même, dans cette ultime manifestation de Dieu, on peut voir des phénomènes cosmiques encore plus redoutables. Alors, il apparaissait pour rassembler son peuple, après l'avoir sauvé de la main de Pharaon roi d'Egypte. Ici, il apparaît pour assurer le triomphe final du bien sur le mal qui sont en lutte depuis la création du monde, et le salut de ses amis. Le Seigneur a le dernier mot sur l'histoire du monde. Et cette dernière parole que Dieu prononce, est une parole de salut. Le mal, de son côté ne peut pas avoir le dernier mot sur l'histoire de l'humanité. Il avait été définitivement vaincu sur la croix.

La victoire du bien sur le mal que remporte Dieu lui-même sur tout ce qui s'oppose à son plan de salut, est aussi une victoire à laquelle participe tous ses fidèles, tous ses amis, malgré la persécution et les tribulations de toute sorte.

Il est aussi intéressant de constater dans ce texte que l'obscurissement du soleil, de la lune et la chute des étoiles est compensé par la brillance de la gloire du Fils de l'homme. Lorsque l'Apocalypse parle de la nouvelle Jérusalem, elle dit qu'elle n'a pas besoin de la lumière du soleil, car sa lumière c'est l'Agneau (Ap 21, 23).

Toutefois, l'assurance de la victoire exige toujours de la vigilance et de l'attention aux signes des temps. C'est dans ce sens que va la comparaison du figuier. Aucune victoire ne se remporte sans constance, sans persévérance, sans vigilance, etc. C'est à cela que le Christ invite ses disciples. D'un côté, il faut les rassurer de son triomphe, de l'autre il faut les engager à ne pas baisser la garde. Tout en étant une apparition offerte à tous, elle est aussi un avènement vécu par chacun dans son individualité. Le Fils de l'homme se rapproche de la porte de chacun. Les premiers chrétiens, en fait, n'ont pas manqué de croire à un retour imminent du Christ de leur vivant. Nombreux ont attendu la manifestation ultime de la gloire du Christ (cf. 1 Th 4,15-17). Ils ont dû apprendre à s'en remettre à la seule science divine. De nos jours certains mouvements millénaristes et autres n'ont pas manqué de prédire le retour glorieux du Christ. Le fidèle du Christ sait que c'est tous les jours qu'il se prépare à rencontrer le Seigneur. Chaque jour est une opportunité donnée à l'homme pour rencontrer son Dieu. Il doit s'y préparer. La vie chrétienne est une vie exigeante; elle appelle à une préparation de chaque jour.

Ici, l'Evangile de Marc rejoint la littérature biblique des temps de crise. Les apocalypses font partie de cette catégorie. Daniel est un des livres de l'Ancien Testament qui développe cette littérature. Alors qu'Israël est aux prises avec la culture grecque qui prône une hellénisation à grande échelle, qui pousse certain à refuser leur identité religieuse et culturel, qui va jusqu'à l'apostasie, c'est-à-dire, au reniement de Dieu, de l'alliance, pour adhérer aux divinités grecques, le livre de Daniel cherche à appeler à la fidélité au Dieu de l'alliance qui seul détient réellement le secret de l'histoire humaine. Tous les royaumes dominants sont en fait marqués profondément par une vraie fragilité. Seul le Seigneur règne réellement sur l'univers et sur l'histoire, et c'est à lui qu'il faut rester fidèle.

C'est à cette seigneurie du Christ que la Lettre aux Hébreux fait aussi allusion, lorsqu'il évoque comme étant assis à la droite de Dieu. Dans cette victoire déjà acquise, il attend l'anéantissement définitif de tous ses ennemis. Désormais, c'est en lui que tous les sacrifices sont offertes et toutes les prières présentées à Dieu. En fait de sacrifice, c'est lui-même, l'unique sacrifice agréable à Dieu, qui est offert. C'est par lui qu'est obtenu le pardon des péchés, et c'est par lui que l'on parvient à la perfection, à la sanctification.

Abbé Ildevert M. Mouanga  
Grand Séminaire Cardinal Emile Biayenda.

## Réflexion

### Politiciens et religieux: rendez-moi ma jeunesse!

Nul n'ignore: sans jeunesse pas de futur possible pour un pays digne de ce nom. Pourtant dans ce que nous sommes en train de vivre dans ce siècle dit post-moderne, la jeunesse semble être la victime et la risée de tous les maux: jeunesse accusée à tort ou à raison du banditisme, jeunesse enrôlée de force dans les rangs de l'armée pour combattre une certaine opposition politique, jeunesse envoyée aux études sous d'autres cieux et abandonnée sans bourse; jeunesse obligée de s'exiler hors frontière (avec le phénomène de l'immigration en masse depuis le nord de l'Afrique), avec l'espoir de trouver la sérénité et du travail, jeunesse victime des prédateurs sexuels tous azimuts...de quoi se demander dans le contexte qui est le nôtre: qu'avons-nous fait des promesses de la Nouvelle Espérance? A nous qui sommes 'adultes' aujourd'hui, n'oublions pas que nous avons été aussi jeunes.

#### 1. Le devoir de s'indigner

«Ne vous laissez pas voler l'espérance!»: c'est le cri de cœur que lance souvent le Pape François à l'endroit des jeunes au regard des difficultés actuelles; surtout en ce qui concerne leur insertion dans le monde du travail. Cette jeunesse pourtant pleine de talents et habitée par l'envie de deve-

nir dans un futur proche, des hommes et des femmes responsables dans les divers milieux de la vie socio-politique et économique de notre société congolaise. Devant une société, un pays et un monde qui semblent ne vivre que dans les compromis et les lobbies; monde créé par nous autres adultes, avec à la clé la misère sociale et économique; un monde où le plus fort (en s'appuyant sur le pouvoir et l'argent), pense écraser le plus faible ad vita eterna, monde où nous retrouvons qui du nord, l'autre du sud. Et comme si cela ne suffisait pas, les réseaux sociaux viennent en ajouter la couche à certains endroits avec des fake news sur la vie politique du pays, occasionnant par là même, la dépression et un futur incertain pour la jeunesse. Dans ce contexte de crise et d'incertitude, certains jeunes se donnent volontiers à tout, pourvu de survivre: prostitution pour les jeunes filles et alcool afin de ne pas trop y penser. C'est d'ailleurs devant cet 'appétit' immodéré aux plaisirs de la rue et de l'alcool que le ministre Alphonse Claude N'silou a voulu rappeler à l'ordre les uns et les autres sur la promotion et la consommation d'alcool immodérée en déclarant: «Pour préserver la santé des populations, je rappelle à tous que ces pratiques sont désormais interdites jusqu'à la publication des textes réglementant la promotion des boissons alcoolisées» (Cf. Note Circulaire N°0141/MCAC-CAB du 2/10/18).



Abbé Eric Béranger N'Sondé

#### 2. Le Synode consacré à la jeunesse: une chance pour repartir

Devant ce qui peut paraître comme catastrophique ou perdu à l'instar des disciples d'Emmaüs qui décidèrent de rentrer chez eux tout tristes après la mort de Jésus (Lc 24, 18-35), ne l'est pas pour autant pour l'Eglise, encore moins pour Dieu. C'est dans cet élan de cœur que nos pères évêques ensemble avec le premier pape jésuite venu de l'autre bout du monde, ont voulu consacrer

à la jeunesse ce Synode en sa XVe assemblée générale ordinaire, ayant pour réflexion: «Les jeunes, la foi et le discernement vocationnel». Avec un mot d'ordre clairement énoncé par le Pape François dès son homélie: «élargir les horizons, dilater le cœur et transformer ces structures qui, aujourd'hui, nous paralysent, nous séparent et nous éloignent des jeunes, les laissant exposés aux intempéries et orphelins d'une communauté de foi qui les soutienne, d'un horizon de sens et de vie». Loin de vouloir conclure, disons tout simplement que la jeunesse congolaise, a besoin de retrouver aujourd'hui en nous autres adultes (politiciens comme religieux) de vrais 'témoins' et non des 'Maîtres', en référence au Pape Paul VI au conseil des laïcs en 1974. En d'autres termes, donner à la jeunesse congolaise les rudiments nécessaires pour son épanouissement dont elle n'aura de cesse de s'inspirer pour bâtir dans une large mesure un avenir promettant et radieux. En attendant les conclusions du Synode, nous souhaitons bon travail à Mgr Bienvenu Manamika Bafouakouahou, évêque de Dolisie et 'ambassadeur' de l'Eglise locale qui a fait entendre le cri de la jeunesse congolaise au Synode!

Eric Béranger N'SONDE  
Prêtre en mission pastorale en Italie

### In Memoriam

Lazare TOUAZOLADIO «Zado»  
14 novembre 2017-14 novembre 2018

Voici un an, jour pour jour, qu'il a plu au Seigneur Tout Puissant de rappeler à Lui son serviteur Lazare TOUAZOLADIO. En ce triste et douloureux jour anniversaire de sa disparition, les Enfants TOUAZOLADIO prient tous ceux qui l'ont connu et aimé d'avoir une pensée pieuse pour sa mémoire. Une intention sera élevée vers le Seigneur en sa mémoire lors de la messe célébrée le dimanche 18 novembre 2018, dans les églises Saint



Alphonse de Liguori de Kibina et Les Saints Martyrs de l'Ouganda de Kingouari.

### Conférence épiscopale du Congo

#### Avis de réunion

L'abbé Brice Armand Ibombo, secrétaire général de la Conférence épiscopale du Congo (CEC) informe tous les responsables des Commissions épiscopales que la réunion et la messe des défunts initialement prévues le mercredi 14 novembre 2018, sont reportées pour le mercredi 21 novembre 2018, à 15h 30, au Centre interdiocésain des œuvres (CIO).

# Autofinancement à la lumière d'Ecclesia in Africa et d'Africae Munus

*Dormir sur la natte du voisin, c'est dormir par terre (Proverbe africain)  
D'après le dictionnaire online Wikipédia*

**L'autofinancement est le fait pour une entreprise ou une famille de financer son activité, et notamment ses investissements à partir: de ses capitaux propres, de ses réserves, de son épargne, d'une augmentation du capital, ou de ses amortissements comptables. L'entreprise et la famille n'attendent donc de l'extérieur ni prêts ni dons. Néanmoins, l'autofinancement ne concerne pas que les entreprises et la famille mais aussi les communautés chrétiennes et religieuses, particulièrement dans les Eglises catholiques d'Afrique.**

Par Paulin POUCOUTA

En fait, dès le début de l'évangélisation, les missionnaires portaient un souci certain d'autofinancement, comme en témoignent leurs nombreuses œuvres. Cependant, on comptait beaucoup sur le soutien des Eglises sœurs d'Occident. Mais avec la diminution drastique des aides, l'exigence d'autofinancement devient de plus en plus cruciale, devenant même un véritable casse-tête pour les évêques et les prêtres. Comme le note si bien Loup Besmond de Senneville: «De fait sur le continent plus un diocèse n'évolue sans que les projets pastoraux établis régulièrement par les évêques ne contiennent ce chapitre important de l'autofinancement, au même titre que ceux de l'évangélisation, du développement, de la catéchèse ou de la pastorale de la santé» 2.

On comprend que même si elles n'en parlent pas de manière abondante, les deux exhortations post-synodales Ecclesia in Africa et Africae Munus évoquent de manière insistante le problème de l'autofinancement. C'est sur ces deux textes, qui constituent les deux feuilles de route de l'Eglise d'Afrique, que vont porter notre méditation.

## 1. Ecclesia in Africa et l'autofinancement

Au terme d'une longue marche de fidèles africains, dont Alioune Diop fut le principal catalyseur, le jour de l'Epiphanie 1989, le pape Jean Paul II annonce la tenue de la première Assemblée spéciale des évêques pour l'Eglise en Afrique des temps modernes, à Rome, du 10 avril au 8 mai 1994. L'Exhortation post-synodale, elle, sera publiée en 1995, à Yaoundé.

### 1. L'Eglise-famille de Dieu au service de l'évangélisation

Cette Assemblée spéciale, appelée couramment premier synode africain, avait une visée missionnaire. A l'entrée du troisième millénaire, l'Eglise d'Afrique voulait se redire sa mission et la reformuler: «L'Eglise en Afrique et sa mission évangélisatrice vers l'an 2000. «Vous serez mes témoins» (Ac 1,8)». Cette mission évangélisatrice doit être assurée par l'Eglise-famille de Dieu, expression utilisée dans certains textes de Vatican II, que l'Eglise du Burkina Faso avait approfondie. Elle sera reprise et consacrée par les Pères synodaux pour dire la réalité de l'Eglise, à côté de celle d'Eglise-peuple de Dieu, en s'appuyant particulièrement sur les valeurs africaines de la solidarité fami-

liale et sur la Parole de Dieu<sup>3</sup>. Les communautés chrétiennes doivent constituer de nouvelles familles aux liens plus forts que ceux d'une parenté de sang, parce que fondés dans l'Esprit du Christ. L'Eglise doit aider à l'émergence de témoins de nouvelles solidarités entre chrétiens, entre personnes de bonne volonté, quelle que soit leur appartenance ethnique, raciale, politique ou religieuse. En naissant dans une famille humaine, Jésus confère à la famille une importance bien particulière. Mais, il la fonde dans la foi et l'amour de Dieu lui donnant une densité plus forte. C'est de cette famille dont l'Eglise est le témoin et qu'elle annonce. C'est dans cette même dynamique qu'il convient de situer l'exigence d'autofinancement.

## 2. Evangélisation et autofinancement

Le pape Jean Paul II parle d'autofinancement au cinquième des sept chapitres que compte l'exhortation post-synodale. Il y est question du témoignage évangélique multiforme que doit porter l'Eglise: «Tous les défis signalés jusqu'à présent montrent combien l'Assemblée spéciale pour l'Afrique du Synode des évêques était opportune: la tâche de l'Eglise en Afrique est immense, tous doivent y collaborer. Le témoignage en est l'élément central. Le Christ interpelle ses disciples en Afrique et leur donne le mandat qu'il confia aux apôtres le jour de l'Ascension: «Vous serez mes témoins» (Ac 1,8) en Afrique»<sup>4</sup>. Le chapitre comprend deux parties. La première présente les différents agents de l'évangélisation: les communautés ecclésiales vivantes (n°89), le laïc (90), les catéchistes (91), la famille (92), les jeunes (93), les femmes et les hommes consacrés (94), les futurs prêtres (95), les diacres (96), les prêtres (97) et les évêques (98). La deuxième partie est consacrée aux diverses structures de l'évangélisation: les paroisses (100), les mouvements et associations (101), les écoles (102), les universités et instituts supérieurs (103) et enfin les moyens matériels (104). Cités en dernier lieu, les moyens matériels constituent en fait le socle sur lequel reposent les diverses structures de l'évangélisation et qui soutiennent ses acteurs. Pour bien en marquer l'importance, l'expression autofinancement revient à trois reprises en ce paragraphe 104, qui est d'ailleurs le seul endroit de l'exhortation qui emploie cette for-



mule. Quatre idées maîtresses émergent de ce passage.

La première, c'est l'exigence d'autofinancement pour chaque communauté chrétienne. Il s'agit d'une nécessité impérieuse qui va de pair avec la vie et l'organisation de l'Eglise famille-de-Dieu: «Dans cette perspective, les Pères synodaux ont souligné qu'il est nécessaire que toute communauté chrétienne soit en mesure de pourvoir par elle-même, autant que possible, à ses propres besoins»<sup>5</sup>.

En outre, le débat sur l'évangélisation portait sur le personnel à pourvoir: ne fallait-il pas africaniser les cadres de l'Eglise, tant au niveau du laïc que du clergé? On se préoccupe également des œuvres et des structures de l'époque missionnaire, même si l'on a cherché à les renouveler. Mais, bien souvent, on suppose le problème financier résolu par les dons extérieurs. L'autofinancement n'était aucunement une priorité. Or, comme le rappelle Jean Paul II, avec force: «L'évangélisation requiert donc, outre les moyens humains, des moyens matériels et financiers substantiels, dont bien souvent les diocèses sont loin de disposer dans des proportions suffisantes. Il est donc urgent que les Eglises particulières d'Afrique se fixent pour objectif d'arriver au plus tôt à pourvoir elles-mêmes à leurs besoins et à assurer leur autofinancement»<sup>6</sup>.

En troisième lieu, cette responsabilité d'autofinancement incombe à tous. Pendant longtemps, les laïcs catholiques ont compté sur les prêtres, à l'époque majoritairement européens, pour assurer le financement des structures d'évangélisation. Aujourd'hui, ils s'éduquent lentement à prendre en mains la responsabilité de leurs Eglises, en communion avec leurs pasteurs. Il est intéressant de noter que dans l'esprit de la constitution Lumen Gentium, l'exhortation post-synodale en énumérant les agents pastoraux commence par les laïcs. Elle marque ainsi la place de choix qu'ils ont à occuper dans cette entreprise d'autofinancement. Trois mots en soulignent le caractère pressant: instamment, diligence, effectif: «Par conséquent, j'invite instamment les Conférences épiscopales, les diocèses et toutes les communautés chrétiennes des Eglises du continent, chacune en ce qui la concerne, à faire diligence pour que cet autofinancement devienne de plus en plus effectif».

En quatrième lieu, le pape rappelle que l'autosuffisance n'est aucunement une rupture de la solidarité fraternelle au sein de l'Eglise universelle. Néanmoins, désormais, l'aide devait viser à engendrer des structures d'autofinancement. Jean Paul II le traduit ainsi: «Par ailleurs,

j'adresse un appel aux Eglises-sœurs du monde pour qu'elles soutiennent plus généreusement les Œuvres pontificales missionnaires et que, à travers leurs organismes d'aide, puissent être consentis aux diocèses dans le besoin des financements destinés à des projets d'investissement capables de produire des ressources, en vue de l'autofinancement progressif de nos Eglises»<sup>8</sup>.

Enfin, beaucoup de nos pays connaissant des moments économiques difficiles, pressurés par des prédateurs aussi bien nationaux qu'internationaux. Les principales victimes en sont les pauvres. Bien souvent, ils attendent de l'Eglise de l'aide et du soutien pour survivre. Alors, il convient d'éviter de les accabler encore plus. Bien au contraire, l'autonomie financière doit viser à les sortir de la misère et à les rendre autonomes: «Il ne faut d'ailleurs pas oublier qu'une Eglise ne peut arriver à l'autosuffisance matérielle et financière que dans la mesure où le peuple qui lui est confié ne subit pas une misère extrême»<sup>9</sup>.

## 3. Le travail, moteur de l'autofinancement

Dans nos traditions africaines, la solidarité familiale est co-autofinancement. Ainsi, toute la famille se mobilise pour aider un jeune homme à se marier. Mais, ce dernier doit donner la preuve qu'il sera capable d'assumer matériellement ses responsabilités dans la famille qu'il entend construire. Dans certaines contrées, on exige de lui qu'il ait

construit sa case.

L'entraide familiale n'est aucunement une irresponsabilité, un encouragement à des comportements de parasites, comme le laisse croire la déviation de la solidarité dans le contexte de sociétés éclatées. D'ailleurs, selon le proverbe ouest-africain: «dormir sur la natte du voisin, c'est dormir par terre».

Dans les Ecritures, dès le début du livre de la Genèse, l'homme et la femme sont appelés conjointement à se prendre en mains et à gérer la création, fidèles au plan de Dieu. Selon la mentalité de l'époque, l'homme, chef incontesté de la famille, travaille dur pour nourrir sa maisonnée. La femme, elle, quoique confinée à la maison, contribue à la bonne marche de la famille et apporte une précieuse collaboration à sa survie. Enfant et jeune, Jésus s'initie aux travaux domestiques auprès de Marie, et au travail rémunéré de charpentier auprès de Joseph, son père adoptif. Ses premiers disciples assurent leur autonomie financière par leur métier de pêcheurs. L'équipe missionnaire de Jésus possède une caisse dont Judas était le gestionnaire. Comment était-elle alimentée? Probablement par des dons, venant particulièrement des nombreuses femmes qui l'accompagnaient, mais surtout par le travail qu'assuraient les apôtres, lorsqu'ils revenaient en Galilée, au bord du lac. Les filets n'avaient pas été rangés pour de bon, après le premier appel.

Paul témoignera lui aussi de l'importance du travail<sup>10</sup>. Bâtisseur d'Eglises domestiques,

domus ecclesiae, il invite les communautés à la responsabilité, qui s'exerce particulièrement par le travail (1 Th 4,11; Ep 4,28; 2 Th 3,10). Il montre lui-même l'exemple.

En effet, l'apôtre des Gentils évoque, certes, l'ordre du Seigneur de vivre de l'Evangile (1 Co 9, 14; Mt 10, 10). D'ailleurs, en certaines circonstances, il accepte de vivre de l'Evangile. Ainsi, il accepte l'assistance des chrétiens de Philippes. Dans le cadre paysan palestinien où l'accueil est fort aisé, l'ordre de Jésus marque la vulnérabilité du messager livré à la disponibilité des destinataires de la Bonne Nouvelle.

Paul, lui, se situe dans un cadre urbain où le problème de l'accueil se pose différemment. Dans une société où de nombreux philosophes populaires et exorcistes orientaux vendent leurs services, l'apôtre, à la suite du rabbin Hillel, veut témoigner de la gratuité du message du salut. Il ne cherche donc pas à s'enrichir. Mais il met sa fierté à annoncer l'Evangile, avec comme seule force la croix du Christ. Paul veut également constituer un modèle pour des chrétiens tentés par l'oisiveté en raison des agitations à propos de la parousie<sup>11</sup>.

Cette insistance sur le travail fait de l'autofinancement non pas une gestion mécanique du quotidien. Il est inventivité et fécondité qui rejoignent celles de Dieu. Alors, dans un continent où de nombreux Etats ne parviennent pas à garantir des emplois à leurs citoyens, contrairement aux fortes recommandations d'Ecclesia in Africa<sup>12</sup>, il s'agit de susciter des créateurs d'emplois. Le travail fait de l'autofinancement non pas une recette, mais une dynamique d'inventivité permanente<sup>13</sup>.

(A suivre)

**CENTRE DE FORMATION ET D'INFORMATION SUECO**

**Chers Parents, chers étudiants, vous qui cherchez un cadre idéal pour les études : les inscriptions et réinscriptions sont ouvertes à Suéco pour :**

**Les Bacheliers, les filières suivantes :**

- Management des Ressources Humaines - Banque et Finance
- Génie Logistique et Transport et autres.

**Les non-bacheliers, les filières suivantes :** CAP : Pâtisserie – Hôtellerie – Cuisine – Secrétariat Bureautique...

**Rentrée Académique 2018-2019 : Lundi 08 Octobre 2018**



**L'unique Amphithéâtre de Pointe-Noire Avec emplacement des chaises en plan incliné**

Notre Amphithéâtre de plus de 300 places pour vos manifestations : séminaires – Conférences – Activités culturelles... Et autres salles de conférences climatisées de 200, 100, 75, 50 et 25 places

**Tous, disponibles à la demande**



**Salle BUANA (30 places)**

**Lancement cours d'initiation à la Cuisine et Pâtisserie**

- Cours d'initiation à la Cuisine et Pâtisserie aux particuliers dès le mois de novembre, chaque jour à partir de 11 heures
  - ✓ Saka-Saka au maïs
  - ✓ Poisson salé à la banane
  - ✓ Tchep-Djem (Riz sénégalais)
  - ✓ Pot-au-feu
  - ✓ Gâteaux anniversaire, Pizza, Croissants...
- Installation et gestion de cantines scolaires et d'entreprises

**L'Espace Resto-Traiteur, la qualité fait toute la différence**

Contacts : [suecoeec@yahoo.fr](mailto:suecoeec@yahoo.fr) / [contact@sueco.org](mailto:contact@sueco.org)  
Tél. (+242) 22 294 05 55 / 06 942 38 56 / 05.380.09.50

**« Suéco, Former pour libérer l'Homme »**

Enseignement primaire

# Le corps enseignant s'imprègne des nouveaux manuels

**Dans la perspective d'améliorer le système éducatif congolais, les inspecteurs en charge du cycle primaire et les chefs d'antennes de l'INRAP, venus des 12 départements du Congo, ont été formés du 7 au 9 novembre dernier, à Brazzaville, au maniement des manuels de français et guide pédagogique du CP1 et CP2, Nouveau Horizon d'Afrique.**

La formation a été animée par les enseignants chercheurs ayant terminé la refonte d'Horizon d'Afrique qui date de 1999. Celui-ci devient Nouveau Horizon d'Afrique. Cette nouvelle collection propose pour les CP1 et CP2, un manuel de l'élève de 112 pages, au lieu de 80 et 96 pages précédemment; un livret d'activités de 96 pages et un guide pédagogique détaillé de 160 pages permettant aux enseignants de s'approprier des nouvelles activités.

La nouvelle collection est plus attrayante pour les enfants. Le style et le contenu des dessins ont été adaptés au monde actuel parce que le monde qui nous entoure a changé en 20 ans. La leçon de langage est tou-

jours principalement organisée autour d'un dialogue. Cette fois, une rubrique s'est ajoutée permettant de mieux travailler les mots nouveaux: la boîte à mots. La nouvelle collection intègre deux ajouts: 5 fois par an, les Nouveaux Horizons d'Afrique proposent des activités de révision et d'évaluation intitulées «Je fais le point». A la fin des manuels de CP1 et CP2, l'enseignant trouvera tous les dialogues qui accompagnent les dessins de leçons de langage.

Le rapport PASEC 2014 a montré qu'en moyenne, plus de 70% des élèves n'atteignent pas le seuil «suffisant» de compétence en langue après 2 ans de scolarité primaire. En d'autres termes, la majorité des élèves de début de cycle



Page de couverture du nouveau manuel

primaire éprouve de grandes difficultés pour déchiffrer les composantes de l'écrit et comprendre des phrases des textes et des messages oraux. C'est partant de ce rapport que l'INRAP s'était engagé à muer la collection Horizons d'Afrique en Nouveaux Horizons d'Afrique, a déclaré le ministre de l'Enseignement primaire à l'ouverture de l'atelier. Selon lui, cette nouvelle collection prend en compte tous les aspects, pour qu'à la fin du cycle primaire, l'apprenant soit

capable de communiquer et de maîtriser l'ensemble des habiletés langagières...

En raison de la conjoncture morose que traverse le Congo, le manuel n'est pas disponible dans les écoles et se fait de plus en plus rare. Anatole Collinet Makosso a rassuré que dans le cadre de la stratégie sectorielle de l'éducation et de la mise en œuvre du projet d'appui à l'amélioration du système éducatif, une politique en manuels scolaires et autres outils didactiques viendra corriger toutes les faiblesses. Mais en attendant, a-t-il ajouté, le Gouvernement a négocié et obtenu des éditeurs et de leurs distributeurs que le manuel soit disponible, accessible à toutes les familles au prix de production ne dépassant pas 2.000 F.CFA. Il a appelé, par ailleurs, toutes les personnes physiques et morales à soutenir les efforts du Gouvernement dans la prise en charge effective de l'éducation de qualité de tous les enfants en âge scolaire.

Esperancia  
MBOSSA-OKANDZE

Lutte contre le braconnage

## Des présumés trafiquants d'ivoire bientôt à la barre

Des délinquants fauniques répondront de leurs actes à Dolisie devant le Tribunal de Grande Instance le 16 novembre, et à Pointe-Noire devant la Cour d'Appel le 21 novembre.

A Dolisie (département du Niari), deux suspects présumés trafiquants d'ivoire, Georges Siombo et Mesmin N'dinga Bounda, tous les deux de nationalité congolaise, seront à la barre. Arrêtés pour détention et circulation illégales de deux défenses d'éléphant le 18 décembre 2017, ils seraient des grands trafiquants d'ivoire en provenance du district de Bambama, dans le département de la Lékoumou.

L'un d'eux serait l'acheteur auprès des braconniers et



Les présumés trafiquants attendus à la barre

revendrait son produit à des potentiels clients. Et l'autre, le démarcheur recherchant des clients dans les villes du Congo, notamment Pointe-Noire, Dolisie et Brazzaville.

A Pointe-Noire, Bopoma Ngamakala Doudou, bijoutier, et Mbompela Samuel, vendeur d'objets d'arts, arrêtés le 16 octobre 2016 pour flagrant délit de détention d'une centaine d'objets sculptés en ivoire et de cinquante morceaux bruts de pointes d'ivoire, comparaitront le 21 novembre à la Cour d'Appel. Ils avaient reconnu les faits en correctionnel. Les deux suspects, arrêtés dans la même ville, sont l'un Congolais et l'autre Angolais.

Ces présumés trafiquants avaient été arrêtés par les éléments de la Gendarmerie nationale avec le concours des agents des Eaux et forêts, et l'appui du Projet d'appui à l'application de la loi sur la faune sauvage (PALF). Ils encourrent des peines exemplaires à la lumière de l'article 27 de la loi du 28 novembre sur la faune et les aires protégées. Celle-ci stipule: «l'importation, l'exportation, la détention et le transit sur le territoire national des espèces intégralement protégées; ainsi que de leurs trophées sont strictement interdits.»

Le commerce illégal de l'ivoire a atteint son niveau le plus élevé en 2011, et ce niveau inadmissible persiste. L'Afrique pourrait perdre un cinquième de ses éléphants dans les dix ans à venir si le braconnage se poursuit au rythme actuel, selon un rapport publié à Gaborone lors d'une conférence ministérielle consacrée à la survie du pachyderme. Un autre rapport de l'Union internationale pour la conservation de la nature (UICN) souligne que «l'ensemble de la population d'éléphants d'Afrique a connu son pire déclin depuis 25 ans principalement en raison du braconnage pendant les 10 dernières années». Un constat absolument catastrophique.

V.M.

Pointe-Noire

## Le Lions Club assiste les enfants vulnérables du foyer Père Anton des salésiens

**En faisant des dons sur la base des états de besoins exprimés par des structures spécialisées, le Club Loango Doyen (District 403 B1 de la Région 26 de la zone 261) des Lions Club de Pointe-Noire présidé par le Dr Kimbembe Bona Mabahu, vise un seul objectif: apporter sa contribution à l'épanouissement des enfants vulnérables.**

Quartier Mpaka dans l'arrondissement 6 Ngoyo au sud-ouest de Pointe-Noire. Quatre véhicules pick-up s'immobilisent devant le foyer Père Anton des Salésiens. La vingtaine d'enfants qui y sont pris en charge s'interroge. Des membres du Lions Club Loango Doyen de Pointe-Noire en descendent. Cette visite inattendue et inespérée réserve une agréable surprise. «Nous sommes venus remettre des denrées alimentaires au foyer Père Anton des Salésiens», déclare Marcello Della Corte, chargé de l'équipe mondiale de services (Ems ou département des œuvres sociales) au sein du Lions Club. Bidons d'huile, filets d'oignons, cartons de boîtes de tomate, sacs de haricot, etc., une cargaison d'apparence modeste, mais d'une importance portée, car le don s'inscrit dans le droit fil de la déclaration universelle des droits de l'enfant qui place l'alimentation parmi les besoins les plus fondamentaux de tout enfant quelles que soient ses origines.

L'acte procède aussi des principes sacrosaints des membres du Lions Club. Eux qui, depuis la nuit des temps, se sont toujours efforcés de se mettre au chevet de tous ceux qui ont besoin d'aide à travers le monde. Ce, en rapport avec leur devise «service» et conformément aux cinq axes stratégiques de leur action: cancer infantile, environnement, diabète,

vue et faim.

### La faim, un des axes prioritaires du Lions Club

C'est la faim qui est choisie comme axe en se rendant au foyer Père Anton. «Il est clair qu'un enfant qui a faim a du mal à travailler. Et il n'aura pas de bonnes notes aux devoirs. Contribuer à l'alimentation d'un enfant, c'est donc participer à l'épanouissement de cet enfant», explique Marcello.

Pour les bénéficiaires, ce n'est pas la quantité qui compte, plutôt le geste. «Ceci est un véritable ouf de soulagement», se félicite le Père Jean Bosco Ilunga, responsable du Foyer Père Anton. Et il sait de quoi il parle. L'aide apportée régulièrement par les membres de la Paroisse Saint Jean Bosco de Tié-Tié, semblant insuffisante, l'apport extérieur est parfois nécessaire. «Très souvent les membres de la Paroisse Saint Jean Bosco, à la limite de leurs moyens nous viennent en aide. Mais, il arrive que nous soyons en rupture. C'est pourquoi, ce don des Lions Club est une contribution de plus à notre œuvre en faveur de l'avenir des enfants», explique-t-il.

La structure accueille des enfants vulnérables en situation de rupture familiale ou dont les parents sont démunis. Si au départ leur avenir était visiblement incertain, le foyer Père Anton leur a fait retrouver le chemin de l'avenir, en leur donnant des formations professionnelles



Les donateurs et des enfants devant un échantillon du don

favorisant leur réinsertion socioprofessionnelle.

Le Lions Club ne se lassera point d'apporter son soutien au foyer. «N'hésitez pas à m'appeler en cas de besoin, a rassuré Richard Moullet, vice-président du Lions Club Loango Doyen de Pointe-Noire. «Lorsque votre état de besoins nous parviendra, nous l'enverrons aussi à notre hiérarchie pour validation et nous pourrions intervenir comme nous l'avons fait aujourd'hui».

Par ailleurs, Richard Moullet a promis d'étudier la possibilité de doter le Foyer d'une bache à eau non transparente pour éviter la formation d'algues sur les parois. Il a toutefois exhorté les enfants à bien travailler. «Si vous travaillez bien, sachez que nous multiplierons des visites avec des cadeaux. D'ailleurs, le Père Noël est déjà dans l'avion en route pour Pointe-Noire (rires). Donc, ne nous décevez pas.»

### Pléthore et exigüité à l'école primaire de Tchimagni

L'équipe du Lions Club s'est ensuite rendue à l'école primaire de Tchimagni non loin du Foyer Père Anton,

pour recueillir l'état de besoins de cet établissement public construit dans les années 1980. Celui-ci se délabre progressivement du fait des actes de vandalisme perpétrés par des personnes de mauvaise foi. Cette situation s'explique en grande partie par l'absence d'un mur de clôture. «Il n'y a pas de mur de clôture. Les véhicules passent dans la cour et perturbent les cours. Derrière par exemple, un mur du bâtiment a été détruit. Tout ça, à cause du manque de clôture», explique Romaine Mabiala, la directrice de l'école. L'école n'a pas assez de bâtiments. Elle ne dispose que de trois salles de classe pour accueillir les cinq cents élèves inscrits. La directrice s'est vu obliger de créer deux vagues. «Une vague pour les élèves du CP et du CE et une autre pour les CM.»

M. Moullet a demandé un peu de patience pour que réponse soit donnée à ces doléances. Il a toutefois promis de s'attaquer aux priorités, notamment la réfection des toilettes et la réhabilitation des tableaux, car ils sont en train de se dégrader.

MINISTERE DE L'ECONOMIE FORESTIERE

Don n° TFOA4666 / Unité de Coordination du Projet

B.P 14564 Brazzaville, République du Congo, Tel : 05 616 95 74/06 817 06 33, Courriel : pfdecongo2011@yahoo.com

## AVIS A MANIFESTATION D'INTERET N°002/MEF-CAB/PFDE/AMI/18

N°. de référence (selon le Plan de Passation des marchés): CG-PFDE-043-SC-AO

" Recrutement d'une ONG pour l'appui à la transformation, le conditionnement, le stockage, la commercialisation des produits, le suivi accompagnement et les constructions de magasins de stockage"

1. Le Gouvernement de la République du Congo a obtenu un don du Fonds pour l'Environnement Mondial (FEM), exécuté par la Banque mondiale et affecté au PFDE sous forme de Financement Supplémentaire (GEF 6 Nord Congo) et a l'intention d'utiliser une partie du montant dudit Don pour financer les services de consultants ci-après : 'appui à la transformation, le conditionnement, le stockage, la commercialisation des produits, le suivi accompagnement et les constructions de magasins de stockage'

2. L'Unité de coordination du PFDE, chargée par le Ministère de l'Economie Forestière de la mise en œuvre dudit projet, invite les candidats intéressés à manifester leur intérêt pour les services décrits ci-dessus et à fournir les informations indiquant qu'ils sont qualifiés pour exécuter les services (brochures, références concernant l'exécution de contrats analogues, expérience dans des conditions semblables, disponibilité des connaissances nécessaires parmi le personnel, etc.). Les consultants peuvent s'associer pour renforcer leurs compétences respectives.

3. Le consultant qui sera retenu aura à accompagner les communautés locales et populations autochtones dans la transformation, le condi-

tionnement, le stockage, la commercialisation des produits, le suivi accompagnement et les constructions de magasins de stockage. Aussi, le Consultant aurait-il à réaliser les différentes activités spécifiques liées aux résultats attendus tels que précisés dans les Termes de références.

4. Les critères pour l'évaluation des Manifestations d'Intérêt sont les suivantes :

- les qualifications générales et expérience de l'ONG dans son domaine de spécialisation choisie,
- l'expérience de l'ONG dans la réalisation de missions similaires, et
- le personnel permanent de l'ONG dans le cadre de sa gestion normale.

5. Un consultant sera sélectionné en accord avec les procédures de la Sélection basée sur la Qualité et le coût défini dans les Directives: Sélection et Emploi de Consultants par les Emprunteurs de la Banque mondiale, de janvier 2011, version révisée Juillet 2014.

6. Il est porté à l'attention des Consultants que les dispositions du paragraphe 1.9 des « Directives: Sélection et Emploi de Consultants par les Emprunteurs de la Banque mondiale dans le cadre des Prêts de la BIRD et des Crédits et Dons de l'AID», de janvier 2011, version révisée Juillet

2014, conformément à l'accord de don (« Directives de Consultants »), relatives aux règles de la Banque mondiale en matière de conflit d'intérêts sont applicables.

7. Les consultants désireux d'obtenir des informations complémentaires peuvent s'adresser à l'Unité de Coordination du PFDE, à l'adresse ci-dessous, les jours ouvrables. Les Termes de Références peuvent être consultés à la même adresse.

8. Les manifestations d'intérêt doivent être déposées sous pli fermé ou en version électronique à l'adresse ci-dessous, au plus tard 30 novembre 2018 à 12 heures 00 minutes à l'adresse ci-après:

Le Projet Forêt et Diversification Economique (PFDE) (« le Client »), à Brazzaville, Quartier Plateau des 15 ans, numéro 1807, Rue Nkô ; Téléphone 06 817 06 33 / 05 616 95 74  
Courriel : pfdecongo2011@yahoo.com

*Brazzaville, le 13 Novembre 2018*

**Corine Victorine ONDZE**

*Coordonnatrice du PFDE*

### CHAMBRE DEPARTEMENTALE DES NOTAIRES DE BRAZZAVILLE

#### OFFICE NOTARIAL GALIBA

Me Henriette Lucie Arlette GALIBA  
3, Boulevard Denis Sassou Nguesso, Plateau Centre-ville (ex Trésor)  
Boîte Postale 9641 Tél.: 05 540-93-13; 06 672-79-241 E-mail:  
notaire\_galihen@yahoo.fr  
REPUBLIQUE DU CONGO

#### EDITIONS NUMERIQUES AFRICAINES

Société Anonyme  
Capital social : 50.000.000 Francs CFA  
Siège social : Brazzaville, 86 bis, rue Moudjombo, République du Congo  
RCCM: 12-B-3669  
REPUBLIQUE DU CONGO

### AVIS D'AGREEMENT D'UN NOUVEL ACTIONNAIRE ET DE MIS A JOUR DES ACTES CONSTITUTIFS

Aux termes du procès-verbal d'assemblée générale extraordinaire de la société dénommée «EDITIONS NUMERIQUES AFRICAINES» SA, dressé en la forme authentique par Maître Henriette Lucie Arlette GALIBA, en date à Brazzaville du 20 juin 2018, enregistré à Brazzaville, le 25 septembre 2018 à la recette des impôts de Brazzaville La Plaine, sous folio 173/2 numéro 2141, il a été décidé ce qui suit:

- De l'agrément d'un nouvel actionnaire, en la personne de Monsieur Philippe Jean BERINGER à concurrence d'une action;
- De la mise à jour des statuts de la société et de la déclaration notariée de souscription et de versement.

En conséquence, l'ensemble des actes y relatifs a été déposé au Greffe du Tribunal de Commerce de Brazzaville, le onze octobre deux mil dix-huit, sous le numéro 18 DA 576 et mention modificative a été faite au Registre du Commerce et Crédit Mobilier, sous le numéro M2/ 18-1216.

**Pour avis**  
**Me Henriette L. A. GALIBA**  
**Notaire**

### CHAMBRE NATIONALE DES NOTAIRES DU CONGO CHAMBRE DEPARTEMENTALE DES NOTAIRES DE BRAZZAVILLE

#### OFFICE NOTARIAL GALIBA

Me Henriette Lucie Arlette GALIBA  
03, Boulevard Denis Sassou Nguesso, Plateau Centre-ville (ex Trésor)  
Boîte Postale 964 1 Tél.: 05 540- 93-13; 06 672-79-24 1 E-mail :  
notaire\_galihen@yahoo.fr,site: www.notairegaliba.com  
REPUBLIQUE DU CONGO

#### MTN CONGO

Société Anonyme  
Capital social : 11 .000.000 Francs CFA  
Siège social : Brazzaville 36, avenue Amilcar CABRAL, centre-ville,  
Boîte Postale 1150, RCCM : 07 B 283  
REPUBLIQUE DU CONGO

### AVIS D'APPROBATION DES COMPTES POUR L'EXERCICE 2017 ET DE RENOUVELLEMENT DES MANDATS DU PRESIDENT DU CONSEIL D'ADMINISTRATION ET DU COMMISSAIRE AUX COMPTES

Aux termes de l'assemblée générale ordinaire tenue le 13 février 2018, les actionnaires ont:

- approuvé les comptes sociaux de l'exercice clos au 31 décembre 2017, qui se solde par un résultat bénéficiaire.
  - Affecté la totalité de ce résultat en rapport à nouveau.
  - Renouvelé les mandats du Président du Conseil d'Administration, Monsieur Gervais BOUITI VIAUDO et du Commissaire aux comptes, le cabinet PricewaterhouseCoopers (PwC) pour la période allant du 1er mai 2018 au 20 avril 2020.
  - Approuvé des accords conclus avec le Groupe MTN, durant cet exercice.
- Le procès-verbal constatant ces ré-

solutions a fait l'objet d'un dépôt au rang des minutes de Maître Henriette Lucie Arlette GALIBA le 30 août 2018 et enregistré à la recette de Brazzaville EDT Plaine, le 31 août 2018, sous folio 157/12, numéro 1917.

Les deux actes ont été déposés au Greffe du Tribunal de Commerce de Brazzaville, le 21 septembre 2018, sous le numéro 18 DB 81.

Et mention modificative a été faite au Registre du Commerce et du Crédit Mobilier, le 21 septembre 2018, sous le numéro M2/ 18- 1177.

**Pour avis**  
**Me Henriette L. A. GALIBA**  
**Notaire**

**AFFAIRE: Société ELCO  
Construction C/Société Maisons  
Sans Frontières**

Maitre Claude COELHO, ancien bâtonnier,  
Professionnellement domicilié au Centre-ville,  
Tour Mayombe, Entrée A 10ème étage,  
Appartement n° 33, Avenue Charles De Gaulle;  
Téléphone: 00 242 384 61 75/00 242 05 567 36 66.  
E-mail: cccoelho@yahoo.fr

Maitre Destin Arsène TSATY-MBOUNGOU,  
Avocat au Barreau de Pointe-Noire,  
dont le Cabinet est sis au numéro 15,  
Boulevard Charles De Gaulle,  
Immeuble CNSS, en face de la pâtisserie  
la Citronnelle, Entrée C, 5ème étage  
Téléphone: 00 242 528 13 16/00 242 06 667 63 26.  
E-mail: mboutsid@gmail.com

Maitre Célestin MFOUTOU,  
Avocat au Barreau de Pointe-Noire,  
Professionnellement domicilié au numéro 15  
Boulevard Charles De Gaulle, Immeuble CNSS,  
en face de la pâtisserie la Citronnelle,  
Entrée A, 6è étage ;  
Téléphone: 00 242 05 521 46 03/00 242 06 621 46 03  
E-mail: mfoutou\_celestin@yahoo.fr

**AVOCATS POURSUIVANTS  
FIXATION DES CONDITIONS DE  
VENTE PUBLICITE EN VUE D'UNE  
VENTE SUR SAISIE IMMOBILIERE**

Il sera adjugé au plus offrant et dernier enchérisseur, à l'audience d'adjudication du samedi 1er décembre 2018 au Palais de Justice de Pointe-Noire.

**PLUSIEURS LOTS D'IMMEUBLES SAISIS SUR**

La société Maisons Sans Frontières Congo, dite M.S.F.C. SARL dont le siège social est à Brazzaville, au Centre-ville, 54 rue des Compagnons de De Brazza, B.P.: 13934, RCCM CG-BZV-0703  
Ayant pour Conseils, Maitres Giles PENA-PITRA, B.P.: 5460, professionnellement domicilié Boulevard Charles De Gaulle, Tour Mayombe, entrée B 4ème étage, et, Maitre Bernadin BAKOUA BATANGOUNA, Avenue Félix TCHIKAYA, Pointe-Noire.

**A LA REQUETE DE**

La société ELCO CONSTRUCTION SARL dont le siège social est à Brazzaville, B.P.: 2326, immeuble CITY CENTER RCCM CG-BZV-03-B 735, ayant son activité principale à Pointe-Noire, prise en son Agence sise Centre-ville, Avenue Emeraude, à côté de l'hôtel Orchidée ; Poursuites et diligences de son représentant légal en exercice, Monsieur Amine Aly, géral statutaire, demeurant en cette qualité à l'Agence de Pointe-Noire;

**DESIGNATION:**

-Lot n°1: Trois parcelles de terrain issues du plan cadastral du domaine de TCHIKOBO dit Lotissement ROC, parcelles n° 445-446-446 BIS, d'une superficie de deux mille cent quatre-vingt-dix-sept, vingt-neuf mètres carrés (2197,29m2), objet du titre Foncier n° 27697 sur lesquelles est érigé un bâtiment à étage R+8 avec une terrasse dessus, sises au Centre-ville de Pointe-Noire, au rond-point Raphael Antonetti, arrondissement n°1 Emery Patrice LUMUMBA ;  
**Mise à prix: Sept Milliards (7 000 000 000) francs CFA.**

-Lot n°2: Désignation: Cinq parcelles de terrains nues issues du plan cadastral du domaine de TCHIKOBO dit Lotissement ROC, parcelles n°356, 357, 358, 359 et 360.  
Mise à prix: Deux Milliards Cinq Cent Millions (2 500 000 000) francs CFA  
-Lot n°3: Désignation: Deux parcelles de terrain portant les numéros 523 et 524.  
Mise à prix: Un Milliard Deux Cent Cinquante Millions (1 250 000 000) francs CFA  
-Lot n°4: Désignation: Une parcelle de terrain nue portant le numéro 563.  
Mise à prix: Un Milliard Deux Cent Cinquante Millions (1 250 000 000) francs CFA  
-Lot n°5: Désignation: Deux parcelles de terrain nues portant les numéros 594 et 595.  
Mise à prix: Un Milliard Deux Cent Cinquante Millions (1 250 000 000) francs CFA  
-Lot n°6: Désignation: Deux parcelles de terrain sur lesquelles il y a un immeuble en construction portant les numéros 632 et 633.  
Mise à prix: Un Milliard Deux Cent Cinquante Millions (1 250 000 000) francs CFA  
-Lot n°7: Désignation: Deux parcelles de terrain nues portant les numéros 654 et 655.  
Mise à prix: Deux Milliards (2 000 000 000) francs CFA.  
-Lot n°8: Désignation: Six Parcelles de terrain nues portant les numéros 410, 411,412, 413, 414 et 415.  
Mise à prix: Trois Milliards (3 000 000 000) francs CFA  
-Lot n°9: Désignation: Huit Parcelles de terrain nues portant les numéros 416,417,418,419,420,421,422, et 423.  
Mise à prix: Trois Milliards Cinq Cent Millions (3 500 000 000) francs CFA  
-Lot n°10: Désignation: Un terrain nu situé sur l'axe central portant le numéro 367.  
Mise à prix: Un Milliard Deux Cent Cinquante Millions (1 250 000 000) francs CFA.  
-Lot n°11: Désignation: Un terrain nu situé sur l'axe central portant le numéro 360.  
Mise à prix: Un Milliard Deux Cent Cinquante Millions (1 250 000 000) francs CFA.  
-Lot n°12: Désignation: Un terrain nu situé sur l'axe central portant le numéro 394.  
Mise à prix: Un Milliard Deux Cent Cinquante Millions (1 250 000 000) francs CFA.  
-Lot n°13: Désignation: Deux parcelles de terrain nu situées sur l'axe central portant les numéros 403 et 424.  
Mise à prix: Un Milliard Deux Cent Cinquante Millions (1 250 000 000) francs CFA.  
-Lot n°14: Désignation: Une parcelle de terrain nue de 600m2, parcelle n°388.  
Mise à prix: Cent Cinquante Million (150 000 000) francs CFA.  
-Lot n°15: Désignation: Une parcelle de terrain avec villa duplex, parcelle n°634.  
Mise à prix: Cent Millions (100 000 000) francs CFA.  
-Lot n°16: Désignation: Une parcelle de terrain avec villa duplex, parcelle n°635.  
Mise à prix: Cent Millions (100 000 000) francs CFA.  
-Lot n°17: Désignation: Une parcelle de terrain avec villa duplex, parcelle n°636.  
Mise à prix: Cent Millions (100 000 000) francs CFA.  
-Lot n°18: Désignation: Une parcelle de terrain avec villa duplex, parcelle n°637.  
Mise à prix: Cent Millions (100 000 000) francs CFA.  
-Lot n°19: Désignation: Une parcelle de terrain avec villa duplex, parcelle n°638.  
Mise à prix: Cent Millions (100 000 000) francs CFA.  
-Lot n°20: Désignation: Une parcelle de terrain avec villa duplex, parcelle n°639.  
Mise à prix: Cent Millions (100 000 000) francs CFA.

-Lot n°21: Désignation: Une parcelle de terrain avec villa duplex, parcelle n°626.  
Mise à prix: Cent Millions (100 000 000) francs CFA.  
-Lot n°22: Désignation: Une parcelle de terrain avec villa duplex, parcelle n°628.  
Mise à prix: Cent Millions (100 000 000) francs CFA.  
-Lot n°23: Désignation: Une parcelle avec villa duplex, parcelle n°629.  
Mise à prix: Cent Millions (100 000 000) francs CFA.  
-Lot n°24: Désignation: Une parcelle terrain avec villa duplex, parcelle n°630.  
Mise à prix: Cent Millions (100 000 000) francs CFA.  
-Lot n°25: Désignation: Une parcelle avec villa duplex, parcelle n°631.  
Mise à prix: Cent Millions (100 000 000) francs CFA.  
-Lot n°26: Désignation: Une parcelle de terrain avec villa duplex, parcelle n°596.  
Mise à prix: Cent Millions (100 000 000) francs CFA.  
-Lot n°28: Désignation: Une parcelle de terrain avec villa duplex, parcelle n°598.  
Mise à prix: Cent Millions (100 000 000) francs CFA  
-Lot n°29: Désignation: Une parcelle de terrain avec villa duplex, parcelle n°599.  
Mise à prix: Cent Millions (100 000 000) francs CFA  
-Lot n°30: Désignation: Une parcelle de terrain avec villa duplex, parcelle n°600.  
Mise à prix: Cent Millions (100 000 000) francs CFA  
-Lot n°31: Désignation: Une parcelle de terrain avec villa duplex, parcelle n°601.  
Mise à prix: Cent Millions (100 000 000) francs CFA.  
-Lot n°32: Désignation: Une parcelle de terrain avec villa duplex, parcelle n°588.  
Mise à prix: Cent Millions (100 000 000) francs CFA.  
-Lot n°33: Désignation: Une parcelle de terrain avec villa duplex, parcelle n°589.  
Mise à prix: Cent Millions (100 000 000) francs CFA  
-Lot n°34: Désignation: Une parcelle de terrain avec villa duplex, parcelle n°590.  
Mise à prix: Cent Millions (100 000 000) francs CFA.  
-Lot n°35: Désignation: Une parcelle de terrain avec villa duplex, parcelle n°591.  
Mise à prix: Cent Millions (100 000 000) francs CFA.  
-Lot n°36: Désignation: Une parcelle de terrain avec villa duplex, parcelle n°592.  
Mise à prix: Cent Millions (100 000 000) francs CFA.  
-Lot n°37: Désignation: Une parcelle de terrain avec villa duplex, parcelle n°593.  
Mise à prix: Cent Millions (100 000 000) francs CFA.  
-Lot n°38: Désignation: Une parcelle de terrain avec villa duplex, parcelle n°406.  
Mise à prix: Cent Millions (100 000 000) francs CFA.  
-Lot n°39: Désignation: Une parcelle de terrain avec villa duplex, parcelle n°407.  
Mise à prix: Cent Millions (100 000 000) francs CFA.  
-Lot n°40: Désignation: Une parcelle de terrain avec villa duplex, parcelle n°408.  
Mise à prix: Cent Millions (100 000 000) francs CFA.  
-Lot n°41: Désignation: Une parcelle de terrain avec villa duplex, parcelle n°395.  
Mise à prix: Cent Millions (100 000 000) francs CFA.  
-Lot n°42: Désignation: Une parcelle de terrain avec villa duplex, parcelle n°396.  
Mise à prix: Cent Millions (100 000 000) francs CFA.  
-Lot n°43: Désignation: Une parcelle de terrain avec villa duplex, parcelle n°397.  
Mise à prix: Cent Millions (100 000 000) francs CFA.  
-Lot n°44: Désignation: Une parcelle de terrain avec villa duplex, parcelle n°398.  
Mise à prix: Cent Millions (100 000 000) francs CFA.  
-Lot n°45: Désignation: Une parcelle de terrain avec villa duplex, parcelle n°399.  
Mise à prix: Cent Millions (100 000 000) francs CFA.  
-Lot n°46: Désignation: Une parcelle de terrain avec villa duplex, parcelle n°393.  
Mise à prix: Cent Millions (100 000 000) francs CFA.  
-Lot n°47: Désignation: Une parcelle de terrain avec villa duplex, parcelle n°392.  
Mise à prix: Cent Millions (100 000 000) francs CFA.  
-Lot n°48: Désignation: Une parcelle de terrain avec villa duplex, parcelle n°391.  
Mise à prix: Cent Millions (100 000 000) francs CFA.  
-Lot n°49: Désignation: Une parcelle de terrain avec villa duplex, parcelle n°390.  
Mise à prix: Cent Millions (100 000 000) francs CFA.  
-Lot n°50: Désignation: Une parcelle de terrain avec villa duplex, parcelle n°426.  
Mise à prix: Cent Millions (100 000 000) francs CFA.  
-Lot n°51: Désignation: Une parcelle de terrain avec villa duplex, parcelle n°524.  
Mise à prix: Cent Millions (100 000 000) francs CFA.  
-Lot n°52: Désignation: Une parcelle de terrain avec villa duplex, parcelle n°563.  
Mise à prix: Cent Millions (100 000 000) francs CFA.  
-Lot n°53: Désignation: Une parcelle de terrain avec villa duplex, parcelle n°594.  
Mise à prix: Cent Millions (100 000 000) francs CFA.  
-Lot n°54: Désignation: Une parcelle de terrain avec villa duplex, parcelle n°595.  
Mise à prix: Cent Millions (100 000 000) francs CFA.  
-Lot n°55: Désignation: Une parcelle de terrain avec villa duplex, parcelle n°413.  
Mise à prix: Cent Millions (100 000 000) francs CFA.  
-Lot n°56: Désignation: Une parcelle de terrain avec villa duplex, parcelle n°490.  
Mise à prix: Cent Millions (100 000 000) francs CFA.  
-Lot n°57: Désignation: Une parcelle de terrain avec villa duplex, parcelle n°491.  
Mise à prix: Cent Millions (100 000 000) francs CFA.  
-Lot n°58: Désignation: Une parcelle de terrain avec villa duplex, parcelle n°533.  
Mise à prix: Cent Millions (100 000 000) francs CFA.  
-Lot n°59: Désignation: Une parcelle de terrain avec villa duplex, parcelle n°534.  
Mise à prix: Cent Millions (100 000 000) francs CFA.  
-Lot n°60: Désignation: Une parcelle de terrain avec villa duplex, parcelle n°492.  
Mise à prix: Cent Millions (100 000 000) francs CFA.  
-Lot n°61: Désignation: Une parcelle de terrain avec villa duplex, parcelle n°529.  
Mise à prix: Cent Millions (100 000 000) francs CFA.  
-Lot n°62: Désignation: Une parcelle de terrain avec villa duplex, parcelle n°530.  
Mise à prix: Cent Millions (100 000 000) francs CFA.  
-Lot n°63: Désignation: Une parcelle de terrain avec villa duplex, parcelle n°532.  
Mise à prix: Cent Millions (100 000 000) francs CFA.  
-Lot n°64: Désignation: Une parcelle de terrain avec villa duplex, parcelle n°531.  
Mise à prix: Cent Millions (100 000 000) francs CFA.  
-Lot n°65: Désignation: Une parcelle de terrain avec villa duplex, parcelle n°504.  
Mise à prix: Cent Millions (1 00 000 000) francs CFA.  
-Lot n°66: Désignation: Une parcelle de terrain avec villa duplex, parcelle n°551.  
Mise à prix: Cent Millions (100 000 000) francs CFA.  
-Lot n°67: Désignation: Une parcelle de terrain avec villa duplex, parcelle n°551 bis.  
Mise à prix: Cent Millions (100 000 000) francs CFA.  
-Lot n°68: Désignation: Une parcelle de terrain avec villa duplex, parcelle n°446 bis.  
Mise à prix: Cent Millions (100 000 000) francs CFA.  
-Lot n°69: Désignation: Une parcelle de terrain avec villa duplex, parcelle n°489.  
Mise à prix: Cent Millions (100 000 000) francs CFA.  
-Lot n°70: Désignation: Une parcelle de terrain avec villa duplex, parcelle n°662.  
Mise à prix: Cent Millions (100 000 000) francs CFA.  
-Lot n°71: Désignation: Une parcelle de terrain avec villa duplex, parcelle n°663.  
Mise à prix: Cent Millions (100 000 000) francs CFA.  
-Lot n°72: Désignation: Une parcelle de terrain avec villa duplex, parcelle n°672.  
Mise à prix: Cent Millions (100 000 000) francs CFA.  
-Lot n°73: Désignation: Une parcelle de terrain avec villa duplex, parcelle n°684.  
Mise à prix: Cent Millions (100 000 000) francs CFA.  
-Lot n°74: Désignation: Une parcelle de terrain avec villa duplex, parcelle n°683.  
Mise à prix: Cent Millions (100 000 000) francs CFA.  
-Lot n°75: Désignation: Une parcelle de terrain avec villa duplex, parcelle n°682.  
Mise à prix: Cent Millions (100 000 000) francs CFA.  
-Lot n°76: Désignation: Une parcelle de terrain avec villa duplex, parcelle n°680.  
Mise à prix: Cent Millions (100 000 000) francs CFA.  
-Lot n°77: Désignation: Une parcelle de terrain avec villa duplex, parcelle n°690.  
Mise à prix: Cent Millions (100 000 000) francs CFA.  
-Lot n°78: Désignation: Une parcelle de terrain avec villa duplex, parcelle n°409.  
Mise à prix: Cent Millions (100 000 000) francs CFA.  
-Lot n°79: Désignation: Une parcelle de terrain avec villa duplex, parcelle n°86 bis.  
Mise à prix: Cent Millions (100 000 000) francs CFA.  
-Lot n°80: Désignation: Une parcelle de terrain avec villa duplex, parcelle n°88.  
Mise à prix: Cent Millions (100 000 000) francs CFA.  
-Lot n°81: Désignation: Une parcelle de terrain avec villa duplex, parcelle n°131.  
Mise à prix: Cent Millions (100 000 000) francs CFA.

-Lot n°82: Désignation: Une parcelle de terrain avec villa duplex, parcelle n°131 bis.  
Mise à prix: Cent Millions (100 000 000) francs CFA.  
-Lot n°83: Désignation: Une parcelle de terrain avec villa duplex, parcelle n°688.  
Mise à prix: Cent Millions (100 000 000) francs CFA.  
-Lot n°84: Désignation: Une parcelle de terrain avec villa duplex, parcelle n°687.  
Mise à prix: Cent Millions (100 000 000) francs CFA.  
-Lot n°85: Désignation: Une parcelle de terrain avec villa duplex, parcelle n°689.  
Mise à prix: Cent Millions (100 000 000) francs CFA.  
-Lot n°86: Désignation: Une parcelle de terrain avec villa duplex, parcelle n°685.  
Mise à prix: Cent Millions (100 000 000) francs CFA.  
-Lot n°87: Désignation: Une parcelle de terrain avec villa duplex, parcelle n°686.  
Mise à prix: Cent Millions (100 000 000) francs CFA.  
-Lot n°88: Désignation: Une parcelle de terrain avec villa duplex, parcelle n°615.  
Mise à prix: Cent Millions (100 000 000) francs CFA.  
-Lot n°89: Désignation: Une parcelle de terrain avec villa duplex, parcelle n°616.  
Mise à prix: Cent Millions (100 000 000) francs CFA.  
-Lot n°90: Désignation: Une parcelle de terrain avec villa duplex, parcelle n°711.  
Mise à prix: Cent Millions (100 000 000) francs CFA.  
-Lot n°91: Désignation: Une parcelle de terrain avec villa duplex, parcelle n°712.  
Mise à prix: Cent Millions (100 000 000) francs CFA.  
-Lot n°92: Désignation: Une parcelle de terrain avec villa duplex, parcelle n°167.  
Mise à prix: Cent Millions (100 000 000) francs CFA.  
-Lot n°93: Désignation: Une parcelle de terrain avec villa duplex, parcelle n°606.  
Mise à prix: Cent Millions (100 000 000) francs CFA.  
-Lot n°94: Désignation: Une parcelle de terrain avec villa duplex, parcelle n°607.  
Mise à prix: Cent Millions (100 000 000) francs CFA.  
-Lot n°95: Désignation: Une parcelle de terrain avec villa duplex, parcelle n°694.  
Mise à prix: Cent Millions (100 000 000) francs CFA.  
-Lot n°96: Désignation: Une parcelle de terrain avec villa duplex, parcelle n°692.  
Mise à prix: Cent Millions (100 000 000) francs CFA.  
-Lot n°97: Désignation: Une parcelle de terrain avec villa duplex, parcelle n°691.  
Mise à prix: Cent Millions (100 000 000) francs CFA.  
-Lot n°98: Désignation: Une parcelle de terrain avec villa duplex, parcelle n°693.  
Mise à prix: Cent Millions (100 000 000) francs CFA.  
-Lot n°99: Désignation: Une parcelle de terrain avec villa duplex, parcelle n°695.  
Mise à prix: Cent Millions (100 000 000) francs CFA.  
-Lot n°100: Désignation: Une parcelle de terrain avec villa duplex, parcelle n°696.  
Mise à prix: Cent Millions (100 000 000) francs CFA.  
-Lot n°101: Désignation: Une parcelle de terrain avec villa duplex, parcelle n°6.  
Mise à prix: Cent Millions (100 000 000) francs CFA.  
-Lot n°102: Désignation: Une parcelle de terrain avec villa duplex, parcelle n°152.  
Mise à prix: Cent Millions (100 000 000) francs CFA.  
-Lot n°103: Désignation: Une parcelle de terrain avec villa duplex, parcelle n°701.  
Mise à prix: Cent Millions (100 000 000) francs CFA.  
-Lot n°104: Désignation: Une parcelle de terrain avec villa duplex, parcelle n°702.  
Mise à prix: Cent Millions (100 000 000) francs CFA.  
-Lot n°105: Désignation: Une parcelle de terrain avec villa duplex, parcelle n°703.  
Mise à prix: Cent Millions (100 000 000) francs CFA.  
-Lot n°106: Désignation: Une parcelle de terrain avec villa duplex, parcelle n°704.  
Mise à prix: Cent Millions (100 000 000) francs CFA.  
-Lot n°107: Désignation: Une parcelle de terrain avec villa duplex, parcelle n°705.  
Mise à prix: Cent Millions (100 000 000) francs CFA.  
-Lot n°108: Désignation: Une parcelle de terrain avec villa duplex, parcelle n°706.  
Mise à prix: Cent Millions (100 000 000) francs CFA.  
-Lot n°109: Désignation: Une parcelle de terrain avec villa duplex, parcelle n°707.  
Mise à prix: Cent Millions (100 000 000) francs CFA  
-Lot n°110: Désignation: Une parcelle de terrain avec villa duplex, parcelle n°708.  
Mise à prix: Cent Millions (100 000 000) francs CFA.  
-Lot n°111: Désignation: Une parcelle de terrain avec villa duplex, parcelle n°709.  
Mise à prix: Cent Millions (100 000 000) francs CFA.  
-Lot n°112: Désignation: Une parcelle de terrain avec villa duplex, parcelle n°603.  
Mise à prix: Cent Millions (100 000 000) francs CFA.  
Telles que lesdites parcelles sont inscrites dans le volume foncier tenu par la Conservation Foncière et, notamment, à la Division de Pointe-Noire Centre, sise Avenue Charles De Gaulle, Immeuble Tour Mayombe Entrée Centrale, 2e étage, conformément aux dispositions de l'article 221 de l'Acte Uniforme sur le droit des Sûretés: Les propriétés immobilières en vente ont été affectées suivant hypothèque judiciaire forcée délaissée par Maître Eustache Marius OTIELI, Huissier de Justice, Commissaire-Priseur près la Cour d'appel de Pointe-Noire et transcrite dans le volume tenu par la Division de la Conservation Foncière de Pointe-Noire Centre, sur le titre Foncier numéro 24.896, Volume 149, au profit de la société ELCO CONSTRUCTION SARL le 17 juin 2010; Laquelle hypothèque a été validée le 22 mars 2013 par arrêt rôle civil n°345, répertorié 26 de la Cour d'appel de Pointe-Noire.

**CONDITIONS DE VENTE:**

Outre les charges, clauses et conditions insérées dans le cahier des charges dressé par Maître Célestin MFOUTOU, et déposé au Greffe du Tribunal de Grande Instance de Pointe-Noire le 30 avril 2018, les enchères seront reçues aux conditions suivantes: Vente au comptant, au plus offrant et dernier enchérisseur. Frais accessoires: 12% en sus du prix d'adjudication Montant des enchères: 10.000.000 F.CFA Réception des enchères: Date de la vente: samedi 1er décembre 2018, à 9heures. Lieu de la vente: Palais de Justice de Pointe-Noire, sis Centre-ville, entre les allées MAMBOMBA et MAKINDA, en face du Consulat Général de France. Mention: Article 308 AUPSRVE: «Le tiers qui se prétend propriétaire d'un immeuble saisi et qui n'est tenu ni personnellement de la dette, ni réellement sur l'immeuble peut, pour le soustraire à la saisie, former une demande en distraction avant l'adjudication dans le délai prévu par l'article 299 alinéa 2 ci-dessus. Toutefois, la demande en distraction n'est recevable que si le droit foncier de l'Etat partie dans lequel est situé l'immeuble consacre l'action en revendication ou toute autre action tendant aux mêmes fins.» Le délai de contestation fixé à l'article 299 du même Acte Uniforme court jusqu'au huitième (8) jour à peine de déchéance avant l'adjudication.

**POUR TOUS RENSEIGNEMENTS:**  
**1-Etude Maître Eustache Marius OTIELI,**  
**Huissier de Justice,**  
**Commissaire-Priseur près la Cour d'appel**  
**de Pointe-Noire,sise, Avenue Charles De Gaulle, Centre-ville,**  
**en face du supermarché Park «N» Shop;**  
**Téléphone: 00 242 05 544 44 17/00 242 06 904 79 11/00 242 06 621 46 56.**  
**E-mail: etudeotieli@gmail.com**  
**2- Cabinets d'Avocats ci-haut cités.**  
**Fait et dressé à Pointe-Noire le 12 novembre 2018.**

Pour insertion légale.

**Maître Célestin MFOUTOU**

**MAÎTRE GISCARD BAVOUEZA-GUINOT**

Notaire  
Titulaire d'un office notarial sis 30, Avenue Nelson MANDELA,  
(à côté de l'ex FOREVER LIVING, non loin de l'Agence Française  
de Développement), Centre-ville Brazzaville.  
Tél: (00242)06.540.59.45/104.418.20.81, B.P : 15.244  
E-mail: etudegiscardbavouezaguinot@gmail.com  
République du Congo

**ANNONCE LEGALE**

**« SUNGA TECH MULTISERVICES » S.A.R.L.**

Société A Responsabilité Limitée Unipersonnelle  
Au Capital de DIX MILLIONS (10. 000.000) FRANCS CFA  
Siège Social : 153 bis, croisement rue Mbochis/Miadeka, Ouenzé  
RCCM : CG-BZV-01-2018-B13-00117  
REPUBLIQUE DU CONGO .

**CONSTITUTION**

Suivant acte authentique reçu par Maître Giscard BAVOUEZA-GUINOT, Notaire en la résidence de Brazzaville, le 29 octobre 2018 et enregistré au bureau des domaines- et du timbre, J Brazzaville, le 31 octobre 2018 sous le folio 194/14 numéro 469, il a été constitué une Société commerciale présentant les caractéristiques suivantes :

**Dénomination:** «SUNGA TECH MULTISERVICES»;

**Forme Sociale :** Société A Responsabilité Limitée Unipersonnelle (S .A.R.L. U);

**Associée Unique :** Madame ELLA Emilienne Julie Natalie;

**Capital Social:** Dix Millions (10.000 . 000) FRANCS CFA, divisé en mille (1. 000) parts de DIX MILLE (10.000) FRANCS CFA chacune, numérotées de 1 à 1.000, entièrement libérées par l' associée unique;

**Siège social:** 153 bis, croisement Mbochis/ Miadeka, Ouenzé République du Congo;

**Objet social:** La société a pour objet en République du Congo:

- L'entretien des splits;
- L'entretien des transformateurs (haute tension) ;
- La vente des câbles et compteurs électriques.

**Durée:** quatre-vingt-dix-neuf (99) années, à compter de l' immatriculation au Registre du Commerce et du Crédit Mobilier, sauf cas de dissolution anticipée ou prorogation; Déclaration notariée de souscription et de versement: aux termes d'une déclaration de souscription et de versement reçue par Maître Giscard BAVOUEZA-GUINOT, le 29 octobre 2018 et enregistrée au bureau des domaines et du timbre, à Brazzaville, le 31 octobre 2018 sous le folio 194/12 numéro 467, il a été constaté que toutes les parts souscrites ont , intégralement , été libérées par l'associée unique ;  
**Gérant statutaire:** Monsieur OTIA Chance-, de nationalité congolaise, demeurant à Brazzaville; Immatriculation au R.C.C.M : La Société est immatriculée au Registre du Commerce et du Crédit Mobilier du Tribunal de Commerce de Brazzaville le 09 novembre 2018, sous le numéro CG-BZV-01-201 8-B13-00117.

*Fait à Brazzaville, le 13 novembre 2018*

**Pour avis  
Maître Giscard  
BAVOUEZA-GUINOT  
Notaire**

**Etude de Maître Christèle Elianne BOUANGA-GNIANGAISE**

Notaire à Pointe-Noire  
1, Angle Avenues Commandant FODE & Benoît GANONGO  
Vers le Rond-point Mess Mixte de Garnison  
Immeuble MORIJA 1er étage, Centre-ville  
B.P.: 1431; Tél.: 22 294.13.34/05 736.64.64  
République du Congo

**INSERTION LEGALE**

**«CANAAN HOLDING» SARLU**

Société à Responsabilité Limitée Unipersonnelle  
Au capital social de Francs CFA: Quatre Millions (4 000 000)  
Siège social: Quartier Wharf, en face de la Brasserie de la Mer  
Boîte postale: 4394 / RCCM/CG/PNR 16 B 819  
POINTE-NOIRE / REPUBLIQUE DU CONGO

**EXTENSION DE L'OBJET SOCIAL**

Suivant Procès-verbal des décisions extraordinaires de l'associée unique de la société «CANAAN HOLDING» SARLU, du 15 octobre 2018, reçu par le Notaire soussigné en date du 02 novembre 2018, enregistré à Pointe-Noire à la même date, folio 201/49, n° 4149 ; l'associée unique a décidé de l'extension de l'objet social de ladite société.

En conséquence de cette résolution, l'article 2 des statuts est modifié ainsi qu'il suit:

**«Article 2: Objet social**

La société a pour objet tant en République du Congo qu'à l'étranger:

- Conseils et Assistance en management;
- Gestion d'entreprises;
- Assistance technique marketing;
- Événementiel: organisation des plateformes et émissions radio-télévisées, publicité et tout ce qui a trait à cette forme de communication;
- La participation directe ou indirecte de

la société à toutes activités ou opérations industrielles, commerciales ou financières, mobilières ou immobilières, sous quelque forme que ce soit, dès lors que ces activités ou opérations peuvent se rattacher directement ou indirectement à l'objet social ou à tous objets similaires, connexes ou complémentaires.

Mention modificative au RCCM a été effectuée par dépôt légal au Greffe du Tribunal de Commerce de Pointe-Noire, le 07 novembre 2018, sous le n°18 DA 2878, conformément à la législation en vigueur.

*Fait à Pointe-Noire,  
le 12 novembre 2018.*

*Pour avis et mention,*

**Maître Christèle Elianne  
BOUANGA-GNIANGAISE,  
Notaire.**

**CHAMBRE DEPARTEMENT ALE DES NOTAIRES DE POINTE-NOIRE**

ETUDE GNALI-GOMES  
SOCIETE CIVILE PROFESSIONNELLE DE NOTAIRES  
B.P.: 1754 – Tél./Fax: 22.294.00.17 - E-mail: etudegnaligomes23@gmail.com – 2e étage Tour Mayombe.  
Bd Charles De GAULLE - Pointe-Noire - Congo  
Marcel-Roger GNALI-GOMES  
Notaire

Yvon François Dominique  
GNALI-GOMES  
Notaire

Jaime Christian  
Guychel GOULOU  
Notaire Stagiaire

**INSERTION LEGALE**

Par décision collective à caractère extraordinaire en date à Pointe-Noire du trois décembre deux mille seize, déposé au greffe du Tribunal de Commerce de Pointe-Noire, le sept août deux mille dix-sept.

Les associés de «OB MOTORS», société à responsabilité limitée de droit congolais, au capital de un million (1.000.000) de francs CFA, dont le siège est établi à Pointe-Noire, régulièrement constituée et immatriculée au Registre du commerce et du crédit mobilier sous le n°10 B 1974, ont

décidé du transfert du siège social de leur entité, initialement située au quartier La Base Militaire (route de l'aéroport), désormais au Centre-ville, plus précisément dans la rue Jean-Marie CONCKO, à proximité de l'hôtel Orchidée.

En conséquence, mention en a été portée au Registre du Commerce et du Crédit Mobilier le quinze décembre deux mille dix-sept, sous le n° 10 B 1974.

**Me Yvon François Dominique  
GNALI-GOMES,  
Notaire.**

**AVIS D'INSERTION:  
REGULARISATION**

**CONSTITUTION DE LA SOCIETE ATLAS CONGO**

Suivant le procès-verbal de l'assemblée générale constitutive du 12 mai 2014, enregistré sous le numéro 89, folio 89/6 le 14 mai 2014 à la Recette de l'Enregistrement des Domaines et du Timbre de Pointe-Noire de Loandjili, les associés avaient décidé d'un commun accord de créer une société dont les caractéristiques sont les suivants:

**Dénomination sociale:** ATLAS CONGO

**Forme juridique:** société à responsabilité limitée (SARL)

**Capital social:** 5 000 000 F. CFA

**Siège social:** centre-ville, B.P.: 1855, Pointe-Noire, République du Congo;

**Objet social:** régie publicitaire, affiche tous formats, communications, événementiel, prestations de services, conseil en communication, publicité, vente espèces publicitaires;

**Gérant:** BEK EL FADEL Mohamed Bahij Marc

**Co-gérant:** PINTO Ralph.

Dépôt au Registre du commerce et du crédit mobilier avait été effectué sous le numéro CG/PNR/14 B 356 en date du 19 juin 2014.

**Pour insertion,  
Le Gérant.**

**Etude de Maître Ghislain Christian YABBAT-LIBENGUE**

Notaire à Pointe-Noire  
Avenue Charles de Gaulle, premier étage, immeuble ex air Afrique face hôtel Elais,  
Tél : 06 664.85.64/04 432.52.12.  
B.P : 4821, E-mail : yabbatchristian@yahoo.fr, Pointe-Noire – République du Congo.

**STL OIL & GAS SERVICES CONGO**

Société à Responsabilité Limitée  
Au capital de 6.500.000 Francs CFA, RCCM n°CG/PNR/13 B 1300  
Siège social sis 57, Avenue KOUANGA MAKOSSO, Zone portuaire  
Pointe-Noire, République du Congo

Suivant procès-verbal des décisions de l'Associée Unique de la société STL OIL & GAS SERVICES CONGO, en date du 08 Octobre 2018, déposé au rang des minutes du Notaire soussigné, le 16 Octobre 2018, enregistré à Pointe-Noire, en date du 18 Octobre 2018 sous le folio 193/25 N°7803, il a été décidé du changement de la dénomination sociale de STL OIL & GAS SERVICES CONGO en KERRY PROJECT LOGISTICS CONGO.

**Dépôt légal :** Au Greffe du Tribunal de Commerce de Pointe-Noire, et inscription au Registre du Commerce et Crédit Mobilier, sous le numéro CG/PNR/13 B 1300 – 18 DA 2812.

*Fait à Pointe-Noire, le 26 Octobre 2018.*

**Pour avis.  
Maître G. Christian YABBAT-LIBENGUE**



## TÉMOIGNAGE

### Télé-Alarme OFIS



## TENTATIVE DE CAMBRIOLAGE

“ Je réside avec ma femme et mes trois enfants dans une maison avec jardin dans le quartier de Siafoumou à Pointe-Noire. Étant sensible aux problèmes d'insécurité, j'avais décidé de poser des barbelés Concertina le long des murs et de m'équiper d'une centrale alarme OFIS avec une sirène placée à l'extérieur.

Il était 3 heures du matin. Il n'y avait pas d'électricité cette nuit-là, j'avais donc démarré notre groupe électrogène.

En y repensant, je me dis que les conditions idéales étaient réunies pour couvrir leur méfait et que cela n'était certainement pas le fruit du hasard.

Un des malfaiteurs est passé par-dessus le portail d'entrée et a coupé nos cadenas avec des tenailles, permettant ainsi aux autres de pénétrer dans notre parcelle.

Ils étaient au moins quatre sans compter celui qui était resté dans le véhicule. Ils étaient armés de machettes et autres armes blanches. Calmes et non cagoulés.

L'un d'eux s'est approché de notre chambre avec à la main ce qui ressemblait à une bonbonne de gaz soporifique; au moment où il a touché la baie de notre chambre cela m'a réveillé en sursaut. C'est là que j'ai constaté avec effroi que le portail avait été forcé et que des personnes étaient présentes dans notre jardin. Ma baie étant en vitre teintée, ils ne se sont pas aperçus que je les avais entendus.

Un autre malfaiteur était au même moment en train d'effectuer le tour de la parcelle afin de repérer le meilleur accès pour pénétrer dans notre maison.

C'est à cet instant que je déclenche en catastrophe la sirène extérieure via le bouton anti-panique de la centrale alarme OFIS; le bruit a été assourdissant et a immédiatement mis en panique les malfaiteurs. Ils ont criés et se sont réfugiés derrière le véhicule de ma femme qui était garé dans le jardin. Après un moment d'hésitation, ils ont à tour de rôle pris la fuite pour rejoindre leur complice qui les attendait dans le véhicule.

Ma femme, mes enfants et moi, étions toujours sous le choc de la scène qui venait de se dérouler sous nos yeux. L'intensité de cette tentative d'effraction avait été insoutenable, et **pourtant tout ceci s'était passé en moins de dix minutes.**

Nous avons contacté par la suite la Police et laissé retentir la sirène quarante-cinq minutes supplémentaires au cas où ces bandits auraient décidé de faire demi-tour. Refugiés à l'intérieur de la maison, le plus consternant est que ni voisin, ni gardien dans la zone n'avaient daignés venir ou nous appeler malgré les retentissements de la sirène.

**Depuis cette nuit, j'ai complété mon installation OFIS en rajoutant un panneau dissuasif sur mon portail, en installant des barrières infra-rouges le long de ma clôture et en activant le nouveau service d'OFIS télé-alarme pour avoir la garantie d'une intervention rapide H24 à mon domicile.** ”

Une marque  
**OFIS**

If Services People You trust

www.ofis-obt.com  
info@ofis-obt.com

+242 06 899 98 53

f OFIS.CG    t OFIScg    in OFIS

1<sup>e</sup> édition du programme Y'ello Start up

# Cinq projets concourent à la finale

**A**près six semaines d'incubation des porteurs de projets au sein de l'Agence Universitaire de la Francophonie, dans le cadre de la 1<sup>ère</sup> édition du programme Y'ello Start up, la Fondation MTN Congo a, le mercredi 17 octobre 2018, révélé au cours d'un déjeuner de presse, les noms des cinq startupper éligibles à la soirée de pitch.

MTN Start Up vise la promotion de l'économie numérique à travers la création de contenus locaux et le développement de produits et services digitaux.

Cette période d'immersion qui a porté sur un ensemble de notions essentielles pour toute initiative entrepreneuriale touchant des domaines fondamentaux tels que le leadership, le management, le social, la gestion d'entreprise, des obligations et contraintes légales et fiscales, a retenu les 5 projets ci-dessous qui concourent à la Finale ce vendredi 16 Novembre 2018 au Radisson Blu Hôtel de Brazzaville à 19h, en présence de nombreux convives, chefs d'entreprises, membres des familles et amis des jeunes participants. Il s'agit des projets :

1. Lisungui Pharma ou Mieux vivre est une application Android permettant aux utilisateurs de localiser les pharmacies à proximité de leur position géographique, de disposer des prix de médicaments, de passer des commandes en ligne et d'être livré.
2. Twende ou Mieux se déplacer offre des solutions à la problématique du transport urbain en mettant des services bilingues (anglais-français) à la portée des utilisateurs à travers une application qui sera disponible sur Google Play Store.
3. Likanissa ou l'Entraide est une plateforme offrant aux compatriotes de la diaspora, l'opportunité de renforcer la croissance de l'économie congolaise en appuyant les producteurs locaux.
4. App Yello school ou Mieux apprendre et se cultiver fait quant à lui la promotion de l'éducation à travers l'offre d'une application pédagogique pour tous, dédiée aux élèves, aux enseignants, aux parents d'élèves, aux établissements scolaires et aux responsables en charge de l'éducation. Il permet surtout aux parents d'assurer le suivi quotidien de la scolarité de leurs progénitures.
5. Lego métal ou Mieux produire permet, grâce à des panneaux qui s'ajustent les uns aux autres par un jeu de vis et d'écrous, de réaliser une construction métallique modulable et transposable.

## A propos de MTN Congo

MTN CONGO est une entreprise de téléphonie Mobile née du rachat le 9 décembre 2005 de LIBERTIS Telecom qui avait déjà 6 années d'existence au Congo. Le Capital social est passé en 7 années de 10 Millions à 11 Milliards de FCFA. Aujourd'hui, ses actions sont entièrement détenues par le Groupe MTN International. L'investissement de MTN au Congo est passé de 26 Milliards en 2005 à plus de 50 milliards en 2008; investissement en grande partie concentré dans le renforcement de la qualité et l'acquisition de nouveaux sites en République du Congo. MTN Congo est présente dans plus de 300 localités et villages du Congo Brazzaville. Le taux de couverture actuel est de plus 80% de la population congolaise. MTN Congo compte à ce jour plus de 2 millions d'abonnés avec près de 300 emplois directs et plus de 10 000 emplois indirects. Pour plus d'informations, visitez : [www.mtncongo.net](http://www.mtncongo.net)

Sauvegarde et mise en valeur du patrimoine culturel immatériel

## Le coup de pouce de l'UNESCO à la République du Congo

Dans le cadre de l'appui à la mise en œuvre de la Convention de 2003 pour la sauvegarde du patrimoine culturel immatériel ratifiée par la République du Congo en juillet 2012, le Bureau UNESCO de Brazzaville assiste depuis quelques années le Ministère de la Culture et des arts dans les exercices d'identification, d'inventaire et de documentation du patrimoine intangible présent sur le territoire national. Pour l'année 2018, l'accent a été mis sur le lancement du processus d'inscription des éléments du patrimoine national sur la liste représentative du patrimoine culturel immatériel de l'humanité.

C'est dans ce contexte qu'a été organisé le mercredi 7 novembre 2018 dans la salle de conférences du Ministère de la Culture et des Arts, l'atelier de présentation des éléments du Patrimoine culturel immatériel (PCI) déjà inventoriés et de restitution de la session de formation de 15 gestionnaires du

la musique et danse rumba comme élément transfrontalier. Cette rencontre a également porté sur la présentation et la validation du projet de cadre juridique (Arrêté ministériel) portant reconnaissance des éléments du patrimoine culturel matériel déjà inventoriés au cours des dernières années comme faisant partie



Photo de famille des organisateurs et participants

la force publique, de l'UNESCO, des experts de la culture, des opérateurs culturels, des représentants de la société civile, etc. Il marque une étape décisive pour le processus de

cratique du Congo, l'Angola et bien d'autres pays de la sous-région pratiquant cet élément. Les prochaines activités porteront sur l'organisation des consultations inter-Etats



Les participants...

patrimoine sur les techniques d'inventaire et de rédaction d'un dossier de candidature pour l'inscription d'un élément sur la liste représentative du Patrimoine culturel immatériel, avec un cas pratique sur

du patrimoine national. Cet atelier dont l'ouverture des travaux a été patronnée par M. Emmanuel Douma, directeur de Cabinet du ministre de la Culture et des arts, a connu la participation des agents de



Pendant l'atelier

préparation du dossier de candidature en vue de l'inscription de la danse et la musique Rumba comme un élément transfrontalier pour les pays comme la République du Congo, la République Démoc-

pour l'élaboration d'un plan de travail conjoint et la mise en place des équipes de travail en vue de l'aboutissement de ce processus et la soumission du dossier.

S.E.

Publication

## Giresse Akono publie un livre sur la corruption en Afrique

Un auteur en verve. C'est le moins que l'on puisse dire du Congolais Giresse Akono, expert certifié en ingénierie entrepreneuriale et management des organisations. Qui, après avoir cosigné il y a quelques mois avec Elite Akono «L'Entrepreneuriat au féminin» (Editions Jets D'Encre, Paris, France) un essai de 216 pages, vient d'enrichir sa bibliographie. En commentant, aux Editions précitées, un nouvel essai: «La Corruption: le mal de l'Afrique».

Dans ce livre de 310 pages, disponible en librairie au prix de 22 euros, Giresse Akono soutient que telle une endémie, la corruption constitue un véritable fléau qui compromet les objectifs de développement de l'Afrique tout entière. Parmi les dix pays les plus corrompus du monde, affirme-t-il, la moitié sont africains. Ce chiffre est révélateur des défaillances institutionnelles qui, non contentes de ralentir la croissance et les niveaux de revenus de l'économie africaine, dégradent également son capital naturel et se traduisent par des performances médiocres en terme de développement durable. Tel un cancer qui la ronge pro-

fondément, la corruption est «le mal de l'Afrique», un mal dont l'ouvrage de Giresse Akono décrypte les mécanismes insidieux avant de proposer des solutions pour l'éradiquer. Extrait du livre: «C'est là que réside un des principaux problèmes du cancer qu'est la corruption dans les cultures du monde en général et de l'Afrique en particulier: l'intégrité complète est un luxe ou une vertu, hors de portée, dans les circonstances actuelles, de la plupart des citoyens. En caricaturant quelque peu, seuls des riches ou des saints peuvent se le permettre. La pression du milieu environnant va en effet plutôt dans l'autre sens, elle pousse à bana-



Giresse Akono

liser les pratiques corruptives, à les dissoudre dans les comportements normaux.» A titre de rappel, l'auteur de «La Corruption: le mal de l'Afrique» est le fondateur et président directeur du premier cabinet d'entrepreneuriat social au monde dénommé «Docteur Audit». Postulant au prix Nobel en économie et expert économiste en bonne gouvernance et corruption, il est à l'origine de plusieurs théories souvent présentes dans ses écrits telles que la théorie



La couverture du livre

de la pyramide entrepreneuriale, la théorie sur la médecine organisationnelle, la théorie de l'exemplarité pyramidale et la théorie du triangle vicieux de la corruption. Lauréat du prix mondial Young Global Changers, Giresse Akono est également le président fondateur du Think Tank mondial de valorisation et reconnaissance du génie féminin: ELISTA.

Véran Carrhol YANGA

Point de vue

## L'industrie musicale, un secteur pas rentable en Afrique subsaharienne

Dans les pays d'Afrique, beaucoup de jeunes artistes chanteurs éprouvent une envie énorme de réussir dans le monde musical. Mais le parcours reste semé d'embûches. En effet, l'industrie musicale dans beaucoup de pays d'Afrique subsaharienne n'est pas rentable et les marchés sont petits pour permettre aux artistes de rentabiliser leurs productions. Parfois, des marchés peuvent exister, mais les réalités comme leur étroitesse, la faiblesse du pouvoir d'achat des populations susceptibles de consommer les produits musicaux font défaut.



L'industrie musicale a du plomb dans l'aile en Afrique sub-saharienne

Car beaucoup de personnes et surtout des jeunes mélomanes des artistes de leurs pays n'ont pas de ressources financières pour se procurer un produit musical comme le Compact Disc (CD) et la cassette qui a disparu du circuit de ventes de produits musicaux. En plus, de la rareté des producteurs, des canaux et structures de distribution d'albums ou de singles, de l'inexistence des plateformes de téléchargement de produits musicaux d'artistes dans les différents pays d'Afrique centrale, de l'ouest, et d'Afrique australe, ne facilitent pas les chances pour qu'il y ait une éclosion d'un véritable marché du disque. Pour des pays marqués par l'inexistence des politiques culturelles et le manque de soutien institutionnel à la culture en général et à la musique en particulier, la seule possibilité pour les artistes de plusieurs pays d'Afrique reste d'émigrer vers d'autres lieux, notamment dans les pays d'Europe, ou aux Etats-Unis d'Amérique où les chances pour ces derniers de réussir leurs carrières s'avèrent prometteuses.

Avec peut-être l'amélioration avenante de la situation économique des pays d'Afrique subsaharienne qui tendent à leurs émergences notamment les pays d'Afrique centrale et les pays d'Afrique de l'ouest, sans oublier les pays d'Afrique de l'est et les pays d'Afrique australe, le marché africain subsaharien du disque parviendrait pour les artistes chanteurs du continent de trouver un contexte positif à la réussite de leurs carrières professionnelles musicales dans leurs propres pays et dans les autres pays de leurs sous-régions car ces sous-régions disposent d'institutions politico-culturelles comme la CEEAC pour les pays d'Afrique centrale, la CEDEAO pour les pays d'Afrique de l'ouest, l'Est africain community pour les pays d'Afrique de l'est et la SADC pour les pays d'Afrique australe; des structures institutionnelles qui ont pour ordre de contribuer et développer l'environnement des industries culturelles qui est un atout important pour le développement de leurs pays respectifs.

Christian LOUHOU KINSANGOU  
(Melun, France)

### Tarifs d'abonnement

	Congo	Autres pays d'Afrique
6 mois	182 Euros	96 Euros
Retrait sur place:	15.600	96 Euros
Expédié:	23.400	192 Euros
1 an		Europe
Retrait sur place:	31.200	96 Euros
Expédié:	46.800	192 Euros
	France, Afrique Francophone	Amérique-Asie
	91 Euros	100 Euros
		200 Euros

Pour tous renseignements, contacter les bureaux de La Semaine Africaine à Brazzaville et à Pointe-Noire. e-mail: lasemaineafricaine@yahoo.fr

Eliminatoires de la CAN 2019

# Congo-RDC, des retrouvailles qui s'annoncent électriques

Les éliminatoires de la Coupe d'Afrique des nations de football 2019 subjuguent de plus en plus les foules à travers le continent. Pour deux tickets de phase finale à prendre dans chacun des huit groupes de qualification. Dans le groupe G, le Congo, troisième, et la RDC, deuxième, en découvrant au Stade Alphonse Massamba-Débat le dimanche 18 novembre 2018. Tout donne à penser qu'il est de tous les dangers, sportivement et en matière d'ordre public.

Cette rencontre va marquer les retrouvailles, pour la quarante et unième fois au moins dans l'histoire, toutes compétitions confondues, y compris les matchs amicaux. Parce qu'ils opposent deux sélections dont les capitales sont les plus proches au monde, et parce qu'il en va souvent



Les Diablies-Rouges du Congo

sous aucun prétexte. L'enjeu est parfois démesuré, les attitudes parfois indignes. Ce match forge sa légende depuis les années 1960. Il suscite des passions, parfois exacerbées. Une longue rivalité oppose

millions d'habitants). On soupçonne le public très nombreux le 18 novembre autour des Diablies-Rouges du Congo et des Léopards de la RDC. Deuxième acte d'une pièce entre les deux sélections dans les éliminatoires de la CAN 2019 en cours. Battus à Kinshasa en avril 2017 lors du premier acte, les Diablies-Rouges n'ont pas abdicqué, bien au contraire. Ils s'activent à prendre sportivement leur revanche. Et s'ils n'y parviennent pas, on redoute le comportement imprévisible du public brazzavillois qui pourrait manifester sa colère dans le contexte actuel de morosité du



Les Léopards de la RDC

pareille circonstance, le football est aussi une affaire de suprématie politique. Il n'est donc pas étonnant que le Congo-RDC du 18 novembre dégage une odeur de soufre. Souvent, à l'arrogance des férus de football de la RDC, ceux du Congo opposent leur fierté d'incarner un petit pays. D'aucuns le considère comme un combat entre David (le Congo ne compte que moins de 5 millions d'habitants) et Goliath (la RDC avec ses plus de 80

pays et s'en prendre à tout ce qui pourrait leur tomber sous la main. A Brazzaville comme à Kinshasa, le temps sera suspendu dimanche 18 novembre à partir de 15h30. La tension est palpable. Tout le monde retient son souffle. Gageons que le match se déroule dans un climat pacifique.

Guy-Saturnin MAHOUNGOU

## Avantage Léopards de la RDC

Le derby continental du 18 novembre sera le 41e du nom au moins, matchs officiels et amicaux confondus. Le Congo accuse un léger retard sur son rival: 15 victoires pour la RDC contre 13 pour le Congo. Les deux sélections se sont affrontées 4 fois en phase finale de CAN (3 victoires pour la RDC contre 1 pour le Congo) et 8 fois dans le cadre des éliminatoires de CAN et de Coupe du monde (3 victoire en faveur de la RDC, 2 victoires pour le Congo et 3 matchs nuls). Le Congo est en tête dans les matchs de tournois sous-régionaux (1 victoire remportée aux Jeux de l'Amitié de Dakar en 1963 et 2 matchs nuls, l'un aux Jeux d'Afrique centrale de Luanda en 1981, l'autre, aux Jeux d'Afrique centrale de Brazzaville en 1987). Le Congo est aussi en tête au nombre de victoires dans les matchs amicaux (histoire souvent oubliée): sur 20 confrontations répertoriées, le Congo exhibe 8 victoires contre 7 pour la RDC, et 5 matchs nuls. Enfin, pour le compte des éliminatoires du CHAN, dernière-née des compétitions de la CAF réservée aux joueurs locaux, la RDC domine le Congo: 2 victoires contre 1 et 3 matchs nuls.

de l'honneur d'un pays ou de la fierté d'un drapeau, les confrontations Congo-RDC ne sont pas des matchs comme les autres. C'est le genre de rencontres à ne pas manquer

les deux nations. On connaît le climat tendu qui a régné notamment à partir de 1963 entre les deux pays à cause de leurs choix d'orientations politiques et de société... En

Vie des clubs/Etoile du Congo

## Section football : toujours pas de président

Au terme de l'assemblée générale extraordinaire élective du 11 novembre dernier à la mairie de Ouenzé, toutes les sections sportives d'Etoile du Congo ont été dotées d'un président, excepté celle de football.

La saison sportive 2017-2018 n'a pas été fructueuse pour l'Etoile du Congo football. Il faut descendre au huitième rang du classement définitif du championnat national d'élite Ligue 1 pour trouver trace du club le plus titré du pays (12 fois champion du Congo). Depuis près de dix ans, l'Etoile du Congo joue les seconds rôles tant en championnat qu'en coupe du Congo, au motif qu'elle a du mal à se trouver un mécène, des dirigeants. L'Assemblée du dimanche dernier, présidée par Didier Potard Mohoussa, président du comité préparatoire, a regroupé anciens et nouveaux dirigeants, supporters, sympathisants. Elle n'a pas comblé les attentes des nombreux fans, l'oiseau rare tant recherché de la section football n'étant toujours pas trouvé. Toutefois, le comité de sages que préside le général à la retraite Emmanuel Ngouelondelé Mongo, secondé



Les responsables du Comité préparatoire

par Kader Diawara, rassure. L'espoir est permis. Les participants ont adopté le règlement intérieur et les statuts révisés. Un conseil d'administration de 90 membres a été mis en place. Des présidents des sections ont été nommés, d'autres confirmés. Il s'agit de: Tangui Yoka (Handball); Linda Noumazalaye (Basket-ball); Elenga Obva (Athlétisme); Isidore Moranga (Nzango). Mais pour la section-phare, les supporters guettent la moindre information se rapportant au nom du futur président qui pourrait être dévoilé avant le

8 décembre, date du démarrage du championnat national d'élite Ligue 1. En attendant, ils doivent s'armer de patience. Enfin, une motion de reconnaissance a été formulée à l'endroit de Guy Blaise Mayolas, pour son élection à la tête de la Fédération congolaise de football, une autre, de remerciement, à Mme Emilienne Charlotte Le-koundzou pour son dynamisme et pour avoir conduit le bateau Etoile du Congo pendant la période de crise.

Pascal BIOZI KIMINOU

Sport et handicap

## Les premiers pas du Spécial Olympics au Congo

Le Comité spécial Olympics Congo a été officiellement installé dimanche 11 novembre 2018 à Brazzaville. Il est constitué d'un bureau exécutif du conseil du comité directeur dirigé par Simon Ibovi qui est également président du conseil d'administration de cette structure et président du Comité national paralympique. Ce Comité, a dit Simon Ibovi, a pour objectif de redonner la joie à une couche de la société qui semble être égarée. Ceux que les familles africaines appellent les déficients intellectuels, les enfants de la honte. «Nous venons comme pour casser cela et faire que le déficient intellectuel, partout où il se trouve dans notre pays, puisse retrouver la joie de vivre, la vie en famille et l'indépendance totale», a-t-il déclaré.

Au niveau de Spécial Olympics, a-t-il poursuivi, les sportifs doivent pratiquer tous les sports «c'est-à-dire toutes les disciplines en dehors des



Les membres du comité spécial Olympics au Congo

sports de combat, sauf le judo. Donc, les disciplines validées par le Comité international olympique (CIO) sont également pratiquées par le Spécial Olympics international parce qu'il existe un protocole d'accord signé pour pratiquer ces disciplines. Mais, le Spécial Olympics international n'est pas membre du Comité international olympique ni du Comité international paralympic.» En somme, le Spécial Olympics est une organisation sportive s'occupant spécialement des sports pratiqués par les personnes ayant une déficience intellectuelle. La vulgarisation touchera tout le pays. Le siège de Spécial Olympics se trouve à Chicago aux Etats-Unis d'Amérique. Il a été créé en 1968 par Eunice Kennedy Shriver, la première fille de l'ancien président américain assassiné en 1963.

Alain-Patrick MASSAMBA

L'avenir africain d'Otohô et des Diablies-Noirs

## Un gros point d'interrogation

Dans moins de dix jours, l'AS Otohô en Ligue des champions et Diablies-Noirs en Coupe de la Confédération aborderont les préliminaires des compétitions africaines interclubs. Les deux équipes dormaient sur leurs lauriers et n'ont repris l'entraînement quotidien que précipitamment. Tout donne à penser qu'ils ne croyaient pas si proche cette échéance.

La CAF a finalement publié les oppositions des tours préliminaires des Coupes africaines des clubs 2018-2019. L'AS Otohô les abordera face au Club Desportivo Primeiro de Agosto de Luanda (Angola), éliminé par Espérance de Tunis en demi-finales de l'édition qui s'est achevée vendredi 9 novembre. Quant aux Diablies-Noirs, ils en découvrant avec Nasria Athlétique Hussein-Dey (NAHD) d'Alger (Algérie), troisième du dernier championnat de son pays et septième de l'édition en cours après 12 journées.

Les deux formations congolaises se déplaceront au match aller (26 ou 27 novembre 2018) avant de recevoir leurs adversaires pour disputer le match retour (4 ou 5 décembre 2018). En cas de qualification pour les seizièmes de finale, l'AS Otohô en découvrira avec le vainqueur de la confrontation CNAPS FC (Madagascar)-FC Platinum (Zimbabwe), les Diablies-Noirs avec celui du duel Green Eagles (Zambie)-Young Buffaloes (Swaziland).

Mais, les plus pessimistes des férus du football congolais n'entourent d'aucun mystère l'avenir africain de leurs représentants, sous prétexte que le temps de préparation est court et qu'ils ont repris l'entraînement quotidien à peine quelques jours, pour Otohô. Quant aux Diablies-Noirs, toutes les hypothèses de reprise de l'entraînement annoncées étaient cautères sur une jambe de bois, aucun dirigeant en l'absence du président-général en convalescence à l'étranger n'étant semble-t-il capable d'être l'interlocuteur des joueurs qui sont dans l'expectative. Or l'argent constitue le nerf de toute entreprise de ce genre.

On ne sait comment va évoluer la situation et comment l'AS Otohô et les Diablies-Noirs vont-t-ils s'y prendre sans matchs dans les jambes pour être prêts dans quelques jours. Il faut craindre, une fois de plus, que le fiasco soit au bout du chemin.

Jean ZENGABIO



Fonds des Nations Unies pour la Population  
Représentation en République du Congo

## Avis de vacance de poste (Re-publication)

Vacance de poste	N° 00018145
Date de publication	2 Novembre 2018
Date limite de dépôt des dossiers:	24 Novembre 2018
Date d'entrée en fonction	7 Janvier 2019
Titre du poste:	Directeur(trice) des Opérations
Type de contrat et grade:	Fixed Term, NOC (ICS10)
Durée du Contrat:	1 an renouvelable après une période probatoire de 3 mois
Typologie:	Bureau de pays du type 3
Lieu d'affectation:	Brazzaville, avec possibilité de déplacements hors de Brazzaville
Organisation:	UNFPA Congo, Région Afrique de l'Ouest et du Centre

### I - Contexte

Le Fonds des Nations Unies pour la population (UNFPA) est une agence de développement international qui œuvre en faveur du droit à la santé et de l'égalité des chances de chacun, femmes, hommes et enfants. L'UNFPA offre son appui aux pays pour utiliser les données démographiques dans la formulation des politiques et des programmes visant à réduire la pauvreté et pour faire en sorte que chaque grossesse soit désirée, que chaque accouchement soit sans danger, que le potentiel de chaque jeune soit accompli. Pour accomplir ces objectifs, le bureau de la Représentation du Fonds des Nations Unies pour la population (UNFPA) en République du Congo procède au recrutement d'un(e) Directeur (trice) des Opérations.

Sur les conseils du Représentant Résident, le/la Directeur (trice) des Opérations fournira le leadership et le conseil dans tous les aspects de gestion du bureau et de technologie d'opérations, de finances, d'administration, de fournitures et d'informations et de ressources humaines. Son rôle est d'assurer la pleine fonctionnalité et efficacité du bureau, fonctionnant sans à-coup, bien-contrôlé et préoccupé par les résultats ainsi que de faciliter l'exécution du programme et la livraison des biens et services en prévoyant les besoins opérationnels des programmes et

des projets.

Le/la Directeur(trice) des Opérations participera activement à la coordination entre le bureau et le système des Nations Unies en République du Congo pour s'assurer que les besoins de l'UNFPA dans le système et dans les groupes de services communs sont satisfaits. Il/elle doit stimuler une attitude de collaboration en ce qui concerne l'équipe de programme dans le bureau-pays et le groupe des chargés des opérations du système des Nations Unies au Congo, et soutenir la communication et la coopération entre le siège et le bureau de pays. Le/la Directeur(trice) des Opérations dirige l'équipe des opérations et collabore étroitement avec le personnel de programme dans le bureau.

### II - Qualifications requises

- Etre de nationalité Congolaise (République du Congo);
- Etre titulaire d'un diplôme de niveau Bac+5 au moins en Gestion, Administration, Economie, Finances, Comptabilité, Audit ou domaine équivalent;
- Avoir une expérience professionnelle d'au moins dix (10) ans dans le domaine de la gestion administrative, la comptabilité ou l'audit;
- Avoir la capacité de travailler en équipe, et sous pression, dans un environnement multiculturel;
- Avoir la maîtrise du français et de l'anglais (oral et écrit);

### III - Dossier de candidature

#### - Composition

- Demande non manuscrite spécifiant trois (03) personnes de référence;
- Curriculum vitae daté de moins d'un (1) mois;
- Formulaire P11 dûment rempli (envoi sur simple demande ou par retrait au Siège de l'UNFPA Congo);
- Copies de diplômes, certificats, attestation des services rendus, etc. (Ne pas joindre les originaux).
- Dépôt de dossiers

Les dossiers peuvent être envoyés ou déposés:

- Sous pli fermé à adresser à Monsieur le Représentant de l'UNFPA Congo, avec la mention Candidature au Poste de «Directeur des Opérations»

Bureau de l'UNFPA Brazzaville,  
Rue Crampel (en face de la BDEAC)  
Centre-ville BP 19012 Brazzaville  
République du Congo (Téléphone: +242 05 521 67 00)

- Par E-mail à l'adresse suivante: malapet@unfpa.org  
Avec pour titre: Candidature au Poste de «Directeur des Opérations»

N.B: Pour de plus ample détails veuillez passer à Nos bureaux qui sont ouverts du lundi à jeudi de 8h00 à 17h30 et le vendredi de 8h00 à 14h00.

Brazzaville, le 02 Novembre 2018

Mohamed Lemine Salem OULD MOUJTABA

Représentant Résident de l'UNFPA au Congo

## APPEL A CANDIDATURE

### Une Banque recherche un Directeur des Engagements.

Sous la responsabilité du Directeur Général, le Directeur des Engagements aura pour missions:

- Proposer, concevoir et mettre en œuvre de la politique de Gestion des Risques au sein de la banque;
- Garantir la Fiabilité des données de Crédit des processus et Système d'Information;
- Assurer le management et la responsabilité des équipes de la direction.

### MISSIONS PRINCIPALES

- Proposer à la Direction Générale une politique de gestion des engagements et des risques;
- Evaluer et assurer la qualité du portefeuille de crédits conformément à la politique de gestion des engagements et risques validée par la Direction Générale;
- Présider selon les délégations internes, les comités de crédit;
- Organiser le comité de déclassement;
- Contrôler le respect des Normes réglementaires;
- Contrôler le respect des limites internes définies par la banque;
- Sensibiliser les entités de la banque aux enjeux et aux meilleures pratiques de la gestion des risques;
- Proposer des plans d'action et des règles de conduite contribuant à un environnement interne cohérent et favorable à la gestion des risques;
- Assurer une veille opérationnelle et réglementaire;
- Assurer les formations sur la politique des Risques au sein de la banque;
- Etre garant de la mise à jour et l'exactitude des données de crédit disponibles dans les différents Système d'information;
- Etre garant du respect de la production des rapports périodiques;
- Etre garant de la disponibilité et de la fiabilité des informations sur les différents Engagements de la banque;
- Emettre un avis critique sur chaque dossier de crédits présenté aux instances de décisions;
- Coordonner la mise en application des réglementations en matière des évolutions induites par Bâle II et les normes internes;
- Organiser, coordonner, former et animer son équipe;
- Assurer le contrôle de premier niveau;
- Assurer un reporting de ses activités.

### COMPETENCES ATTENDUES

**Profil requis:** Diplôme BAC+5 en finance ou domaine similaire

**Nombre d'années d'expériences:** au moins 5 ans dans un poste similaire ou un cabinet

international

### Savoir

- Connaître les techniques d'analyse mathématique, financière, de la comptabilité bancaire et les outils statistiques;
- Connaître le cadre légal et réglementaire;
- Connaître les métiers, produits et services bancaires;
- Maîtriser les Systèmes d'information de gestion des risques
- Maîtriser la gestion des risques;
- Disposer d'une connaissance approfondie et capitalisée des outils et méthodes de son domaine d'intervention;
- Maîtriser les techniques de gestion et d'organisation de la Banque;
- Avoir une vision stratégique.

### Savoir-faire

- Savoir utiliser des modèles mathématiques;
- Maîtriser le calcul des indicateurs de risque;
- Avoir un esprit d'analyse et de synthèse;
- Maîtriser les risques de contrepartie, crédit, marché, opérationnel;
- Encadrer et animer une équipe;
- Encourager les discussions constructives sur différents points de vue, en mettant l'accent sur les objectifs stratégiques, la vision ou les valeurs de l'organisation.
- Utiliser les solutions existantes de façon novatrice pour résoudre les problèmes.

### Savoir-être

- Etre rigoureux et organisé;
- Etre indépendant, intègre et impartial;
- Faire preuve de capacités relationnelles et de communication;
- Avoir le leadership;
- Etre orienté résultats
- Faire preuve de capacités relationnelles et de communication;
- Conserver un bon jugement et la capacité de prendre des décisions éclairées.

### Dossier de candidature:

- Lettre de motivation;
- Cv;
- Diplômes.

Soumettez-nous votre dossier de candidature à l'adresse suivante: recrutementpotentiel@gmail.com

La date limite de dépôt des candidatures est fixée au 24 Novembre 2018.

N.B: Seuls les candidats sélectionnés seront contactés pour un entretien.

## CHAMBRE NATIONALE DES NOTAIRES DU CONGO CHAMBRE DEPARTEMENTALE DES NOTAIRES DE BRAZZAVILLE

### OFFICE NOTARIAL GALIBA

Me Henriette Lucie Arlette GALIBA  
03, Boulevard Denis Sassou Nguesso, Plateau Centre-ville (ex Trésor)  
Boîte Postale 964 1 Tél. : 05 540-93-13 ; 06 672-79-24 / E-mail :  
notaire.galihen@yahoo.fr, site: www.notairegaliba.com  
REPUBLIQUE DU CONGO

## EDITIONS NUMERIQUES AFRICAINES

Société Anonyme  
Capital social: 50.000.000 Francs CFA  
Siège social: Brazzaville, 86 bis, rue Moudjombo,  
RCCM: 12-B-3669  
REPUBLIQUE DU CONGO

### AVIS D'APPROBATION DES COMPTES POUR L'EXERCICE 2017 ET DU QUITUS AU PRESIDENT DU CONSEIL D'ADMINISTRATION ET AUX COMMISSAIRES AUX COMPTES

Aux termes de l'assemblée générale ordinaire annuelle tenue le 21 juin 2018, les actionnaires ont:

- approuvé le fonctionnement de la société et les comptes sociaux pour l'exercice clos au 31 décembre 2017 : le résultat de la société a été bénéficiaire ;
- Adopté le budget 2018 sous réserve d'apport en compte courant de l'actionnaire majoritaire et d'un abandon de créance;;

- Donné quitus entier et définitif à 1 'Administrateur Général pour sa gestion pendant l'exercice 2017, ainsi qu'aux commissaires aux comptes pour l'accomplissement de leur mission durant cet exercice. Le procès-verbal constatant ces résolutions a été dressé en la forme authentique

par Maître Henriette Lucie Arlette GALIBA le 21 juin 2018 et enregistré à la recette de Brazzaville la Plaine, le 15 septembre 2018, sous folio 173/ 9, numéro 2143.

L'acte a été déposé au Greffe du Tribunal de Commerce de Brazzaville, le 11 octobre 2018, sous le numéro 18 DA 576.

Et mention modificative a été faite au Registre du Commerce et du Crédit Mobilier, le 11 octobre 2018, sous le numéro M2/ 18- 121 6.

**Pour avis**

**Me Henriette L. A. GALIBA,  
Notaire**

  
**BUROTOP IRIS**

**ACHETER UN TELEVISEUR SMART  
 N'EST PLUS UN LUXE**

**VESTEL**



- 32" HD : 119 000 FCFA HT**
- 43" FULL HD : 219 000 FCFA HT**
- 50" FULL HD SMART : 369 000 FCFA HT**
- 55" FULL HD SMART : 419 000 FCFA HT**
- 65" ULTRA HD SMART : 999 000 FCFA HT**

**4 Avenue FOCH - Centre Ville - Brazzaville Tél.: 055 777 888 - 066 69 60 60**  
**Avenue Moe Katt Matou - après le Rond Point Kassaï - Pointe-Noire Tél.: 044 53 53 53 - 056 056 056**